

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours - politique des bibliothèques et de la documentation

Les collections de japonais dans les bibliothèques françaises : le cas lyonnais

Saki Hagihara-Noël

Sous la direction de Dominique Varry
Professeur des Universités - Ecole Nationale Supérieure des Sciences de
l'Information et des Bibliothèques

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier Monsieur Dominique Varry d'avoir accepté de diriger ce mémoire et pour sa grande disponibilité et ses conseils judicieux qui m'ont permis de mener à bien cette étude.

Je remercie également Madame Raphaëlle Bats de m'avoir donné de nombreux éléments de réflexion pour mes recherches.

Ma gratitude va aussi à tous les enseignants-chercheurs, les personnels de bibliothèques, les personnels administratifs et les étudiants qui ont accepté de me consacrer de leur temps pour répondre à mes questions, et qui ont ainsi considérablement contribué à enrichir ce mémoire.

Que mes amis et mes anciens collègues des BU Lyon 3 soient également assurés de ma reconnaissance pour leur soutien et leurs encouragements.

Enfin, je souhaite particulièrement remercier Jeannine pour sa précieuse aide à la relecture, et Loïc pour m'avoir encouragée et soutenue tout au long de l'élaboration de ce mémoire.

Arigato gozaimashita !

Titre : Les collections de japonais dans les bibliothèques françaises : le cas lyonnais

Résumé :

Ce mémoire s'intéresse à l'évolution conjointe des études et des collections de japonais en s'appuyant sur des données issues de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de l'Institut d'Asie Orientale de Lyon. Il débute par une étude de l'évolution des enseignements et des travaux de recherche, puis présente l'évolution des collections dans ces deux bibliothèques. Enfin, il émet des pistes de réflexions et d'actions pour la transformation des collections dans le futur.

Descripteurs :

Japon -- Étude et enseignement -- France

Japon -- Fonds documentaires -- Lyon (Rhône)

Bibliothèques universitaires -- Gestion des collections

Bibliothèques de recherche -- Gestion des collections

Title : Japanese collections in French libraries: the case of Lyon

Abstract :

The work of this master's thesis focuses on the parallel developments of Japanese studies and Japanese collections in Jean Moulin University Lyon 3 and in the Institute of East Asian Studies of Lyon. The first part looks at how the teaching and research departments evolved. The second part focuses more specifically on the development of the Japanese collections in both libraries. Finally, this work offers some ideas of possible evolution of the collections in the future.

Keywords :

Japan -- Study and teaching -- France

Japan -- Library resources -- Lyon (Rhône)

Academic libraries -- Collection development

Research libraries -- Collection development

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
LES ETUDES JAPONAISES DANS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE : COMMENT LES ETUDES JAPONAISES ONT-ELLES EVOLUE ?.....	15
Les études et l'enseignement du japonais en France.....	15
<i>De l'origine aux années 1960.....</i>	<i>15</i>
<i>Modernisation vers la situation contemporaine : nouvelles tendances, nouveaux besoins</i>	<i>16</i>
<i>Les études et l'enseignement du japonais à Lyon</i>	<i>17</i>
Les enseignements et la recherche au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3	17
<i>Les évolutions structurelles des études japonaises universitaires</i>	<i>18</i>
<i>La modernisation des enseignements universitaires</i>	<i>19</i>
<i>L'évolution des effectifs</i>	<i>21</i>
La recherche sur le Japon contemporain : l'Institut d'Asie Orientale	22
<i>L'arrivée du centre de recherche à Lyon</i>	<i>22</i>
<i>La mutation de la recherche sur le Japon</i>	<i>22</i>
<i>Les enseignements en sciences sociales sur le Japon</i>	<i>23</i>
QUETTES TRANSFORMATIONS SE SONT OPERES DANS LES BIBLIOTHEQUES AVEC L'EVOLUTION DES ETUDES JAPONAISES ?	27
Les bibliothèques universitaires Jean Moulin Lyon 3.....	27
<i>Les collections de japonais : un peu d'histoire</i>	<i>28</i>
<i>L'évaluation des collections de japonais des BU Lyon 3</i>	<i>30</i>
La bibliothèque de l'Institut d'Asie Orientale	37
<i>Le fonds japonais au sein du centre de recherche</i>	<i>38</i>
<i>L'évaluation des collections de japonais de l'IAO</i>	<i>39</i>
L'acquisition des collections de japonais suit-elle l'évolution des enseignements et de la recherche ?	45
<i>Bilan de l'évaluation des collections de japonais.....</i>	<i>45</i>
<i>Pourquoi l'évolution des études n'a pas abouti dans ces deux bibliothèques ?.....</i>	<i>47</i>
TRANSFORMATION DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES PAR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE, AVEC QUELS MOYENS ?	51
A la recherche d'informations sur les programmes et les sujets de recherche.....	51
<i>Sortir hors des murs de la bibliothèque</i>	<i>51</i>
<i>Collaborer davantage avec les enseignants-chercheurs</i>	<i>53</i>

<i>Participer aux formations et solliciter les collègues</i>	54
Pas de budget, mais des idées	56
<i>Coopération entre les différents acteurs de la documentation au sein de l'établissement</i>	56
<i>Favoriser les partenariats en réseau de bibliothèques</i>	56
<i>Convaincre des partenaires financiers et trouver de nouveaux modes de financement</i>	58
Le numérique peut-il favoriser la transformation des études dans la bibliothèque ?	61
<i>Acquérir autrement : glissement vers les archives ouvertes ?</i>	61
<i>Rendre visibles et lisibles les ressources numériques : la médiation documentaire numérique</i>	64
<i>Transformer autrement les collections en bibliothèque</i>	66
CONCLUSION	69
SOURCES	71
Entretiens	71
<i>Entretiens avec les bibliothécaires</i>	71
<i>Entretiens avec les enseignants-chercheurs</i>	71
<i>Entretiens avec les personnels administratifs</i>	71
<i>Entretiens avec les étudiants</i>	72
Documents d'archives	72
<i>Archives de l'Université Lyon 3</i>	72
<i>Archives du SCD Lyon 3</i>	72
<i>Archives de l'ENS de Lyon</i>	72
<i>Documents fournis par Yveline Lecler, professeur de l'IEP de Lyon, chercheur de l'IAO</i>	73
Maquettes	73
<i>Département des études japonaises à l'Université Lyon 3</i>	73
Statistiques	73
Inventaires	73
BIBLIOGRAPHIE	75
Etudes japonaises en France	75
Bibliothèques d'étude et de recherche	75
Bibliothèques lyonnaises	76
Collections	76
<i>Gestion des collections</i>	76
<i>Evaluation des collections</i>	77
<i>Ressources numériques</i>	77
Enseignants-chercheurs et bibliothèques	78

Coopération des bibliothèques	78
Financement des bibliothèques.....	79
Formations des bibliothèques	80
ANNEXES.....	81
TABLE DES ILLUSTRATIONS	107
TABLE DES MATIERES.....	109

Sigles et abréviations

ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
BDP : Bibliothèque de Droit et Philosophie
BLL : Bibliothèque Lettres et Langues
BLP : Bibliothèque Langues et Philosophie
BnF : Bibliothèque nationale de la France
BU : Bibliothèque universitaire
BULAC : Bibliothèque universitaire des langues et des civilisations
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
DEA : Diplôme d'études approfondies
DEMEOC : Diplôme d'établissement sur le monde extrême-oriental contemporain
DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
DEUG : Diplôme d'études universitaires générales
DUMEOC : Diplôme universitaire du monde extrême-oriental contemporain
EHESS : École des hautes études en sciences sociales
ENS de Lyon : École normale supérieure de Lyon
EPHE : École pratique des hautes études
HAL : Hyper articles en ligne
IAO : Institut d'Asie Orientale
IEP de Lyon : Institut d'études politiques de Lyon
IETT : Institut d'études transtextuelles et transculturelles
LEA : Langues étrangères appliquées
LLCE : Langues, littératures et civilisations étrangères
LLCER : Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
LVE : Langue vivante étrangère
Master ASIOC : Master Asie orientale contemporaine
MILC : Maison internationale des langues et des cultures
PEB : Prêt Entre Bibliothèques
SCD : Service commun de la documentation
Sudoc : Système Universitaire de Documentation
UFR : Unité de formation et de recherche
Université Lyon 3 : Université Jean Moulin Lyon 3
Université Lyon 2 : Université Lumière Lyon 2

INTRODUCTION

Les études scientifiques sur le Japon commencées au milieu du 19^e siècle en France, ont été longtemps réservées au monde savant parisien constitué par des chercheurs, des experts, des diplomates, etc. Une mutation importante de l'enseignement du japonais, plus précisément de la langue et de la civilisation japonaise, s'est opérée depuis les années 1980 dans les universités françaises : d'une part, les effectifs des étudiants ont augmenté progressivement et d'autre part, les formations relatives au Japon se sont répandues dans toute la France. Le mouvement de professionnalisation des formations universitaires, à savoir, la création de la filière LEA en plus des parcours traditionnels LLCER, incite également au développement des études japonaises dans l'ensemble du domaine des sciences humaines et sociales.

Nous étudierons le cas lyonnais car les études japonaises entreprises par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche situés à Lyon sont particulièrement riches tant au niveau des études, du premier cycle universitaire jusqu'à la recherche scientifique qu'au niveau des domaines très variés en science humaine et sociale. L'Université Jean Moulin Lyon 3 offre les formations LLCER et LEA à ses étudiants de premier et deuxième cycles, ainsi que le parcours doctoral pour les études japonaises. L'Institut d'Asie Orientale (IAO), centre de recherche conjointe au CNRS, développe la recherche en sciences sociales avec une dimension politique, sociale et juridique sur le Japon contemporain. De plus, selon les chiffres¹ donnés par l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) en septembre 2015 concernant les bibliothèques détenant des documents en japonais, l'Université Lyon 3 est placée au troisième rang, après deux grands établissements parisiens qui sont la BULAC et le Collège de France. L'IAO, quant à lui, se situe au cinquième rang. Les communautés scientifiques autour des études japonaises établies à Lyon sont considérables.

Il est évident que les études japonaises ont évolué au fil du temps, alors il faut se demander comment et de quelle manière l'enseignement et la recherche relative au japonais se sont développés. L'objectif est de comprendre tout d'abord, l'évolution structurelle des enseignements universitaires et de la recherche scientifique puis, l'évolution du point de vue du contenu, quels sont les domaines mis en valeur hier et aujourd'hui dans les enseignements et la recherche.

La bibliothèque d'étude et de recherche a un rôle d'accompagnement et de soutien des activités académiques au sein de l'établissement. Parallèlement, la richesse des collections en bibliothèque est le reflet d'une longue tradition d'études. Il est ainsi légitime de s'interroger sur les changements intervenus dans les collections avec l'évolution des études. La présente étude porte sur les collections de japonais dans les BU Lyon 3 et dans la bibliothèque de l'IAO, l'objectif étant de savoir en quoi l'évolution des études japonaises transforme la constitution des collections des bibliothèques. Dans quelle mesure l'évolution de la structure transforme les collections et l'organisation de la constitution des collections ? Quel est l'impact de l'évolution du contenu des enseignements et de la recherche sur les collections de japonais ? Quels changements sont constatés sur la documentation à

¹ La liste des établissements membres du réseau Sudoc dont les bibliothèques détiennent des documents en japonais se trouve en annexe 1.

la disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs avec l'évolution des études ? Plusieurs questions, en particulier en termes d'acquisition, sont posées pour comprendre la logique de constitution des collections qui se doivent de suivre l'évolution des études.

Enfin, le questionnement sur les moyens et les perspectives pour une meilleure évolution des collections qui sont étroitement liées à l'enseignement et à la recherche est au centre de notre étude. En effet, les freins à la transformation des études en bibliothèque sont complexes et ne sont pas exclusivement liés aux études spécifiques telles que le japonais, notre étude est centrée sur le japonais mais les freins pourraient être transposables à d'autres disciplines.

Ce mémoire est intéressant dans la mesure où la relation entre les enseignements et la recherche, et leurs fonds documentaires est un sujet peu traité jusqu'à aujourd'hui, alors que des études portant sur l'évaluation des collections en bibliothèque académique sont nombreuses.

Dans la présente étude, les sources utilisées sont de trois natures. Le premier type de sources est constitué par les documents issus des établissements étudiés, à savoir des maquettes des enseignements, des contrats quadriennaux, des statistiques des effectifs, ainsi que des rapports annuels de bibliothèques. Ces sources nous ont servi à comprendre l'évolution de l'enseignement et de la recherche mais aussi à comprendre le contexte des bibliothèques sur le long terme. La grande difficulté rencontrée concernant la recherche de sources est que le département d'études japonaises de l'Université Lyon 3 n'a jamais versé d'archives aux archives des services centraux². De même, l'IAO n'a pas de service d'archives. Face à cet obstacle, nous nous sommes orientés vers la consultation de documents pouvant remplacer les maquettes recherchées telles que des documents relatifs aux habilitations à délivrer des diplômes, et aussi vers les archives d'établissements partenaires. Nous avons ainsi pu consulter les rapports de l'IAO dans les archives de l'ENS de Lyon. Nous avons également sollicité les archives départementales³, mais étant donné que les documents recherchés sont relativement récents (au maximum 35 ans), ils n'y ont pas encore été versés.

La deuxième source provient d'entretiens que nous avons pu réaliser auprès de différents acteurs d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (enseignants-chercheurs, étudiants, bibliothécaires et personnels administratifs). Ces différents entretiens ont été menés afin de prendre en compte les usages et les besoins réels des bibliothèques (d'un point de vue enseignants-chercheurs et étudiants) et aussi pour compléter notre évaluation des collections et pour comprendre l'organisation de l'acquisition des documents, les difficultés et les solutions trouvées (du point de vue des bibliothécaires), ainsi que pour étudier la possibilité de mise en œuvre de solutions que nous allons proposer (personnels administratifs). Chaque entretien avec les enseignants-chercheurs a été l'occasion d'obtenir des archives personnelles et d'en savoir plus sur le contenu de l'enseignement et aussi sur les travaux de recherche.

Enfin, les dernières sources sont les inventaires des collections de japonais des BU Lyon 3 et de la bibliothèque de l'IAO. Une grande partie du travail présente une évaluation du fonds japonais de ces deux bibliothèques, nous permettant ainsi

² Entretien avec une archiviste de l'Université de Lyon 3

³ Les archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

d'examiner les transformations dans la constitution du fonds documentaire des enseignements et de la recherche.

Nous détaillerons la méthodologie appliquée dans l'évaluation du fonds dans la deuxième partie. Nous précisons que notre étude des collections est orientée vers l'acquisition des documents, l'analyse du désherbage n'a pas pu être effectuée, car d'une part la bibliothèque de l'IAO n'a jamais mené cette opération depuis son ouverture⁴, et d'autre part l'inventaire des BU Lyon 3 ne nous a pas permis de voir de trace de documents désherbés. Le désherbage du fonds japonais ne s'est opéré que ponctuellement et n'a pas d'impact significatif sur le développement des collections⁵.

Dans la première partie, nous nous intéresserons au contexte des études japonaises de l'origine jusqu'à aujourd'hui, entre autres l'évolution de ces études au sein de l'Université Lyon 3 et de l'IAO. La deuxième partie s'attachera à l'évaluation des collections de leurs bibliothèques, nous présenterons une analyse panoramique par disciplines et une analyse plus approfondie par sujets de recherche. Enfin, la réflexion autour du développement des collections avec différents aspects fera l'objet de la dernière partie. Nous proposerons des pistes de réflexions et d'actions pour le développement de collections qui évolue parallèlement aux enseignements et à la recherche.

⁴ Entretien avec Miyuki Yamamoto, documentaliste chargée du fonds japonais de la bibliothèque de l'IAO

⁵ Entretien avec Guillaume Krawiec, responsable des collections est-asiatique des BU Lyon 3

LES ETUDES JAPONAISES DANS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE : COMMENT LES ETUDES JAPONAISES ONT-ELLES EVOLUE ?

En 1825, est parue une traduction en français de la grammaire japonaise élaborée au XVI^e siècle par Joao Rodriguez (1561-1634) dans le cadre de la mission chrétienne au Japon. Ce document original rédigé en portugais a été traduit en français par Ernest Landress (1800-1862) de la Société Asiatique. L'année 1825 est l'une des dates des plus importantes car elle marque le début des études du japonais en France, bien qu'il fallut attendre plusieurs années pour que l'on s'intéresse à l'écriture japonaise.

Cette première partie examine l'évolution des études japonaises en France d'une manière générale puis, notre travail s'intéressera plus en détail à l'évolution du point de vue structurel et à l'évolution du contenu ainsi qu'aux effectifs d'étudiants à travers le cas lyonnais.

LES ETUDES ET L'ENSEIGNEMENT DU JAPONAIS EN FRANCE

De l'origine aux années 1960

Le premier cours de japonais en France a été donné en 1863 (officiellement à partir de 1868)⁶ à l'École impériale et spéciale des langues orientales vivantes⁷ à Paris par Léon de Rosny (1837-1914). Les caractéristiques des études japonaises de cette époque portaient sur la langue japonaise, notamment sur la langue classique et la langue chinoise. Outre la langue, la religion et les œuvres littéraires représentatives de la civilisation japonaise ont également attiré l'intérêt de japonologues.

Après la première guerre mondiale, en 1919, le gouvernement français a envoyé une délégation au Japon dans le but de fonder un établissement français, une sorte de maison de France. La Maison franco-japonaise de Tokyo a été fondée en 1924⁸, cette dernière a permis d'une part, de promouvoir un échange culturel entre les deux pays et d'autre part, de développer des recherches sur le Japon, voire sur l'Extrême-Orient en France. Les japonisants pouvaient ainsi rester au Japon de façon continue pour leurs recherches. En 1920, une chaire de « civilisation japonaise » a été fondée à la Sorbonne, cela témoigne que le Japon a acquis une place importante dans la société française. Un autre événement remarquable fut en 1934 la fondation d'un institut d'études japonaises auprès de l'Université de Paris.

Après la deuxième guerre mondiale, en 1953, le cours à la Sorbonne a re-ouvert et a été renommé « langue et civilisation japonaise » dans le but de démontrer l'importance de la maîtrise de la langue pour comprendre la civilisation japonaise.

⁶ Le premier cours en 1863 a été un cours public et gratuit puis, Léon de Rosny fut nommé professeur en 1868.

⁷ L'appellation de cette école actuelle est l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).

⁸ Elle a commencé à fonctionner deux ans plus tard après la création, en 1926.

Un autre événement important a été en 1957 la création d'une direction d'études d'« Histoire du Japon moderne » à l'École pratique des hautes études (EPHE) VIe section « Sciences économiques et sociales ». Puis en 1965, une autre direction d'études d'« Histoire et philologie japonaise » a été créée à l'EPHE IVe section « Sciences historiques et philologiques ». Les études japonaises qui se sont progressivement institutionnalisées après la guerre étaient encore réservées exclusivement à un cercle restreint de spécialistes dont les sujets de recherche portaient jusqu'à l'époque prémoderne, c'est-à-dire jusqu'aux alentours de 1868.

Modernisation vers la situation contemporaine : nouvelles tendances, nouveaux besoins

La fin des années 1960 fut une époque où l'apprentissage du japonais a suscité un vif intérêt pour des raisons qui tiennent notamment à la puissance économique du Japon dans le monde ainsi qu'aux valeurs de sa civilisation. En 1973, un groupe de recherche sur le Japon contemporain⁹ a été créé dans l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) qui était issu de la VIe section « Sciences économiques et sociales » de l'EPHE. Depuis la création de ce centre, des chercheurs provenant de plusieurs disciplines tant en géographie culturelle qu'en ethnologie, science politique ou économie et sociologie sur le Japon contemporain s'y sont associés. La même année, l'Institut des hautes études japonaises (IHEJ) initialement fondé en 1959, a été rattaché au Collège de France¹⁰. Enfin, la première chaire de civilisation japonaise au Collège de France fut créée en 1979, ceci montre que la japonologie a bel et bien été intégrée dans l'enseignement supérieur français.

Le japonais dans les établissements d'enseignement supérieur a été exclusivement enseigné dans la région parisienne jusqu'à cette période. En dehors de Paris, la première ouverture de l'enseignement du japonais tant en langue qu'en civilisation, a été réalisée à la Faculté des langues de l'Université Lyon 3. Puis, plusieurs universités se sont proposées d'ouvrir un enseignement de japonais vers la fin des années 1980 dans des villes telles que Lille, Grenoble, Aix-en-Provence, Bordeaux, etc. Ainsi, une mutation de l'enseignement du japonais s'est propagée tant au niveau de la ville capitale qu'au niveau des villes provinciales et à partir de ce moment, la japonologie n'a plus été une discipline réservée exclusivement aux spécialistes comme avant. L'enseignement du japonais s'est enfin popularisé auprès des étudiants de premier cycle universitaire jusqu'au niveau recherche.

Il y a eu aussi une évolution des sujets de recherche ainsi que des programmes d'enseignement. Des nouveaux domaines d'enseignement du japonais comme la politique contemporaine, l'économie et le droit ont été créés. L'ensemble des études japonaises a été ainsi renforcé non seulement d'un point de vue classique comme l'étude de la langue, la littérature, la religion, l'art, mais aussi d'un point de vue économique et sociale, voire d'un point de vue des sciences et des technologies.

Au travers des années 1970-1990 où la perspective économique japonaise a suscité un vif intérêt en France, la recherche sur le Japon a été accentuée sur les aspects économiques et sociaux. Au cours des années 1980, du côté des étudiants,

⁹ Ce groupe de recherche a été ensuite renommé « Centre de recherche sur le Japon contemporain » puis, « Centre de recherches sur le Japon » en 1998, son appellation actuelle.

¹⁰ Décret n°73-47 du 4 janvier 1973 portant rattachement d'anciens instituts d'université au Collège de France [en ligne]. 1973 [consulté le 17 avril 2017]. Disponible sur le web : <<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000857766&dateTexte=>> .

les raisons et les motivations pour apprendre le japonais étaient multiples. Outre la littérature moderne qui continua à susciter un intérêt majeur, des étudiants se sont beaucoup intéressés au cinéma japonais et aux arts martiaux. Une étape a été franchie vers la fin des années 1990 et début 2000 où un nouveau boom du Japon est apparu via un autre vecteur, il s'agit du succès mondial de la culture japonaise populaire. L'influence des mangas, de l'animation, des jeux vidéo, et toujours la littérature traduite à partir d'œuvres contemporaines ont contribué à la croissance du nombre des étudiants. Vers 2010, l'aspect culturel continue à retenir l'attention des étudiants mais leurs intérêts sont devenus plus spécifiques comme la musique, la mode, etc.

A l'heure actuelle, les éléments de la civilisation japonaise ne sont plus « *exotiques*¹¹ » ni lointains. Des étudiants se sont habitués à la culture japonaise depuis leur enfance avec les mangas, l'animation, la musique, etc. L'accès à la culture japonaise est plus ouvert qu'autrefois.

Les études et l'enseignement du japonais à Lyon

Les liens entre Lyon et le Japon sont anciens. En ce qui concerne les études et l'enseignement du japonais, le tout premier cours a débuté en 1879, quelques années après Paris. Il a été dispensé à l'École de commerce de Lyon sous les auspices d'Émile Guimet (1836-1918) avec la collaboration de trois enseignants japonais. Maurice Courant (1865-1935), élève de Léon de Rosny, a assuré un cours à partir de 1900 sur divers aspects de l'Extrême-Orient contemporain au Palais du Commerce de Lyon, puis à partir de 1918-1919, un cours d'histoire de l'Extrême-Orient à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, et un cours d'initiation à la langue japonaise à la Chambre de Commerce de Lyon.

Depuis les années 1980, l'enseignement du japonais a connu un regain à Lyon à la Faculté des langues de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et dans des grandes écoles telles que l'École supérieure de commerce de Lyon et l'École centrale de Lyon. Aujourd'hui, les études japonaises, outre la langue, sont enseignées dans quatre établissements d'enseignement supérieur et de recherche : l'Université Lyon 3, l'Institut d'Asie Orientale (IAO), l'École normale supérieure de Lyon et l'Institut d'études politiques de Lyon (IEP de Lyon).

Les enseignements et la recherche au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3

En 1969, l'Université de Lyon créée au 19^e siècle¹² s'est divisée en deux Universités. D'une part, l'Université Claude Bernard Lyon 1 couvrant les disciplines des sciences et médecine et d'autre part, l'Université Lumière Lyon 2 englobant le domaine des sciences humaines et sociales. Puis, suite à une scission politique au sein de l'Université Lumière Lyon 2, deux Universités sont créées, à savoir la division de l'Université Lyon 2 en deux établissements : l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Moulin Lyon 3.

¹¹ BUTEL, Jean-Michel. Les fissures de la japonologie : enseignement, thématiques et méthodes de recherche des études japonaises en France aujourd'hui. *Bulletin de la société franco-japonaise des bibliothécaires et des documentalistes*. 2015, n° 40, p. 13.

¹² Les premières Facultés sont créées en 1808 et forment l'Université de Lyon en 1896. Université de Lyon. *Journées européennes du patrimoine 2016 : guide 120 ans d'UniversCité*. S.l. : s.n. 2016. p. 1.

Les évolutions structurelles des études japonaises universitaires

L'évolution de l'offre de formation

Dès la création de l'Université Lyon 3, le japonais a été enseigné en tant que langue complémentaire¹³. La première formation complète d'études japonaises fut un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) langue vivante étrangère (LVE) japonais créé au début des années 1980. Successivement, la licence LVE japonais en 1982 et par la suite la maîtrise de LVE japonais en 1983 ont été créées¹⁴. Au début des années 1990, compte tenu de l'importance croissante des pays asiatiques dans la dynamique économique mondiale, l'Université a tenté de former des étudiants ayant acquis une spécialisation asiatique. Ainsi, à partir de 1992, de nouvelles filières Langues étrangères appliquées (LEA) anglais-japonais pour le DEUG, licence et maîtrise ont été successivement ouvertes¹⁵. Et depuis 1995, les formations de premier et de second cycles LVE ont été transformées en formation Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) qui ont été remplacées aujourd'hui par les formations Langues, littératures et civilisations étrangères régionales (LLCER). Quant aux formations de troisième cycle, le Diplôme d'études approfondies (DEA) langues et identités culturelles : mondes occidentaux, slaves et orientaux pour la filière LLCE et le Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) langues et affaires, spécialisé japonais pour la filière LEA ont été créés en 1999¹⁶ ainsi que le doctorat études de l'Asie et ses diasporas en 2001. La réforme nationale LMD a eu lieu en 2003 au sein de l'Université Lyon 3 et le dernier développement structurel est arrivé en 2007, il s'agit du nouveau parcours du master professionnel Langue, culture, entreprise, spécialisé japonais dans la filière LLCER¹⁷.

Aujourd'hui, les formations diplômantes en japonais au sein de la Faculté des langues sont riches, variées et complètes pour tous les niveaux du premier au troisième cycle. La filière LLCER repose sur le perfectionnement de la langue avec une approche culturelle approfondie couvrant l'ensemble de l'histoire littéraire, civilisationnelle et linguistique du Japon. La filière LEA anglais-japonais est un cursus pluridisciplinaire avec l'apprentissage des langues appliquées.

Concernant le lieu des formations, l'enseignement du japonais a été confronté à de fréquents déménagements¹⁸. Les cours se sont déroulés sur le campus des quais (quai Claude Bernard, rue Pasteur et rue Chevreul) pour tous les niveaux jusqu'à l'inauguration du campus de la Manufacture en 1996. Puis, l'enseignement du japonais s'est réparti entre les sites des quais pour le deuxième et le troisième cycles et de la Manufacture pour le premier cycle. Petit à petit, les cours du niveau master se sont partiellement organisés à la Manufacture. Aujourd'hui, tous les cours de

¹³ Entretien avec Reiko Shimamori, maître de conférences du département d'études japonaises de l'Université Lyon 3

¹⁴ Archives de l'Université Lyon 3. Notification des habilitations de 2eme cycle de Ministère de l'éducation nationale du 20 juillet 1982 et du 8 juillet 1983.

¹⁵ Archives de l'Université Lyon 3. Création de diplôme (1991-1995) rédigé le 13 février 1996.

¹⁶ Archives de l'Université Lyon 3. Arrêtés relatifs aux habilitations de l'Université de Lyon 3 à délivrer des diplômes de 3eme cycle du 7/10/1999 et du 4/11/1999.

¹⁷ Archives de l'Université Lyon 3. Contrat quadriennal 2007-2010. janvier 2007.

¹⁸ Entretien avec Claire Dodane, professeur du département d'études japonaises de l'Université Lyon 3

licence et de master se déroulent à la manufacture, à l'exception de quelques séminaires de master recherche LLCER qui ont lieu à la Maison internationale des langues et des cultures (MILC) ouverte en 2015¹⁹.

L'évolution structurelle de la recherche

L'Université Lyon 3 dispose de l'Institut d'études transtextuelles et transculturelles (IETT), qui est un laboratoire de recherche dans lequel travaillent des doctorants et des enseignants-chercheurs du département des études japonaises. A l'origine, l'Institut des langues et cultures slaves et asiatiques (ILCSA) a été créé en 2003 par l'éclatement d'une unité de recherche Langues, Cultures et Sociétés²⁰. Concernant le Japon, une équipe de trois enseignants-chercheurs (littérature d'époque Edo, littérature féminine et linguistique) a été constituée. L'intérêt des chercheurs et des doctorants en japonais portait sur les axes suivants : mondialisation et métissage, réponses traditionalistes, diasporas, ainsi que la condition féminine²¹.

En 2007, une nouvelle équipe a fondé l'IETT composée d'enseignants-chercheurs issus de l'éclatement de l'ILCSA et du rassemblement des anglicistes, asianistes et d'autres enseignants-chercheurs. A sa création, l'IETT était situé dans un local au sous-sol de la Bibliothèque lettres et langues (BLL), 13 rue Bancel Lyon 7ème, puis en 2011, il a disposé d'un espace sur le site des quais, 7 rue Chevreul Lyon 7ème²² et enfin, il a déménagé en janvier 2015 dans les locaux de la MILC où se situe la bibliothèque spécialisée pour les études asiatiques et slavistiques.

Ce laboratoire de recherche a comme intérêt central « la modernité et ses manifestations » étudié de manière transculturelle. Les études transtextuelles et transculturelles ne sont pas cloisonnées par disciplines comme la langue, la littérature ou la société ni par des domaines géographiques, mais sont abordées par thématiques : les migrations, les études de genre, l'identité sexuelle, la production poétique, les discours et les représentations. Deux directeurs de recherches (littérature féminine et l'histoire des religions du Japon) encadrent les travaux des doctorants en études japonaises dès la création de l'IETT jusqu'à aujourd'hui.

La modernisation des enseignements universitaires

Les maquettes des enseignements évoluent à chaque contrat d'établissement²³. L'organisation des enseignements et la dénomination des matières sont plus ou moins modifiées. Toutefois, la description de l'enseignement ne nous a pas été communiquée, nous ne pouvons pas savoir le contenu exact. Nous notons cependant quelques évolutions. Au cours des années 1980, l'essentiel des cours de japonais portait sur l'apprentissage de la langue, à savoir la compréhension orale, l'expression écrite et parlée et la traduction, les volumes horaires concernant la langue étaient plus importants que celui de la littérature et la civilisation. Au cours des années 1990, les trois modules « littérature, civilisation, linguistique » ont été clairement définis en outre du module de connaissance de la langue. Jusqu'aux

¹⁹ Entretien avec Claire Dodane, professeur du département d'études japonaises de l'Université Lyon 3

²⁰ Archives de l'Université Lyon 3. Contrat quadriennal 2003-2006, master lettres-langues. mai 2003.

²¹ *Ibid.*

²² SCD Lyon 3. *La documentation à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Rapport annuel 2011*. 2012. p. 33.

²³ La liste des maquettes que nous avons étudiées se trouve à la page 73.

années 2000, les études japonaises de la filière LLCE étaient réservées à la formation en japonais ancien et moderne en histoire, en religion, en littérature et en langue/linguistique. Des phénomènes de l'époque contemporaine ont été traités par thèmes comme par exemple la place des femmes, l'éducation, la famille, la population en tant que civilisation, au fil du temps, ces enseignements ont pris de plus en plus d'importance jusqu'à aujourd'hui²⁴.

La grande vague d'évolution des cours a vu le jour au cours des années 2010 à 2014, il s'agit de l'arrivée de nouveaux enseignants spécialisés dans l'époque contemporaine²⁵. L'impact fut important sur les matières littéraires et sur la civilisation. La création de la nouvelle matière « littérature et cultures visuelles asiatiques » correspond à cette période. Depuis lors, des matières enseignées comme la civilisation ou la littérature sont plus étoffées comme par exemple l'histoire des mangas, l'histoire de l'art, la littérature contemporaine ou les études postcoloniales.

L'enseignement de la langue s'organise en quatre modules : grammaire, traduction (thème/version), écriture écrite et orale. Le cours de langue a mis l'accent sur l'importance de l'orale depuis 2007, cela s'est exprimé par la création de la matière « pratique orale ». Les heures consacrées à la pratique orale de la troisième année de licence LLCE ont doublé depuis 2011²⁶. Des manuels réalisés par deux professeurs de Lyon 3 ont été utilisés jusqu'aux années 2010²⁷. Depuis, un autre manuel rédigé en japonais est utilisé²⁸, cette dernière évolution s'explique par le fait que ce manuel est plus tourné vers l'oralité et vers les situations quotidiennes²⁹.

La filière LEA anglais-japonais propose, quant à elle, l'étude de deux langues étrangères avec une approche technique et pratique, outre les langues, on y enseigne la société, la culture, l'économie et les institutions du Japon, avec des cours complémentaires en droit, en économie et en gestion. Ces cours sont enseignés par des enseignants de l'Institut d'Administration des Entreprises au sein de l'Université Lyon 3. L'objectif du cours de langue en LEA consiste à maîtriser une bonne pratique de la traduction de documents de nature économique, juridique et technique. Pour la licence depuis 2007, les cours de langues thématiques ont été constitués dans des matières concrètes « culture et société moderne », « langue des affaires » et « économie et entreprise » pour chacun des pays dont les langues sont étudiées. Puis, une matière « traduction » a été créée en 2011. Pour le master, des cours spécialisés sur le langage juridique et des cours appliqués à l'économie et aux affaires comme « droit des affaires », « langue commerciale » et « pratique orale » ont été créés en 2007. Même si l'intitulé des matières reste le même depuis longtemps, le contenu lié aux affaires actuelles a naturellement évolué au fil des années. Par exemple, un enseignement du master intitulé « pratique technico-commerciale » existant depuis la création de ce parcours en 1994. Il a pour but d'approfondir des textes japonais relatifs à la politique industrielle et à la gestion des firmes japonaises, ainsi que des extraits de la presse spécialisée. Il est identique au cours « langue juridique » qui

²⁴ Entretien avec Claire Dodane, professeur du département d'études japonaises de l'Université Lyon 3

²⁵ Entretien avec Julien Bouvard, maître de conférences du département d'études japonaises de l'Université Lyon 3

²⁶ 60 heures au total pour la troisième année sont consacrées à la pratique orale depuis 2011 contre 30 heures auparavant.

²⁷ CHOLLEY, Jean ; SHIMAMORI, Reiko. *Cours de japonais*. Tokyo : Bonjinsha, 1990 et *Recueil de textes japonais*.

²⁸ Surīe nettowāku. *Minna no nihongo*. Tokyo : 3A Corporation, 1999.

²⁹ Entretien avec Koichi Yamaguchi, ancien enseignant du département d'études japonaises de l'Université Lyon 3

propose la traduction de textes japonais relatifs au droit du travail et faisant référence aux problématiques actuelles de la société japonaise.

Une autre évolution remarquable concerne le mouvement de l'enseignement vers le numérique. Des enseignants disposent de plus en plus de contenus numériques dans leurs enseignements, tant pour le cursus LLCER que LEA. Les textes proposés dans le cours de traduction étaient autrefois des extraits de la littérature³⁰, mais de plus en plus d'articles en ligne sont utilisés aujourd'hui³¹. La maîtrise des outils informatiques pour la recherche documentaire est d'ailleurs intégrée dans le cursus du master recherche.

En termes de recherche, les études religieuses et littéraires ont longtemps représenté les principaux axes. Depuis quelques années, les recherches sont complétées par des aspects en histoire culturelle et intellectuelle et en sciences sociales (sociologie, économie, politologie, etc.) constituant ainsi un pôle émergent. Une seconde observation concerne l'époque à laquelle s'intéressent les doctorants et les enseignants. En effet, les recherches portent de plus en plus sur des phénomènes de société actuels tandis que les japonologues précédents s'intéressaient plutôt aux époques ancienne et moderne.

L'évolution des effectifs³²

Au moment de la création des formations en japonais, environ une vingtaine d'étudiants se sont intéressés aux études japonaises lors de leur première année universitaire. Une première vague d'accroissement commence en 1993 au moment de l'ouverture de la filière LEA, les effectifs de la filière LLCE ont doublé par rapport aux années précédentes. Cependant, le nombre d'étudiants en japonais reste relativement faible, environ une trentaine de nouvelles inscriptions chaque année. Une augmentation importante du nombre d'étudiants est observée au début des années 2000, plus de 50 nouveaux étudiants pour chaque filière, et les effectifs totaux d'étudiants en japonais atteignent plus de 400 étudiants en 2006. Cela correspond à une augmentation de l'intérêt pour la culture japonaise en France. Depuis les années 2010, les effectifs restent stables, soit environ 500 étudiants.

A Lyon 3, le poids en effectif des LEA par rapport aux LLCER est considérable au sein de la Faculté des langues, toutefois pour les études japonaises, le parcours LLCER a plus d'étudiants inscrits que celui de LEA jusqu'en 2014. En 2015, les effectifs en LEA sont à peine plus importants qu'en LLCER (261 étudiants inscrits en LLCER contre 275 en LEA). Cela montre que les étudiants qui choisissent d'apprendre le japonais à l'Université Lyon 3 sont depuis longtemps intéressés par l'aspect littéraire et culturel et moins par l'aspect économique et social. Cela se confirme aussi par le nombre d'étudiants inscrits en master, en effet la filière LLCER en master ne cesse d'augmenter d'environ 40 personnes chaque année.

³⁰ Entretien avec Koichi Yamaguchi, ancien enseignant du département d'études japonaises de l'Université Lyon 3

³¹ Entretien avec Julien Bouvard, maître de conférences du département des études japonaises à l'Université de Lyon 3

³² Le tableau présenté en annexe 2 nous permet de voir les variations exactes des effectifs.

La recherche sur le Japon contemporain : l'Institut d'Asie Orientale

L'arrivée du centre de recherche à Lyon

L'IAO a été établi en 1992 dans le cadre du plan de déconcentration de la recherche hors Ile-de-France du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et placé sous le parrainage du CNRS, l'Université Lyon 2 et l'Université Lyon 3³³. Il a pour but de développer la recherche en sciences sociales aux dimensions politiques, sociales et juridiques sur la Chine, la Corée et le Japon contemporain, auparavant peu présente dans la recherche française. La création de l'IAO a été réalisée en accord avec les universités lyonnaises qui disposaient déjà à cette époque d'un fort potentiel de sujets de recherche, d'enseignement sur les langues asiatiques, ainsi que de documentations sur les pays concernés. L'Institut était d'abord installé dans les locaux du Centre Berthelot puis depuis 2002, sur le campus Descartes de l'ENS de Lyon. Aujourd'hui, l'IAO est une unité de recherche conjointe du CNRS et de trois établissements d'enseignement supérieur de Lyon : l'ENS de Lyon (sa principale tutelle), l'IEP de Lyon et l'Université Lyon 2.

Au fur et à mesure, les domaines de recherche sont devenus ouverts en sciences humaines et sociales, les zones géographiques concernées sont également élargies sur l'Asie de l'Est et du Sud-Est, en particulier la Chine, la Corée, le Japon, le Laos, Taiwan, la Thaïlande et le Vietnam. L'équipe est composée au total d'une vingtaine de titulaires, dont des spécialistes en japonais au nombre de 7 à 9 depuis sa création. Les mouvements entrants et sortants s'effectuent au cours des années³⁴, mais les domaines disciplinaires sur la recherche du japonais sont stables : anthropologie, géographie, économie, science politique, droit, philosophie, histoire, sciences urbaines.

La mutation de la recherche sur le Japon

Les travaux de recherche de l'IAO sont organisés dès sa création autour d'axes thématiques dont la vocation est double : éviter le cloisonnement disciplinaire ou géographique et favoriser l'interaction entre chercheurs et les projets individuels.

Tableau 1 : Evolution des axes thématiques de la recherche de l'IAO³⁵

1998	2005	2011	2014
Villes et sociétés urbaines en Asie orientale	Histoire et société en Asie orientale	Culture et sociétés d'Asie orientale : reconstructions et représentations	Cultures, sociétés et institutions

³³ YAMAMOTO, Miyuki. Daigaku toshokan kenkyu toshokan. In Société franco-japonaise des bibliothécaires et des documentalistes (éd). *Furansu toshokan no dentō to jōhō media no kakushin*. Tōkyō : Bensei Shuppan, 2011. p. 49-50.

³⁴ Institut d'Asie Orientale. *Rapport à quatre ans (dossier scientifique) 1994-1998, 1999-2002, 2007-2011 et 2011-2014*.

³⁵ *Ibid.*

**Les études japonaises dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche :
Comment les études japonaises ont-elles évolué ?**

Organisation et transformation des systèmes industriels	Organisation et transformation des systèmes industriels	Dynamiques territoriales et innovation en Asie de l'Est	Mondes urbains, territoires et frontières
Mutations et dynamiques territoriales	Mutations urbaines et recompositions régionales en Asie	Nouvelles élites, nouvelle marges : mobilités recompositions sociales, économiques et spatiales en Asie	Innovations, développement durable et bien-être
Mutations institutionnelles et changements sociaux en Asie orientale	Droit et institutions politiques en Asie orientale		
	Culture, représentation, idées		

Quant à la recherche sur le Japon, nous avons relevé des tendances en analysant des projets de recherche soutenus au sein de cet institut³⁶. Avant 2000, les projets portaient majoritairement sur le dynamisme économique, le développement industriel, la croissance urbaine, la délocalisation et la mondialisation. Au début des années 2000, les études continuent à s'intéresser à l'économie mais avec des mots-clés tels que crise, chômeur, investissement, partenariat ou bien environnement. La réforme politique et institutionnelle est également traitée. N'ayant pas pu consulter les rapports scientifiques de 2003 à 2006, nous ne pouvons analyser des sujets traités sur cette durée. L'innovation, la diversité, la société de demain sont des thèmes qui émergent depuis l'année 2009. Les enjeux économiques comme la crise et le chômage continuent à susciter de nombreuses recherches. Enfin, sur la dernière période à partir de 2012, le développement durable et le vieillissement de la population ainsi que les services sociaux pour les personnes âgées commencent à être traités. Une remarquable augmentation du nombre de projets liés au grand séisme de 2011 de la côte pacifique du Tōhoku au Japon suivi de l'accident nucléaire de Fukushima est à noter, ce sujet est traité à la fois d'un point de vue économique, politique et social.

Les enseignements en sciences sociales sur le Japon

L'IAO a également pour but de promouvoir les études sur l'Asie contemporaine dans les enseignements universitaires. L'IAO gère des formations au plan pédagogique, plusieurs chercheurs assurent ainsi des enseignements au sein de l'IEP de Lyon, de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'ENS de Lyon. Les enseignements concernant le Japon proposés par l'équipe de l'IAO se font dans le cadre du Diplôme d'établissement sur le monde extrême-oriental contemporain

³⁶ La liste des projets de recherche est en annexe 3.

(DEMEOC) pour le premier cycle, ainsi que pour le master Asie orientale contemporaine (ASIOC) qui est orientée vers la recherche.

Le développement des formations en sciences sociales sur le Japon contemporain

L'histoire des formations commence en 1994 par la création du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) intitulé « le Japon dans les échanges internationaux » diplôme mis en place par la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université Lyon 2 en partenariat avec l'IEP de Lyon³⁷. Cette formation a pour objectif de répondre aux nouveaux besoins créés par la large présence des firmes japonaises sur le marché du travail français et la faible présence du Japon dans les enseignements universitaires. Puis, une option sur la Chine a été ajoutée en 2000, l'intitulé de la formation a été ainsi changé pour « Affaires asiatiques ». En 2004, lors de la réforme universitaire, ce DESS est devenu le master professionnel en science politique « Affaires asiatiques ». Par la suite, la formation a rejoint l'IEP de Lyon en 2008 et elle est ainsi devenue la spécialité « Affaires asiatiques » du diplôme de l'IEP de Lyon³⁸.

A la rentrée 1996, le diplôme universitaire du monde extrême-oriental contemporain (DUMEOC) a été créé par l'IEP de Lyon et la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université Lyon 2³⁹. Le DUMEOC a pour objectif de transmettre des connaissances générales sur l'Asie qui est encore absente des cursus traditionnels en plus de l'apprentissage de la langue chinoise ou japonaise⁴⁰. Ce diplôme a été délivré conjointement par l'Université Lyon 2 et l'IEP de Lyon jusqu'en 2010, et depuis lors, le diplôme est délivré par l'IEP de Lyon, l'intitulé du diplôme est devenu diplôme d'établissement sur le monde extrême-oriental contemporain (DEMEOC).

L'absence de filière recherche sur les études asiatiques, alors qu'elles se sont largement développées, a incité l'Université Lyon 2 et l'IEP de Lyon à créer un parcours recherche spécialisée sur l'Asie. Ainsi, le master science politique, spécialité Asie orientale contemporaine (ASIOC) a été créé en 2004 à l'Université Lyon 2 en collaboration avec l'IEP de Lyon. En 2011, ce master ASIOC est passé à l'ENS de Lyon toujours en collaboration avec l'IEP de Lyon. Enfin, depuis la rentrée 2016, la dernière évolution a consisté à joindre les deux formations « Affaires asiatiques » et ASIOC pour créer un seul et même master avec deux options : Master ASIOC parcours études (ancien diplôme du master ASIOC) et Master ASIOC parcours entreprises/affaires (ancien diplôme du master Affaires asiatiques). Ce master est délivré par l'ENS de Lyon en partenariat avec l'IEP de Lyon.

La formation à la recherche traitant d'enjeux actuels

Nous mettrons en lumière les enseignements de master recherche ASIOC car l'IAO apporte un soutien très fort dans la formation à la recherche. La formation

³⁷ Institut d'Asie Orientale. *Rapport à Quatre Ans, 1994-1998 : Dossier Scientifique*. Lyon : CNRS, 1998. p. 163.

³⁸ Entre 2004 et 2008, la formation a été rattachée à l'LEP de Lyon, cette formation est exclusivement réservée aux étudiants de l'IEP de Lyon, les étudiants de l'Université de Lyon 2 ou d'autre établissement n'ont pas d'accès à cette formation.

³⁹ Institut d'Asie Orientale. *Rapport à Quatre Ans, 1994-1998 : Dossier Scientifique*. Op. cit. p. 163.

⁴⁰ Entretien avec Yveline Lecler, chercheur de l'Institut d'Asie Orientale

ASIOC tend à focaliser la recherche sur la société asiatique contemporaine à travers les problèmes géopolitiques ou géoéconomiques et sociétaux. Des séminaires sont orientés selon des axes thématiques. Il ne nous a pas été possible d'analyser le contenu précisément à cause de l'absence des maquettes de 2005 à 2009, mais des tendances ont été constatées. En effet, ce parcours a été créé dans le but de mieux comprendre la science politique appliquée aux sociétés asiatiques et de prendre la mesure des spécificités qui s'attachent à l'histoire, au développement et aux institutions qui composent l'Asie orientale. La formation s'est successivement orientée vers des études mixtes en sciences sociales et en études asiatiques. Les sujets abordés dans les séminaires sont de plus en plus pointus et les études sont plus organisées vers une approche pluridisciplinaire. L'enseignement évolue également en fonction du positionnement du Japon, le cours sur l'économie a été centré sur la haute croissance des années 1980, l'investissement à l'étranger et l'internationalisation, et depuis 2007, le cours s'intéresse non seulement à l'économie japonaise mais aussi aux relations économiques établies entre le Japon et les pays d'Asie. Le drame de Fukushima de 2011 avec ses conséquences est un sujet souvent traité dans les mémoires de fin d'études depuis 2011.

La formation sur les sciences sociales, avec une sensibilisation spécifique au monde asiatique, est rarement offerte au niveau national⁴¹. Par conséquent, les modalités d'inscriptions sont très sélectives (niveau minimal requis dans une langue asiatique, culture générale de l'Asie, connaissances fondamentales dans au moins une science sociale), chaque promotion est constituée d'environ 20 à 25 étudiants.

⁴¹ Au niveau national, la seule formation similaire est celle que propose l'IEP de Paris avec le master d'Analyse comparative des aires politiques.

QUETTES TRANSFORMATIONS SE SONT OPERES DANS LES BIBLIOTHEQUES AVEC L'EVOLUTION DES ETUDES JAPONAISES ?

Rappelons qu'un des rôles les plus importants des bibliothèques d'étude et de recherche est d'accompagner et de soutenir les activités d'enseignement et de recherche. Ainsi, les collections des bibliothèques reflètent les enseignements et la recherche de l'établissement. Les collections jouent aussi un rôle dans l'ouverture culturelle, la curiosité intellectuelle et la préservation de la mémoire de l'établissement ainsi que la diffusion de la production scientifique par le biais de thèses, actes de colloques et comptes-rendus de journées d'étude, etc⁴². De ce fait, lorsque l'enseignement et la recherche évoluent, les collections doivent également suivre.

Cette partie s'intéressera à la transformation - qui s'opère en parallèle de l'évolution des études japonaises constatée dans la partie précédente - sur la constitution des collections dans les bibliothèques d'étude et de recherche : les bibliothèques universitaires Jean Moulin Lyon 3 et la bibliothèque de l'IAO.

LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES JEAN MOULIN LYON 3

Les BU Lyon 3 sont composées de la bibliothèque de la Manufacture, de la Bibliothèque de Droit et Philosophie, de la salle de lecture Alexandra David-Néel de la MILC⁴³, de la bibliothèque du campus de Bourg-en-Bresse, des bibliothèques des unités de recherche (bibliothèques associées), ainsi que de la bibliothèque Diderot de Lyon. Les BU Lyon 3 appliquent la politique documentaire qui consiste à suivre au plus près les programmes des enseignements et diplômes ainsi que les différents thèmes de recherche tout en favorisant l'offre numérique⁴⁴.

La bibliothèque de la Manufacture, localisée 6 cours Albert Thomas, Lyon 8ème, est le résultat de grands travaux qui se sont répartis en deux tranches : la construction d'un bâtiment neuf de 1994 à 1996 et la rénovation du bâtiment F de la Manufacture (aile sud-ouest) de janvier 2003 à avril 2004. Cette bibliothèque dispose de collections couvrant l'ensemble des disciplines enseignées en premier cycle : droit, sciences politiques, langues et littérature, histoire, géographie et sciences de l'information, et un pôle de référence en gestion/économie (tous niveaux) pour l'Université de Lyon. La Bibliothèque de Droit et Philosophie (BDP), située au 15 quai Claude Bernard, Lyon 7ème, couvre les domaines du droit et des sciences politiques au niveau des études en master et en recherche, et le domaine de la philosophie, quant à lui, destiné en premier et deuxième cycles d'étude. La BDP possède aussi un fonds concours CAPES et AGREG pour les disciplines de philosophie, lettres, histoire et géographie. Les BU Lyon 3 disposent à la MILC,

⁴² Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Bibliothèques universitaires. [en ligne]. [consulté le 19 avril 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20545/les-bibliotheques-universitaires.html>>.

⁴³ Désormais la bibliothèque de la MILC

⁴⁴ SCD Lyon 3. *La documentation à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Rapport annuel 2015*. 2016. p. 66.

située au 35 rue Raulin, Lyon 7^{ème}, d'un plateau de 400 m² de 40 places assises au 2^{ème} étage. La bibliothèque de la MILC est consacrée aux collections slaves et asiatiques portant sur la civilisation, la linguistique, la littérature ainsi que sur l'histoire de niveau recherche.

Les collections de japonais : un peu d'histoire

Dès la création du cursus des études japonaises, le fonds japonais a été géré par l'association rhodanienne des études japonaises avec une aide financière d'au moins 40 000 francs par an par la fondation du Japon, organisme culturel officiel japonais⁴⁵. En 1982, le fonds japonais comptait environ 300 volumes et était localisé dans une bibliothèque d'une composante, à savoir la Bibliothèque Langues et Philosophie (BLP) située au sous-sol du bâtiment Athéna à la Faculté des langues. En 1989, en même temps de la création du service commun de la documentation (SCD) de Lyon 3, l'intégration des bibliothèques de la faculté a été votée par le conseil d'administration de l'université⁴⁶. La BLP a été ainsi intégrée à la bibliothèque universitaire. Puis, issue du regroupement de la BLP et de la Bibliothèque Lettres et Civilisation (BLC), la Bibliothèque Lettres et Langues (BLL) a été inaugurée en avril 2002. A ce moment, le fonds japonais, qui comptait environ 950 ouvrages, a été réparti sur deux sites, les collections destinées au premier cycle ont été déménagées à la bibliothèque de la Manufacture et les collections destinées au deuxième et troisième cycles à la BLL. Cette dernière située dans les locaux prêtés par le Conseil Général du Rhône était considérée comme une bibliothèque provisoire⁴⁷, une réintégration avait été prévue en fonction de l'évolution des BU et des déménagements des enseignements⁴⁸. Enfin, la BLL a définitivement fermé ses portes en octobre 2014, et les collections de japonais ont été déménagées à la bibliothèque de la MILC inaugurée en janvier 2015.

Concernant le catalogage des documents en langues asiatiques (chinois et japonais) au sein des BU Lyon 3, il ne s'est fait que lentement faute de crédit pour engager des personnes maîtrisant les langues. Au début de l'année 2001, les BU ont commencé à constituer un catalogue en chinois et japonais accessible au public sur un poste informatique à la BLL, le traitement documentaire de ces langues a ainsi débuté⁴⁹. En 2003, un personnel vacataire a été recruté pour le catalogage des documents en japonais provenant des dons et des anciennes acquisitions qui comptaient environ 520 volumes en rayon^{50 51}. Cette personne a également apporté son aide pour l'acquisition en japonais mais de façon ponctuelle, et enfin l'acquisition en langues asiatiques a été réduite à zéro en 2005 faute de personnel compétent en langues asiatiques. En septembre 2005, le catalogage en langue asiatique commence directement dans le catalogue du Système Universitaire de

⁴⁵ Archives de l'Université Lyon 3. Demande d'habilitation à délivrer la licence de langues vivantes étrangères mention japonais, 1982.

⁴⁶ DENECKER, Claire. *L'Université Jean Moulin Lyon 3 : organisation et politique documentaire*. Rapport de stage. Villeurbanne : Enssib, 2000. p.18.

⁴⁷ Archives de l'Université Lyon 3. Procès-Verbaux du conseil de la documentation du 25 avril 2002. p. 6.

⁴⁸ DEMORTIERE, Yannick ; FAIVRE Héloïse ; FAU Guillaume ; et al. *Évaluation d'un segment documentaire : les collections de monographies du domaine asiatique à la Manufacture des Tabacs, Lyon 3*. Dossier collections DCB. Villeurbanne : Enssib, 2003. p. 10.

⁴⁹ Archive de l'Université Lyon 3. SCD Lyon 3. Contrat quadriennal 2003-2006. 15 janvier 2002. p. 8-9.

⁵⁰ SCD Lyon 3. *La documentation à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Rapport annuel 2002*. 2003. p. 12.

⁵¹ Archive de l'Université Lyon 3. SCD Lyon 3. *Contrat quadriennal 2003-2006. Op. cit.* p. 91.

Quelles transformations se sont opérées dans les bibliothèques avec l'évolution des études japonaises ?

Documentation (Sudoc) sous le logiciel WinIBW, à nouveau, un personnel vacataire pour le japonais a été recruté grâce à des crédits de la recherche⁵². Le tableau ci-dessous permet de voir l'évolution du nombre de titres catalogués dans le Sudoc par les BU Lyon 3⁵³. Les collections de japonais se sont accrues régulièrement grâce à des dons et des nouvelles acquisitions. En décembre 2009, un nouvel agent possédant les compétences linguistiques nécessaires a été chargé des collections est-asiatiques⁵⁴.

Tableau 2 : Evolution 2005-2010 du nombre de titres en japonais signalés dans le Sudoc

Déc 2005	Déc 2006	Déc 2007	Déc 2008	Déc 2009	Déc 2010
141	963	1325	1715	1991	2095

Dons et fonds spécifiques

Le fonds japonais est alimenté par des achats et aussi par l'acquisition de dons. En effet, l'ensemble du fonds asiatique des BU Lyon 3 s'est considérablement développé depuis le début des années 2000, grâce à l'acquisition de la bibliothèque d'Yves Hervouet et grâce aux achats effectués sur les crédits du don Sibley.

A l'origine, la donation de la fondation du Japon dans le cadre de l'aide et du développement de l'enseignement du japonais à l'étranger a été gérée par des enseignants. Depuis l'intégration de la BLP en 1989, les BU se sont chargées de la coordination ainsi que du traitement des documents et la bibliothèque a reçu une trentaine d'ouvrages chaque année jusqu'en 2007. Le fonds Hervouet, acheté en 2000, est la bibliothèque personnelle du chercheur sinologue M. Yves Hervouet⁵⁵. Il s'agit d'un fonds encyclopédique qui concerne principalement la Chine mais aussi plus de 200 documents portant sur le Japon, en particulier sur la littérature et l'histoire japonaise. M. William F. Sibley, à l'origine du don Sibley, est un enseignant-chercheur japonisant, fin connaisseur de la littérature japonaise. Il a apporté une contribution de 50 000 dollars à la constitution de l'ensemble des collections asiatiques de recherche⁵⁶. Ce don a été utilisé sur plusieurs années de 2002 à 2006. Plus de 500 ouvrages ont été acquis pour les études japonaises et plus de 70 % de ce don a été investi dans le domaine de la littérature japonaise, notamment dans la poésie japonaise. En 2001, le fonds japonais a aussi été enrichi par le don Iseler, professeur de japonais qui a donné sa collection d'environ 100 ouvrages portant sur la linguistique et la littérature japonaise. Enfin, tout récemment en 2016, les collections Sumitani ont été offertes par M. Hirobumi Sumitani, professeur à l'Université d'éducation d'Osaka. Ce don, en cours de catalogage, représente plus de 600 volumes d'auteurs japonais des 19^e et 20^e siècles (romanciers, poètes, essayistes, philosophes), en édition complète⁵⁷.

⁵² SCD Lyon 3. *La documentation à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Rapport annuel 2005*. 2006. p. 5.

⁵³ Les chiffres sont issus des rapports annuels du SCD Lyon 3, 2009 (p. 21) et 2010 (p.49).

⁵⁴ SCD Lyon 3. *Compte-rendu de la commission d'acquisition Est-Asiatique*. 15/06/2010. p. 1.

⁵⁵ Le fonds Hervouet comporte au total 80 titres de périodiques, 1200 titres de monographies, 1432 tirés à part, 184 travaux d'enseignants. SCD Lyon 3. *Fonds du professeur Hervouet*. ca 2003. non paginé.

⁵⁶ SCD Lyon 3. *La documentation à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Rapport annuel 2002*. 2003. p. 18.

⁵⁷ SCD Lyon 3. *La documentation à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Rapport annuel 2016*. 2017. p. 50.

L'évaluation des collections de japonais des BU Lyon 3

Les BU Lyon 3 ont mis à notre disposition l'inventaire des collections de japonais daté du mois de juillet 2016, ainsi que les inventaires du fonds DVD et du fonds BD datés du mois de décembre 2016. Nous nous sommes également appuyés sur des entretiens avec des bibliothécaires des BU Lyon 3 et avec des enseignants du département des études japonaises, afin de réaliser une étude des collections. Enfin, j'ai pu apporter ma propre expérience en tant que responsable scientifique de collections asiatiques des BU Lyon 3 durant l'année 2016.

Tout d'abord, notre étude a pour but de dresser un panorama des collections (année d'acquisition, langue utilisée, support du document, etc) et aussi examiner les collections par rapport à l'évolution structurelle des études (diplômes, lieux de formation, etc.) et par rapport aux effectifs d'étudiants en japonais. Puis, nous avons découpé les collections par disciplines et par sujets de recherche afin d'approfondir notre évaluation. Nous avons utilisé les cotes Dewey pour réaliser l'étude du fonds, mais une difficulté est survenue avec certains ouvrages écrits en japonais acquis au début des années 2000 parfois classés sous une mauvaise cote, nous obligeant à reclasser des documents.

Nous ne détaillerons pas l'ensemble des résultats mais nous en sélectionnerons quelques-uns pour approfondir l'analyse du fonds. L'ensemble des résultats de l'évaluation se trouve en annexe 4.

Le panorama des collections de japonais

Actuellement, le fonds japonais des BU Lyon 3 contient 6 571 titres de monographies pour 7 881 volumes au total (fonds BD et DVD non compris). Ce fonds est réparti sur deux sites : la bibliothèque de la Manufacture destinée principalement aux étudiants en licence et la bibliothèque de la MILC considérée comme la bibliothèque de recherche destinée ainsi aux étudiants en master, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs. Les domaines les plus acquis sont différents sur chaque site. À la bibliothèque de la Manufacture, on trouve des ouvrages de littérature à la fois en version originale et traduite ainsi qu'un ensemble de manuels d'apprentissage des langues, viennent ensuite les disciplines de l'art puis, l'histoire et la géographie, et dans une moindre mesure, des sciences sociales. La bibliothèque de la MILC offre un fonds spécialisé, la plupart des ouvrages sont en langue originale, la littérature toujours en tête des acquisitions, les sciences sociales, l'histoire et la géographie et les arts suivent, les documents sur la linguistique sont beaucoup moins présents qu'à la manufacture.

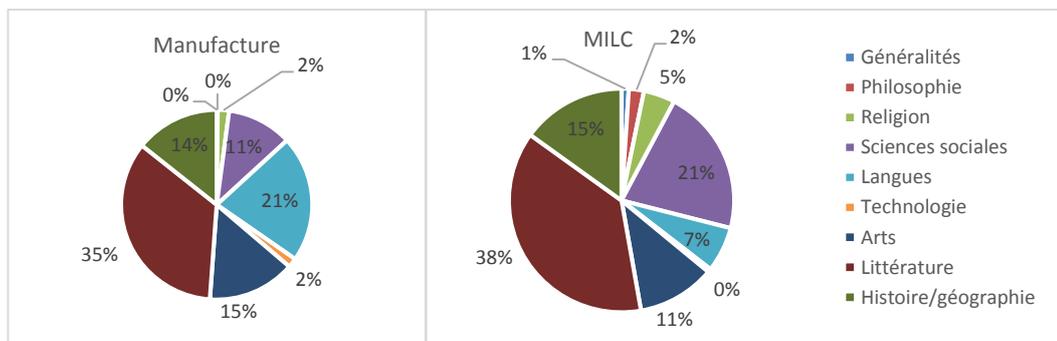


Figure 1 : Répartition des titres par disciplines à la manufacture et à la MILC

Quelles transformations se sont opérées dans les bibliothèques avec l'évolution des études japonaises ?

Le diagramme ci-dessous (figure 2) indique l'évolution du nombre de titres par sites, à la Manufacture, destinée aux étudiants en premier et deuxième cycles (ligne bleue) et à la MILC, considérée comme une bibliothèque de recherche (ligne orange), avec l'évolution structurelle du département de japonais (bulles vertes) et des BU (bulles jaunes).

Nous constatons une forte augmentation du nombre d'ouvrages de 2002 à 2009, ceci s'explique par le fait que le nombre total comprend l'acquisition de l'année plus le catalogage rétrospectif des ouvrages qui a été réalisé par des personnels vacataires. Le nombre d'ouvrages catalogués avant 2009 n'est pas de reflet réel des acquisitions, entre un tiers et la moitié des ouvrages catalogués viennent des achats durant cette période. A partir de 2009, le nombre d'ouvrages catalogués est le reflet réel de l'acquisition réalisé par année.

Nous pouvons supposer que la création des diplômes de troisième cycle (1999-2001) et la création de l'Institut des Langues et Cultures Slaves et Asiatiques (ILCSA, 2003) ainsi que l'ouverture de la BLL (2002) ont incité les BU à mettre à disposition du public plus d'ouvrages pointus. Nous pouvons constater en effet que le nombre d'ouvrages pour la MILC augmente massivement. Cependant, nous ne constatons pas de variation significative lors de l'évolution des diplômes au moment de la réforme LMD en 2003 ou lors du nouveau parcours de master langue culture et entreprise en 2007. Le changement des noms des diplômes (LVE en 1982, LLCE en 1995 et LLCER en 2003), ou bien le changement fréquent de lieu des formations (quais, Manufacture, MILC) n'ont pas eu non plus d'impact significatif sur les collections.

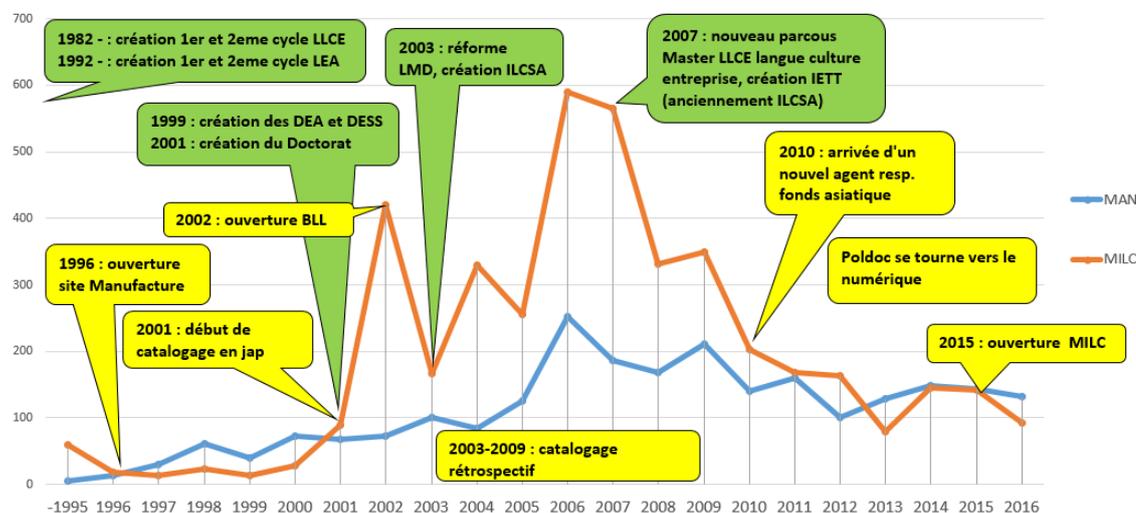


Figure 2 : Evolution du nombre de titres par sites avec des événements marquants

Le diagramme ci-dessous (figure 3) permet d'observer l'évolution du fonds japonais par rapport aux langues écrites. Nous notons une forte augmentation des documents en japonais à partir de 2002, le catalogage en langue originale a en effet commencé à cette époque et le catalogage rétrospectif a été effectué entre 2003 et 2009. Nous constatons une baisse de l'acquisition en langue japonaise entre 2010 et 2013, alors qu'un nouvel agent possédant les compétences linguistiques est arrivé à la fin de l'année 2009.

Quelles transformations se sont opérés dans les bibliothèques avec l'évolution des études japonaises ?

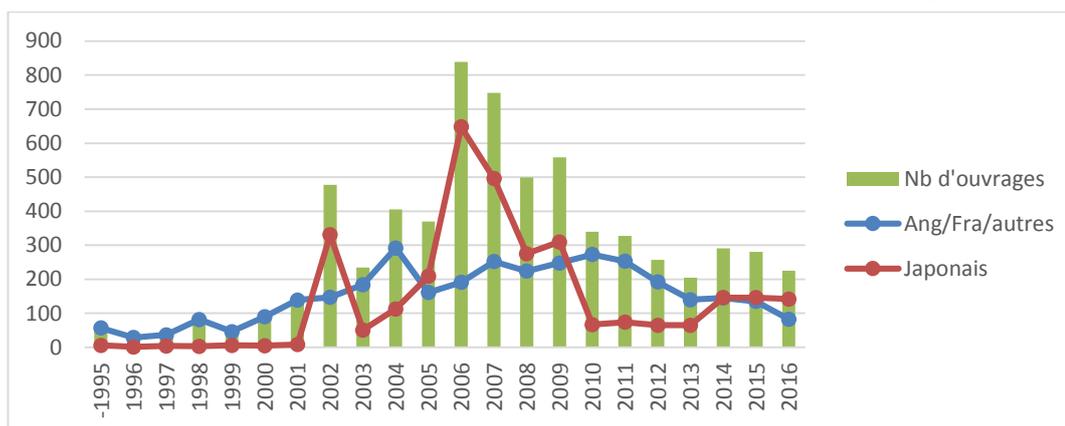


Figure 3 : Evolution du nombre de titres catalogués par langues

Le diagramme suivant (figure 4) permet de visualiser l'évolution du nombre de titres catalogués par disciplines. La littérature, les langues et l'histoire représentent toujours des pôles principaux et les arts, les sciences sociales constituent des pôles émergents. Nous pouvons observer une forte croissance du domaine des sciences sociales depuis 2002, probablement une des conséquences de l'ouverture des formations de troisième cycle (DEA langues et identités culturelles, DESS langues et affaires japonaises et doctorat études de l'Asie et ses diasporas) entre 1999 et 2001.

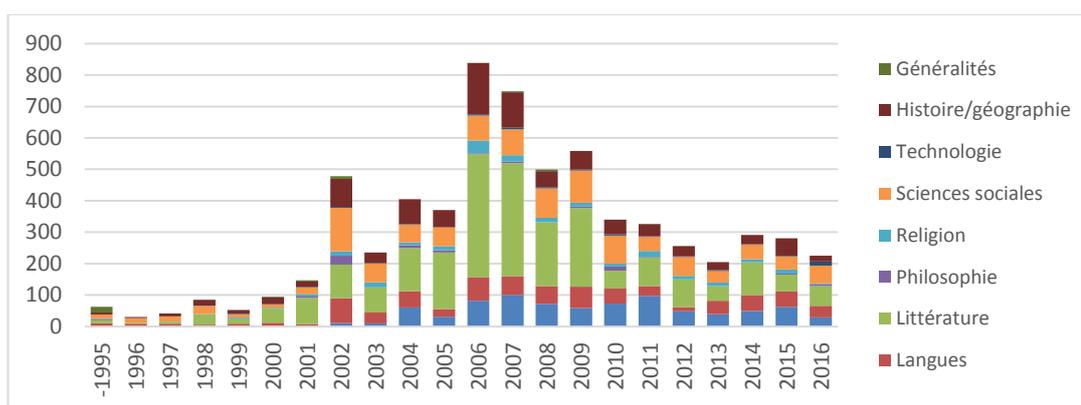


Figure 4 : Evolution du nombre de titres catalogués par disciplines

Le diagramme ci-dessous (figure 5) montre l'évolution des titres acquis pour le japonais par support ainsi que l'évolution des effectifs en japonais. Nous avons retiré les titres acquis par donation pour cette évaluation afin de faire ressortir au plus près les titres achetés par les BU. Les effectifs du département des études japonaises augmentent progressivement depuis sa création jusqu'en 2013. En parallèle de cette croissance, le nombre de titres acquis augmente de la même manière. Nous n'avons pas identifié les raisons de la forte augmentation du budget en 2006, mais cette augmentation budgétaire a impacté l'ensemble des collections des BU Lyon 3⁵⁸. La diminution des monographies depuis 2012 est liée au fait que la politique documentaire des BU est tournée vers le numérique, en effet une ressource numérique japonaise ainsi qu'une plateforme de livres numériques ont été acquises en 2012.

⁵⁸ SCD Lyon 3. *La documentation à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Rapport annuel 2006. 2007.* p. 22.

Quelles transformations se sont opérées dans les bibliothèques avec l'évolution des études japonaises ?

Les fonds BD et DVD sont localisés dans la salle d'actualité à la bibliothèque de la manufacture. Cette salle a été ouverte en 2004 afin d'offrir aux étudiants un espace de consultation de documentation d'actualité avec une approche pluridisciplinaire et multisupport, ainsi que pour renforcer leur culture générale⁵⁹. Les achats de BD en 2006 et 2011 sont importants (figure 5), ils se font sous la forme de mangas littéraires et historiques sur le Japon, ces acquisitions ont été réalisées dans le but de proposer aux étudiants de premier cycle une première approche de textes complets en langue japonaise⁶⁰. Des films japonais ont été acquis suite à une forte demande de la part des enseignants, 10 % du budget du fonds japonais a été consacré à l'acquisition de DVD en 2010, en accord avec les enseignants⁶¹. Toutefois, l'acquisition des DVD en continu est assez limitée à cause de problèmes relatifs aux droits de diffusion et d'emprunt.

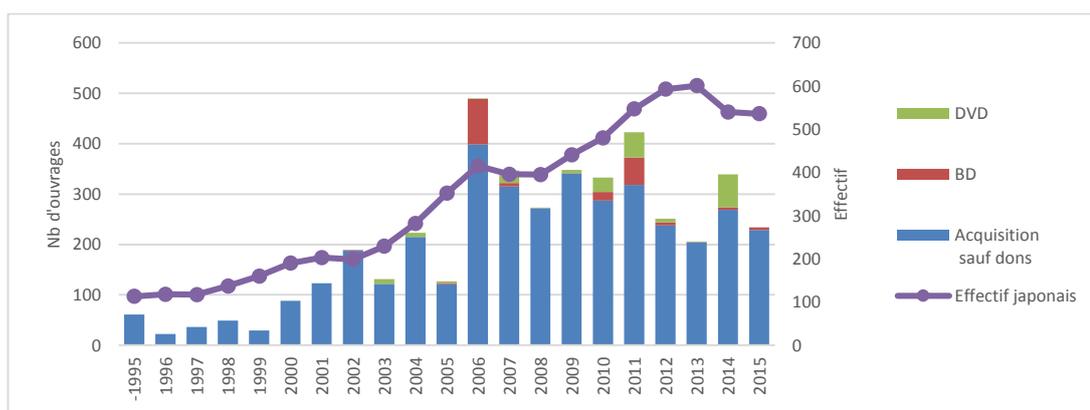


Figure 5 : Evolution des monographies, BD et DVD par effectifs d'étudiants en japonais

Concernant les périodiques pour les études japonaises et asiatiques, les BU disposent de 46 titres dont 7 sont en cours d'abonnement, ils sont également répartis sur deux sites en fonction du niveau du contenu. Durant 2007 et 2015, cinq périodiques ont été désabonnés en raison de leur passage en version numérique. Et aussi, avec l'accord des enseignants lors des commissions d'acquisition, deux périodiques sur la littérature japonaise ont été désabonnés en 2006 et en 2009.

Au début des années 2000, les BU Lyon 3 ont commencé à disposer de ressources numériques. Quant aux ressources pour les études japonaises, les BU ont acquis en 2009 une base JapanKnowledge comprenant des encyclopédies et des dictionnaires, de la presse et de la littérature classique. Nous n'évaluerons pas titre à titre le contenu de l'offre numérique car cela serait peu significatif dans la mesure où les BU ne peuvent pas choisir la composition des ressources. Puis en 2012, la base Kikuzo est acquise, proposant un accès à l'intégralité des archives du quotidien japonais Asahi. Depuis 2015, les nouvelles propositions de périodiques numériques émises par des enseignants n'ont pu être acquises pour des raisons budgétaires⁶².

⁵⁹ SCD Lyon 3. *La documentation à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Rapport annuel 2006. 2007.* p. 31.

⁶⁰ SCD Lyon 3. *Compte-rendu de la commission d'acquisition Est-Asie.* 2010-2011. p. 2.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² SCD Lyon 3. *Compte-rendu de la commission d'acquisition Est-Asiatique.* 2015 et 2016.

L'évaluation des collections par l'évolution des études japonaises

La filière LEA

Les effectifs étudiants de la filière LEA japonais (ouverte en 1992) augmentent progressivement. Toutefois, l'acquisition d'ouvrages concernant les études sur l'économie, la gestion, les sciences politiques et le droit pour le Japon n'a pas connu d'augmentation. La forte augmentation en 2002 s'explique par le catalogage de nombreux documents en japonais acquis depuis l'ouverture de la BLP. Nous notons une augmentation en 2016, qui correspond à une période d'active participation des enseignants aux suggestions d'acquisition (plus de 50 ouvrages proposés)⁶³. Par ailleurs, aucun document concernant la traduction de textes juridiques, économiques ou techniques utilisés dans la filière LEA n'a été acquis entre 2011 et 2015, seulement quatre livres ont été acquis en 2016 et au total, une trentaine d'ouvrages sont disponibles, ce qui représente un nombre relativement faible par rapport au nombre d'inscriptions en LEA.

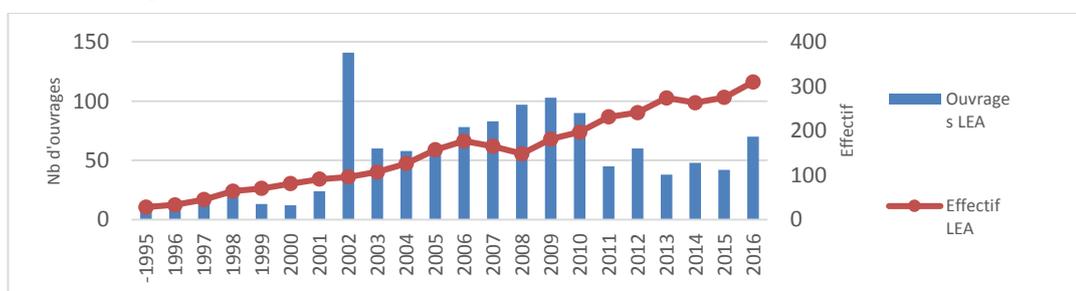


Figure 6 : Evolution des ouvrages servant à la filière LEA par effectifs étudiants LEA

L'apprentissage de la langue

L'enseignement de la langue s'est orienté vers la pratique orale depuis 2007. Afin d'étudier si les collections ont suivi cette évolution, nous avons classé les ouvrages traitant de l'apprentissage de la langue en quatre modules : compréhension des écrits, production écrite, compréhension de l'oral, et production orale. Les documents portant sur les écrits font toujours l'objet d'acquisition, mais le nombre de titres acquis a beaucoup diminué depuis 2010. Et inversement, la production orale augmente petit à petit depuis 2008, et la compréhension de l'oral commence à être achetée à partir de 2011. De plus, des manuels et des guides portant sur la présentation orale, l'exposé dans la classe et la conversation quotidienne se multiplient depuis 2008.

⁶³ Données issues de ma propre expérience professionnelle en tant que responsable des collections de japonais en 2016.

Quelles transformations se sont opérées dans les bibliothèques avec l'évolution des études japonaises ?

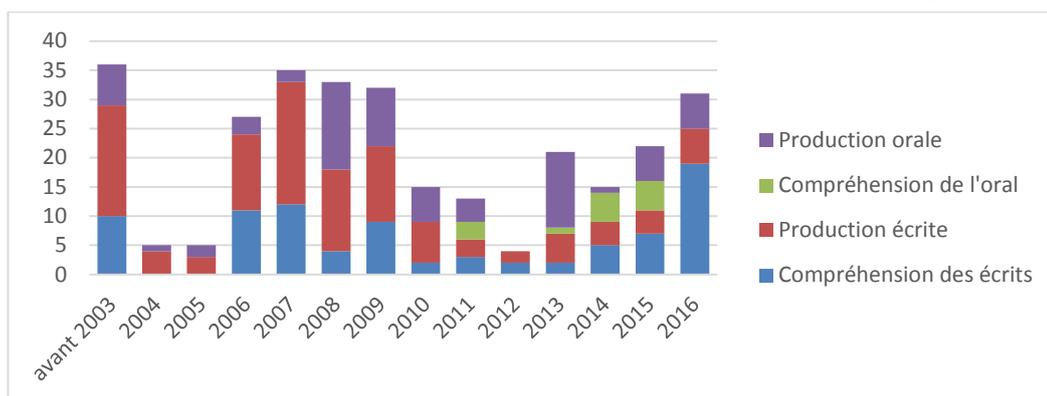


Figure 7 : Evolution des titres sur l'apprentissage de la langue

L'histoire

Nous avons divisé les ouvrages sur l'histoire du Japon en quatre époques : l'époque ancienne (des origines à 1185), l'époque féodale (1185-1868), l'époque moderne (1868-1945) et l'époque contemporaine (1945 à aujourd'hui). L'époque moderne est l'époque la plus acquise, nous notons même une légère augmentation depuis 2009. L'époque contemporaine n'est pas très représentative de l'acquisition alors que nous avons vu précédemment que l'enseignement du japonais s'ouvrait vers cette époque avec l'arrivée d'un nouvel enseignant.

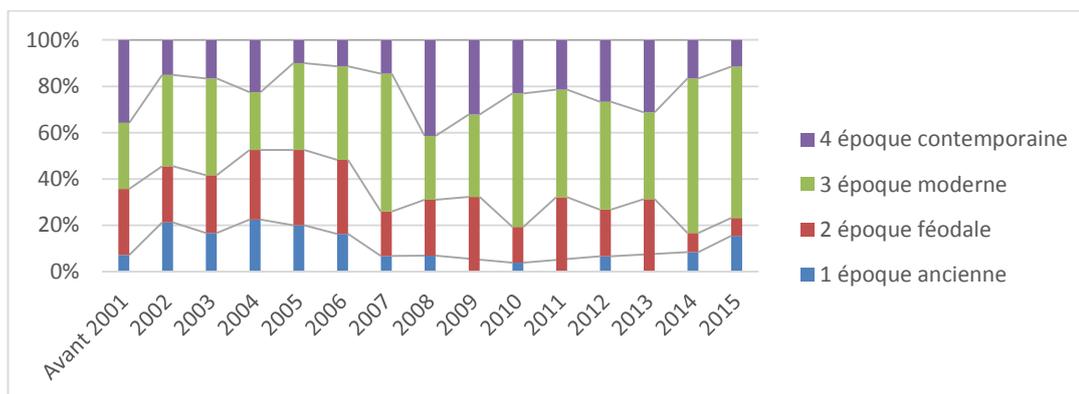


Figure 8 : Evolution des titres sur l'histoire du Japon par époques

La littérature

Après avoir identifié l'arrivée de l'enseignante de littérature contemporaine en 2012, nous avons tout d'abord prévu de réaliser une analyse des collections de littérature japonaise par époques. Cependant, le classement des BU Lyon 3 ne nous a pas permis d'utiliser cette méthode. En effet, les ouvrages sont classés par nature du document : étude critique, roman, poésie, théâtre, etc. Vu le nombre très important d'ouvrages (2404 au total pour la littérature japonaise), nous avons renoncé au reclassement par époques.

Nous avons constaté que les ouvrages critiques sur la littérature japonaise ainsi que sur certains auteurs japonais ne sont pas nombreux par rapport au nombre d'œuvres littéraires. L'augmentation considérable des romans ou des nouvelles en version originale depuis 2011 s'explique par l'initiative du responsable des

collections qui a proposé aux étudiants une actualité littéraire japonaise⁶⁴. La sélection des œuvres est basée sur les lauréats de prix de littérature japonaise.

En 2012, les BU se sont abonnées à Scholarbox, plateforme de livres numériques, et les BU privilégient encore aujourd'hui les livres numériques aux livres au format papier. Toutefois, l'acquisition de littérature japonaise traduite continue au format papier car l'offre de Scholarbox n'est pas assez large. La ressource JapanKnowledge, acquise en 2012, offre principalement des dictionnaires et des encyclopédies et accessoirement des livres numériques en langue originale, mais les titres portent uniquement sur la littérature classique de l'origine jusqu'au début du 18^e siècle et ceux-ci sont déjà presque tous disponibles au format imprimé dans les BU.

Les nouveaux domaines des études : cinéma et manga

Comme nous pouvons le voir dans le graphique ci-dessous (figure 9), le tout premier ouvrage sur le cinéma japonais a été acquis en 2001 et nous notons une forte augmentation à partir de 2006 suite à une recommandation du département d'études japonaises. Des ouvrages critiques sur des grands réalisateurs tels que Yasuhiro Ozu, Akira Kurosawa, Takeshi Kitano ont été acquis à cette occasion. Nous remarquons également une augmentation des documents sur l'animation depuis 2009.

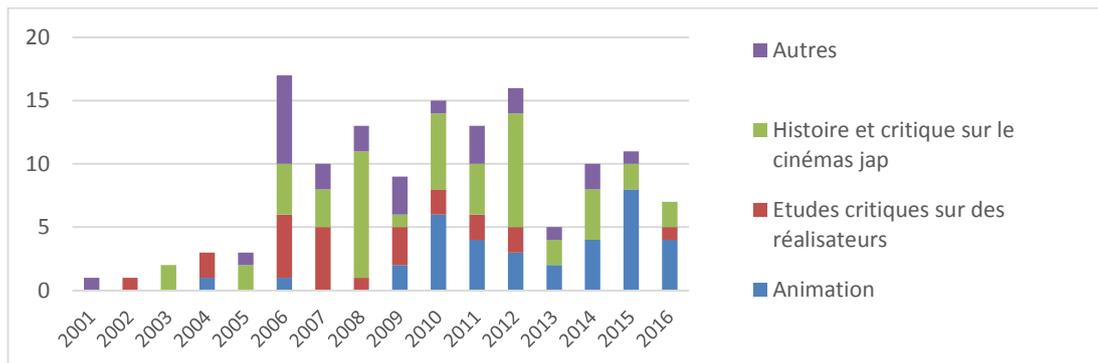


Figure 9 : Evolution des titres portant sur le cinéma japonais

Un phénomène similaire se retrouve dans le domaine des études sur les bandes dessinées japonaises, autrement dit les mangas. L'acquisition scientifique sur les mangas augmente depuis 2006 jusqu'en 2013 (sauf en 2010 où aucun ouvrage sur les mangas n'a été acquis). Cette augmentation peut s'expliquer par l'arrivée d'un nouvel enseignant spécialisé dans ce domaine. L'acquisition dans les domaines du cinéma et des mangas a légèrement diminué depuis 2014 tandis que les cours continuent.

Les travaux de recherche

Comme nous l'avons constaté dans la partie précédente, les travaux scientifiques récents au sein de l'IETT se situent dans le domaine des sciences sociales, de l'histoire et des arts plutôt que dans les études littéraires, linguistiques ou religieuses. Nous avons ainsi comparé les documents de la bibliothèque de la MILC, considérée comme la bibliothèque de recherche, en les classant par disciplines.

⁶⁴ SCD Lyon 3. *Compte-rendu de la commission d'acquisition Est-Asie 2010-2011*. p. 2

Quelles transformations se sont opérées dans les bibliothèques avec l'évolution des études japonaises ?

Depuis 2006, les ouvrages classés sous les cotes religion et linguistique ont été nettement moins acquis, et d'autres disciplines comme la littérature, l'histoire, les arts, les sciences sociales n'ont pas connu d'évolution particulière. Par ailleurs, les études féminines et les études de genre sont des sujets de recherche reconnus à Lyon 3, ce thème a fait l'objet depuis toujours d'acquisition et nous notons un pic en 2010. 16 % des ouvrages portant sur les femmes se trouvent dans le domaine littéraire et 69 % se situent dans la sociologie. Pour ce dernier, les ouvrages pour les études de femmes dans la société ont commencé à être acquis au début des années 2000.

La culture japonaise populaire est un autre thème souvent traité dans les mémoires des étudiants de master depuis le début des années 2000. Nous avons confirmé l'existence de collections portant sur les mangas, le cinéma, la musique, les jeux vidéo, etc. L'enrichissement de ces collections commence toutefois un peu plus tard en 2006.

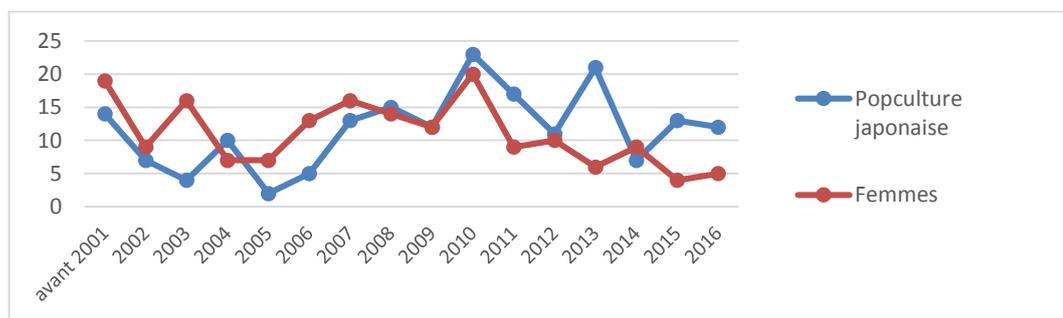


Figure 10 : Evolution des titres acquis sur des sujets de recherche

LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT D'ASIE ORIENTALE

La bibliothèque de l'IAO a été ouverte en 1993 en même temps que la création de l'Institut dans le Centre Berthelot. En 1998, elle a acquis les collections asiatiques de l'Institut de Recherches Comparatives sur les Institutions et le Droit du CNRS, les collections de la bibliothèque de l'IAO se sont notamment enrichies d'ouvrages sur la Chine, le Japon, la Corée et le Vietnam. Cette bibliothèque a pour mission de mettre à disposition la documentation nécessaire à la recherche sur les pays d'Extrême-Orient et ainsi de constituer un centre de documentation en France. L'IAO ne possède pas de locaux pour organiser un accès direct au fonds, l'ensemble des documents est stocké dans les magasins de la bibliothèque Diderot de Lyon⁶⁵ depuis le déménagement de l'IAO sur le campus Descartes de l'ENS de Lyon en 2002.

Cette bibliothèque de recherche est accessible aux membres de l'Institut, aux étudiants en master et aux doctorants dirigés par un membre de l'IAO, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs extérieurs. Elle est aussi ouverte aux étudiants de licence issus de formations spécialisées sur l'Asie. Toutefois, la bibliothèque de l'IAO précise qu'elle ne remplace pas une bibliothèque universitaire mais qu'elle permet de faciliter le travail des étudiants qui souhaitent poursuivre des études de troisième cycle. Les collections couvrent l'ensemble des sciences sociales contemporaines appliquées à l'Asie orientale (anthropologie, démographie, droit, économie, ethnologie, géographie, histoire, philosophie, science politique, sociologie,

⁶⁵ La bibliothèque Diderot de Lyon est une bibliothèque pluridisciplinaire d'étude et de recherche issue de la fusion entre la Bibliothèque de l'ENS de Lyon et la Bibliothèque Interuniversitaire Lettres et Sciences humaines (BIU Lsh) ainsi que la bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique.

urbanisme). Plus des deux tiers du fonds documentaire sont constitués d'ouvrages en langue originale.

Concernant le traitement documentaire, les collections de l'IAO ont d'abord été gérées par le logiciel Loris, un des premiers logiciels offrant l'écriture en Unicode permettant le catalogage en caractère non latin. Depuis 2003, les ouvrages en caractère non latin ont été catalogués à la fois en transcription et en caractère d'origine⁶⁶. En 2007, la bibliothèque de l'IAO a signé une convention de services avec la bibliothèque de l'ENS lettres et sciences humaines pour la mise en place d'un nouveau système commun Aleph. En 2010, le catalogue de l'IAO a été intégré au SIGB Aleph de la bibliothèque de l'ENS et ceci a permis l'intégration des collections de l'IAO au Sudoc⁶⁷.

Le fonds japonais au sein du centre de recherche

Le fonds japonais compte plus de 14 000 livres, près de 160 périodiques dont 22 titres sont en cours d'abonnement. Il compte également plus de 300 mélanges, 50 cartes et 129 thèses/mémoires dont les directeurs sont membres de l'IAO. Quant aux langues, 78,7 % de monographies sont en japonais et 21,3 % sont soit en français, soit en anglais. La bibliothèque ne dispose pas de ressource électronique payante pour les études japonaises.

Une politique d'acquisition est suivie pour chaque domaine avec une priorité donnée sur les axes de recherches actuels. Les pratiques d'acquisition du fonds japonais s'effectuent principalement selon trois critères⁶⁸. La première pratique porte sur la veille documentaire par la documentaliste. Elle est informée des projets et des sujets de recherche lors de réunions. La documentaliste envoie des listes des nouvelles publications qui pourraient intéresser les chercheurs et elle les modifie en fonction des réponses, bien qu'il ne soit pas toujours facile d'obtenir une réponse de la part des chercheurs par le biais de la messagerie électronique. D'après la documentaliste, les discussions informelles dans les couloirs ou lors de visites dans les bureaux sont beaucoup plus efficaces tant pour collecter des besoins que pour être informés des projets et des intérêts actuels des chercheurs. La deuxième pratique s'appuie sur la demande des chercheurs et des doctorants. L'inconvénient de cette démarche, en particulier pour les ouvrages en provenance du Japon, est lié au délai important entre la date de la commande et la mise à disposition de l'ouvrage qui prend en général, trois à six mois. Les doctorants qui ont besoin d'ouvrages rapidement préfèrent les acheter eux-mêmes. Enfin, la dernière pratique s'effectue par l'achat de documents qui ne sont pas directement liés aux projets actuels mais dont l'acquisition est essentielle pour un centre de recherche sur l'Asie orientale contemporaine.

Dons et legs

La bibliothèque de l'IAO mène une politique active de préservation de fonds particuliers et l'acquisition des dons contribue beaucoup au développement du fonds japonais. La bibliothèque a reçu en legs le fonds personnel de M. Guy Gagnon

⁶⁶ Archives de l'ENS de Lyon, Institut d'Asie Orientale. Contrat Quadriennal 2011-2014 vague A dossier soumis à l'évaluation de l'AERES, 15 septembre 2009, Volume 1 : bilan scientifique, p. 50.

⁶⁷ *Ibid.* p. 50.

⁶⁸ Entretien avec Miyuki Yamamoto, documentaliste chargée du fonds japonais de la bibliothèque de l'IAO

(1946-1997) en 1999, ce fonds représente 2050 volumes en japonais⁶⁹. M. Guy Gagnon était chercheur au CNRS et spécialiste de l'historiographie chinoise et japonaise. En 2007, M. Hiroshi Nishikawa, ancien professeur de l'Université de Mié au Japon, a fait un don de sa collection personnelle à son départ en retraite. Sa collection portant sur la politique et l'histoire du Japon, représente environ 600 monographies et des collections de périodiques en langue japonaise parus depuis les années 1950. En 2009, M. Eric Seizelet, juriste et ancien directeur de l'IAO a fait un don de ressources historiques d'environ 350 ouvrages en japonais sur la politique et le droit du Japon. Ces deux derniers dons sont à ce jour en cours de catalogage. Par ailleurs, le fonds Georges Boudarel (Vietnam et Asie) reçu en 2008 et le fonds Porée-Maspero (Asie du Sud-est) déposé en 1998 comportent partiellement les documents sur la civilisation japonaise.

L'évaluation des collections de japonais de l'IAO

Afin d'effectuer notre étude du fonds, la bibliothèque Diderot de Lyon a mis à notre disposition l'inventaire de la bibliothèque de l'IAO datée du mois de décembre 2015. Le fonds japonais n'a pas été clairement différencié parmi les collections de la bibliothèque de l'IAO. Nous avons donc utilisé les critères suivants pour dresser cet inventaire : les documents (livres, thèses, mémoires, mélanges, périodiques, etc.) rédigés en langue japonaise et les documents écrits en non japonais et contenant le mot « Japon » dans les zones de mots de sujet. Les données brutes fournies avec ces deux critères contiennent encore des collections non japonaises, toutes ces données ont été traitées avec le tableur Excel afin d'éliminer les collections non japonaises et classer toutes les données.

Cet inventaire comporte les documents acquis depuis la création du fonds japonais en 1994, pourtant l'année de création exemplaire commence en 2006 et l'année de création exemplaire 2010 atteint plus de 11 300 documents. Ce résultat informatique s'explique par l'opération de conversion de l'ancien catalogue du logiciel Loris vers le nouveau système Aleph⁷⁰. Nous nous sommes rendu compte que les documents portant l'année de création exemplaire 2010 contiennent en fait des documents acquis de 1994 à 2010.

Nous notons que l'évolution structurelle observée tant pour la recherche que pour l'enseignement au sein de l'IAO a eu lieu avant 2006 et qu'il nous est impossible d'analyser les collections avec par exemple les éléments suivants : partenariat avec l'ENS de Lyon (2002), création des formations spécialisées sur l'Asie contemporaine (entre 1994 et 2004). Nous allons ainsi nous focaliser sur l'évaluation des collections avec l'évolution de la recherche du point de vue des contenus.

La première approche de l'évaluation du fonds est une analyse quantitative par domaines de recherches (classement IAO) et par années (année de création exemplaire). La bibliothèque de l'IAO utilise les cotes élaborées au sein de l'établissement⁷¹, les cotes sont classées par matières : 1. Société, 2. Politique, 3.

⁶⁹ Archives de l'ENS de Lyon. Institut d'Asie Orientale. Rapport à quatre ans (dossier scientifique) : 1999-2002. p.18.

⁷⁰ En effet, la bibliothèque de l'IAO a simplement créé une notice lors du catalogage de documents sous Loris, sans réaliser d'exemplarisation. En 2010, lorsque toutes les notices créées précédemment ont été versées dans le logiciel Aleph, une notice d'exemplaires a été créée.

⁷¹ Le classement de l'IAO se trouve en annexe 5.

Droit, 4. Economie, 5. Espace et milieux, 6. Histoire et 7. Littérature⁷². Une fois cette première étape de prise de connaissance des collections effectuée, nous avons mis en évidence différents sujets de recherche. La deuxième approche s'appuie sur une analyse par mots-clés des sujets de recherche en français, anglais et japonais dans la zone du titre et des mots sujets. Enfin, nous avons réalisé des entretiens et des échanges de messages afin de compléter l'analyse du fonds. L'ensemble des résultats de l'évaluation se trouve en annexe 6.

L'évaluation par domaines de recherche

Les domaines les plus acquis des collections de japonais sont l'histoire, la société, l'économie et, dans une moindre mesure, le droit et la politique.

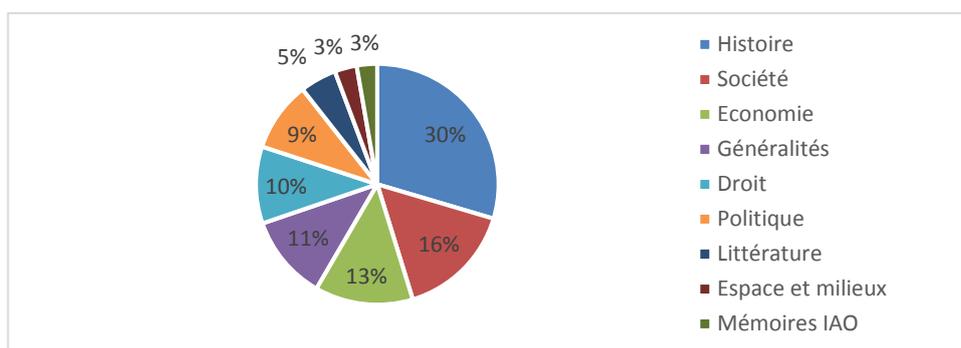


Figure 11 : Répartition des titres par domaines (cote IAO)

L'histoire

L'histoire du Japon a toujours été un des thèmes de recherche important depuis l'ouverture de l'IAO, il est ainsi naturel que le domaine le plus acquis soit l'histoire. Aussi, la cote histoire se décline non seulement pour des documents purement historiques, mais aussi pour des documents portant sur les thèmes d'histoire politique, d'histoire économique et d'histoire de la société. C'est pourquoi la cote histoire comporte plus de volumes que dans les autres domaines.

La société

La cote société comporte les enjeux de la société comme la famille, la santé, l'éducation et aussi l'anthropologie, la démographie, l'ethnologie, la philosophie, ainsi que la religion. Ce qui est notable ici est l'accroissement de titres classés sous la cote coordination et contrôle social (catastrophe) depuis 2011. Ceci est fortement lié aux catastrophes du séisme suivi du Tsunami et de l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima Dai-ichi. Nous étudierons en détail ces collections dans l'étape suivante. Une autre remarque dans ce domaine est que les thèmes du mariage, de la famille et des enfants ont beaucoup diminué depuis 2012. Également, le nombre d'ouvrages traitant des thèmes de la santé et de l'aide sociale a baissé entre 2011 et 2014 puis est remonté en 2015, alors qu'il y avait toujours des sujets de recherche portant sur l'anthropologie sociale, le travail des femmes, l'aide sociale jusqu'en 2014-2015.

⁷² La cote littérature est utilisée pour les documents acquis par dons, pas d'acquisition effectuée sous la cote littérature pour le fonds japonais.

L'économie

Pour les études en économie japonaise, les cotes économie sont très précises, elles sont réparties en 16 sous-catégories. Cependant, les ouvrages traitant des domaines de l'industrie, de la finance, du commerce (importation, exportation), du marketing, et des syndicats n'ont pas été acquis depuis 2009. Les thèmes qui continuent à faire l'objet d'acquisition, sont l'environnement, les ressources naturelles et l'énergie, les investissements, la délocalisation, les changements technologiques, l'innovation ainsi que les documents qui traitent de généralités. Cela s'explique par le fait que l'économie du Japon a été beaucoup étudiée, notamment la puissance industrielle avant 2000, les objectifs des études sur l'économie du Japon ont évolué, comme nous l'avons constaté, ainsi les acquisitions de la bibliothèque ont aussi suivi cette évolution de recherche.

Le droit

Le nombre d'ouvrages sur le droit depuis 2011 n'est pas très important, seulement une quarantaine d'ouvrages ont été acquis entre 2011 et 2015. Les dernières acquisitions sur le droit administratif, pénal, social ainsi qu'international ont été réalisées en 2010. Depuis 2011, les domaines acquis sur le droit sont très ciblés, la bibliothèque de l'IAO achète des ouvrages portant sur les nouvelles technologies et les brevets classés sous la cote droit spécial, et également certains ouvrages généraux et quelques ouvrages sur le droit constitutionnel.

La mémoire IAO

Le classement mémoire IAO comporte des documents répartis sous la cote mémoire (mémoires de Maîtrise, DESS, DEA et Master) et la cote thèse (thèses des membres de l'IAO et celles dont le directeur est membre de l'IAO) ainsi que la cote mélanges de l'IAO (tirés à part, brochures, working paper, articles, rapports de projets, actes de colloque, comptes-rendus, etc.)

Nous nous sommes aperçus que presque aucun document sous cette cote n'avait été acquis dans la bibliothèque depuis 2010. Nous avons identifié trois raisons⁷³ : la première raison est liée à la politique documentaire de l'IAO. En effet, la bibliothèque a décidé de ne pas beaucoup utiliser la cote mélanges et de classer plutôt sous les cotes par matières comme société, économie, droit, etc. dans le but de visualiser plus de contenu de documents. La deuxième raison tient à la numérisation du document notamment les tirés à part, le working paper, les articles. L'ouverture des archives HAL (Hyper articles en ligne) de l'IAO⁷⁴ en 2004 a également accéléré le peu de classement sous cette cote, car une fois que le document est numérisé et que l'on peut y accéder en ligne, la bibliothèque n'a plus besoin de l'acquérir au format imprimé. Ainsi, la cote mélanges a été transformée en dépôt dans les archives ouvertes HAL. Enfin la dernière raison se situe au niveau de la difficulté pour l'obtention des documents auprès des chercheurs et des étudiants, ceci explique notamment la non acquisition et le non signalement dans le catalogue des mémoires et des thèses depuis 2011.

⁷³ Entretien avec Miyuki Yamamoto, documentaliste chargée du fonds japonais de la bibliothèque de l'IAO

⁷⁴ HAL IAO [en ligne], [consulté le 11 août 2017]. Disponible sur le web : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/IAO_UMR5062/>.

Les périodiques

Concernant les périodiques, l'acquisition se fait de trois manières : l'abonnement payant, l'acquisition gratuite et l'échange avec d'autres établissements. La bibliothèque de l'IAO dispose d'environ 160 titres pour les études japonaises, parmi lesquels 14 titres en japonais, 6 titres en anglais et 2 titres en français sont en cours d'abonnement. En ce qui concerne les titres dont l'abonnement est terminé : 139 dont 80 titres en langues occidentales et 59 titres en japonais. La plupart de ces périodiques ont été acquis à titre gratuit ou par des dons de chercheurs. Les domaines des périodiques en cours d'abonnement ne suivent pas la même tendance que les monographies, il n'y a pas de titres sur l'histoire mais plutôt sur l'économie, le droit et la société et aussi des titres concernant les études globales sur le Japon. A son ouverture en tant que centre de recherche sur l'Asie orientale, la bibliothèque s'est dotée d'abonnements à de nombreux périodiques puis, des désabonnements ont été régulièrement réalisés en accord avec des chercheurs pour des raisons budgétaires et aussi par manque de place dans les magasins. Ainsi, nous pouvons dire que l'acquisition des périodiques suit bien les intérêts des travaux de recherche, car les chercheurs interviennent activement sur la décision d'abonnement ou de désabonnement.

L'analyse par sujets de recherche

Afin d'examiner la transformation des collections de japonais avec l'évolution de la recherche, nous avons sélectionné huit sujets de recherche issus de notre étude précédente. Les sujets que nous avons retenus ainsi que les mots-clés sont en annexe 7.

Les crises économiques

Les crises économiques du Japon ont été un sujet de recherche continue depuis les années 2000 jusqu'en 2010. L'inventaire mis à notre disposition ne permet pas d'analyser l'acquisition des documents réalisée avant 2006 (dû au problème d'exemplarisation lors du changement de logiciel). Toutefois, nous avons constaté que les ouvrages portant sur la crise économique, le chômage et l'emploi n'ont quasiment plus été acquis depuis 2006⁷⁵ (figure 12). Néanmoins, des ouvrages traitant des conditions économiques générales et se rapportant partiellement aux crises économiques continuent d'être acquis.

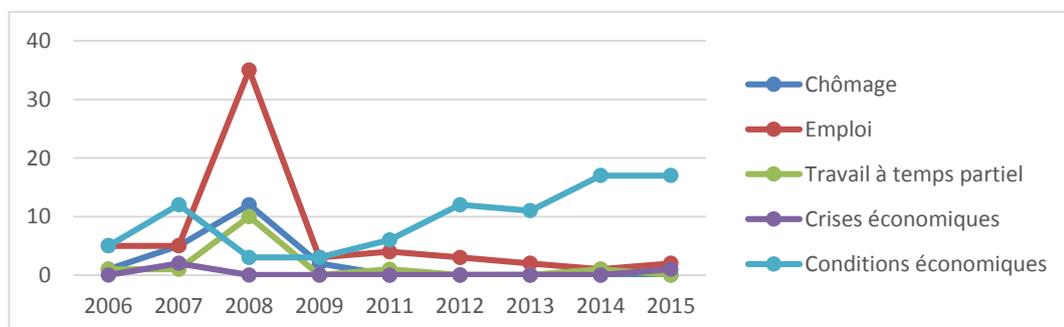


Figure 12 : Evolution de l'acquisition sur la crise économique

⁷⁵ Les documents portant sur l'emploi acquis de 2011 au 2015 sont les rapports statistiques publiés chaque année. Il n'y a aucune acquisition de livres scientifiques sur ce sujet.

L'innovation

Le mot « innovation » est apparu dans les projets de l'établissement depuis 2009. Nous avons étudié les documents portant sur ce thème qui est réparti en économie, en histoire ainsi que dans les généralités (figure 13). Les ouvrages contenant ce mot dans les zones de titres ou de mots sujets sont au nombre de 151, pourtant ils n'ont pas été beaucoup acquis depuis 2009. De plus, les acquisitions faites en 2009 et en 2011 sont des rapports statistiques annuels qui ne sont pas issus de recherches scientifiques, nous pouvons donc affirmer que les collections portant sur l'innovation n'ont pas beaucoup été développées.

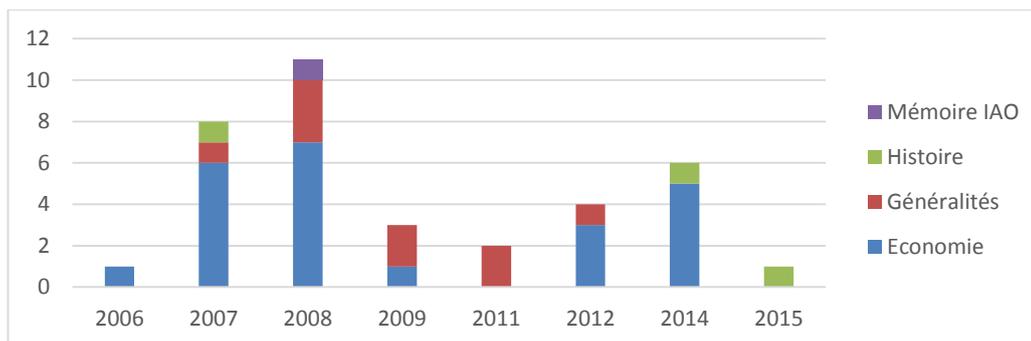


Figure 13 : Evolution de l'acquisition sur le thème de l'innovation

Le vieillissement

Le vieillissement de la société japonaise se retrouve dans les projets de recherche de l'IAO depuis 2012. La bibliothèque dispose pourtant d'ouvrages sur ce thème depuis beaucoup plus longtemps. En effet, le vieillissement est une problématique qui se pose au Japon depuis les années 1990, il est ainsi compréhensible que la bibliothèque ait acquis des ouvrages traitant de ce sujet avant 2012. Néanmoins, l'acquisition des titres n'a pas significativement augmenté après 2012, mais le nombre d'acquisitions augmente brusquement en 2015, ce délai de trois ans entre le début des projets et l'augmentation des titres acquis est relativement long. Etant donné que des ouvrages traitant de ce sujet ont été acquis avant le début des projets, nous pouvons dire que la bibliothèque continue les acquisitions de façon permanente car c'est un sujet très important pour comprendre la société japonaise.

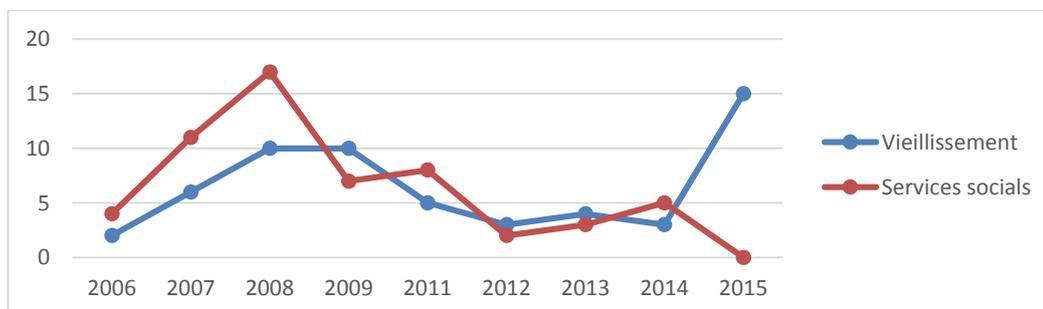


Figure 14 : Evolution de l'acquisition sur le thème du vieillissement

Le séisme de 2011 et la centrale nucléaire de Fukushima

La forte augmentation de l'acquisition des titres concernant l'accident nucléaire de Fukushima ainsi que le séisme s'explique par l'accroissement des recherches traitant de ces sujets tant pour des projets de recherche que pour des

sujets de mémoire d'étudiants de l'ENS et de l'IEP de Lyon. L'énergie nucléaire est un thème nouveau notablement acquis depuis 2011. Plus de 95 % des ouvrages acquis sont publiés au Japon, aujourd'hui encore la plupart des documents publiés aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni restent plutôt les textes journalistiques et il n'y a pas beaucoup de publications scientifiques en français ni en anglais. L'acquisition de ces thèmes a diminué en 2015 mais d'après la documentaliste, « *ce n'est pas fini, nous attendons les publications plus scientifiques en langues occidentales car elles sont encore en cours d'élaboration*⁷⁶ ».

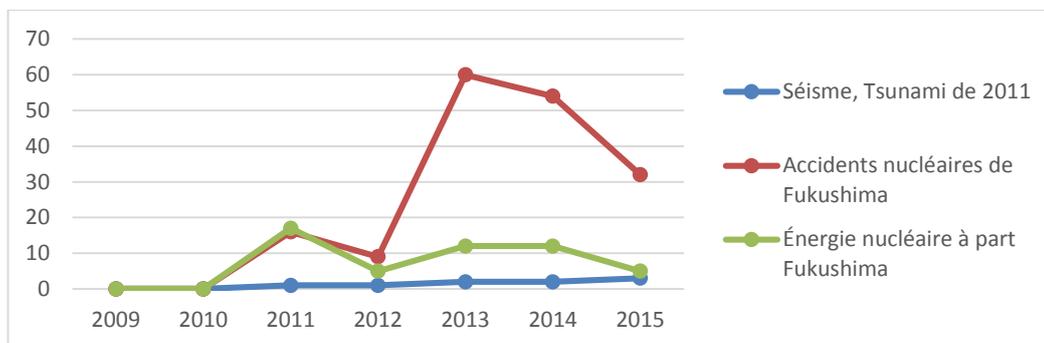


Figure 15 : Evolution de l'acquisition sur le thème de la catastrophe de 2011

La réforme politique

La réforme politique était un sujet de recherche fortement traité au début des années 2000. Due à l'impossibilité de distinguer l'acquisition avant 2006, nous avons dû travailler à partir de cette date. La politique de défense du Japon est un enjeu d'envergure et l'approbation du droit de légitime défense collective en 2014 marque un changement majeur dans la politique de défense du Japon. Cinq acquisitions en 2014 et une acquisition en 2015 ont été faites pour ce droit de légitime défense collective. De plus, le nombre de documents catalogués avec les mots rameaux « sécurité nationale » ou « politique militaire » a fortement augmenté depuis 2014 (augmentation de 18 documents). Ce thème d'acquisitions est nouveau, et d'après la recherche dans le catalogue de la bibliothèque de l'IAO effectuée en mai 2017, le nombre d'ouvrages traitant de ce sujet continue de se développer.

Les femmes

Enfin, nous avons remarqué que le nombre d'ouvrages sur les femmes au Japon n'est pas négligeable (figure 16). Les documents sur ce thème sont constamment acquis sauf en 2012 et en 2013. Le féminisme n'était pas listé dans les projets de recherche de l'IAO, toutefois le féminisme peut toucher d'autres sujets de recherche tels que l'emploi, le service social, etc. C'est aussi un thème qui suscite un grand intérêt pour comprendre la société contemporaine japonaise notamment chez les étudiants pour leur mémoire de fin d'études.

⁷⁶ Entretien avec Miyuki Yamamoto, documentaliste chargée du fonds japonais de la bibliothèque de l'IAO

Quelles transformations se sont opérées dans les bibliothèques avec l'évolution des études japonaises ?

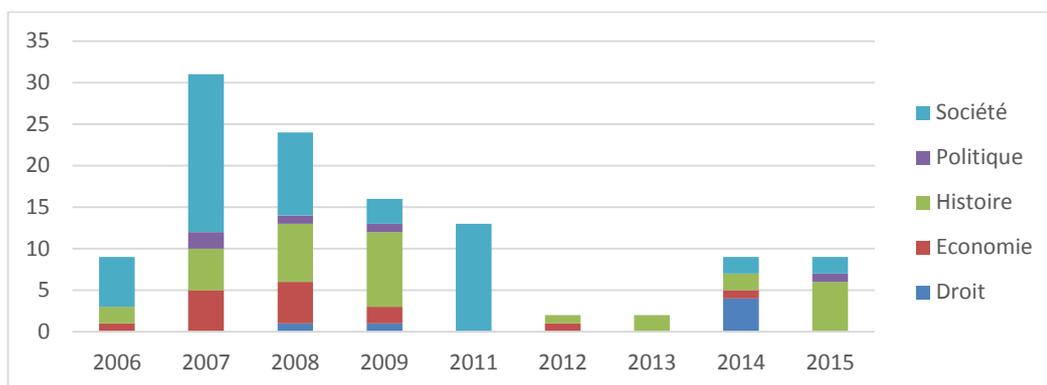


Figure 16 : Evolution de l'acquisition des documents portant sur le thème des femmes par disciplines

L'ACQUISITION DES COLLECTIONS DE JAPONAIS SUIT-ELLE L'EVOLUTION DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA RECHERCHE ?

Plusieurs remarques peuvent être formulées au terme de l'étude du fonds japonais des BU Lyon 3 et de la bibliothèque de l'IAO. Cette partie va consister à faire un bilan de l'évaluation des collections de japonais de ces deux bibliothèques lyonnaises et à identifier des problèmes qui freinent l'accompagnement du développement des collections avec l'évolution des études japonaises.

Bilan de l'évaluation des collections de japonais

Les bibliothèques universitaires Lyon 3

Les collections de japonais au sein des BU Lyon 3 étaient relativement peu conséquentes avant l'an 2000 puis, les enseignants ont pris part aux activités des BU pour la constitution des collections. Une enseignante occupait le rôle de coordinatrice et faisait le lien entre l'équipe d'enseignants et les bibliothèques pour faire remonter les suggestions⁷⁷. Au début des années 2000, le directeur du département de japonais a participé activement aux commissions d'acquisition, puis il n'y a plus été présent après 2009⁷⁸. L'évolution des collections de japonais est considérable mais elle n'est pas étroitement liée à l'évolution structurelle des études telle que le changement des noms des diplômes, la réforme LMD ou le changement fréquent de lieu de formations.

Le fonds japonais des BU Lyon 3 a marqué trois tournants dans son évolution. Le premier tournant a commencé en 2002, l'année de déménagement vers la BLL, date à laquelle le chantier du catalogage rétrospectif des ouvrages en langue originale a débuté. En effet, les ouvrages non catalogués étaient mis en rayon en accès libre auprès du public et le prêt était limité. Puis, la deuxième mutation s'est opérée à partir de 2006 quand une forte augmentation du budget a permis de développer les collections de japonais : l'acquisition notamment de documents

⁷⁷ Entretien avec Claire Dodane, professeur du département des études japonaises à l'Université Lyon 3

⁷⁸ SCD Lyon 3. *Compte-rendu de la commission d'acquisition Est-Asie*. 2003, de 2009 à 2016, Entretien avec Claire Dodane, professeur du département des études japonaises à l'Université Lyon 3 et avec Nathalie Caritoux, responsable du service du traitement documentaire, anciennement responsable de la BLL

concernant les études émergentes comme la culture contemporaine, la sociologie, l'histoire culturelle, etc. En termes d'acquisition, le fonds japonais a ainsi considérablement été développé, aussi bien en langues occidentales qu'en langue japonaise, grâce à une forte participation des enseignants et aussi grâce à l'aide apportée par des personnels vacataires. La dernière transition s'est amorcée en 2010 par l'arrivée du nouveau responsable de l'ensemble des collections est-asiatiques. Les collections se sont enrichies avec le suivi de l'enseignement et de la recherche et aussi par une approche culturelle : les nouvelles acquisitions effectuées à cette période concernent la littérature contemporaine en version originale, des BD et des DVD. Les ressources pour les études japonaises se sont également tournées vers le numérique.

Nous nous sommes aperçus que les BU suivaient les avis des enseignants émis lors des commissions d'acquisition, et nous notons également que les collections se sont développées globalement par la transformation de l'enseignement. Toutefois, en regardant de plus près les collections, certains domaines n'ont pas évolué en adéquation avec l'enseignement. Par exemple, les études émergentes de la civilisation contemporaine transforment la constitution des collections des arts et de la sociologie, mais elles n'ont pas tout à fait transformé les collections en histoire et en littérature, en particulier les ouvrages critiques. Nous notons que la transformation des études s'est réalisée parallèlement à certaines disciplines ainsi qu'à certains sujets de recherche. Par ailleurs, nous pouvons apporter une autre remarque vis-à-vis de la constitution du fonds japonais. D'après notre étude, le développement des collections est fortement lié à l'organisation intérieure des bibliothèques. L'arrivée des vacataires recrutés pour le traitement documentaire au début des années 2000 ainsi que la réception des dons sont des éléments majeurs permettant un développement considérable des collections japonaises. En effet, avant 2010, l'achat de documents en langue asiatique a été fait uniquement par des vacataires ou sur suggestions d'enseignants et d'étudiants faisant de la recherche, mais jamais à l'initiative des bibliothécaires⁷⁹.

La bibliothèque de l'IAO

Pour la bibliothèque de l'IAO, le partenariat avec l'ENS de Lyon en 2002 a participé au développement structurel de l'établissement, ainsi un espace dans les locaux de la bibliothèque Diderot de Lyon a été dédié à la bibliothèque de l'IAO. Grâce à une convention signée par les deux bibliothèques, le signalement des collections dans le catalogue de la bibliothèque Diderot de Lyon et aussi dans le Sudoc a pu être mis en place, les collections de l'IAO ont obtenu une forte visibilité au niveau national.

Quant à l'acquisition, les documents ont globalement suivi l'évolution de la recherche. Cependant, si nous regardons chaque projet en détail, il y a des travaux de recherche dont l'évolution transforme plus les acquisitions que d'autres. C'est le cas de la recherche sur l'énergie nucléaire qui a beaucoup plus impacté les acquisitions d'ouvrages, tandis que la recherche sur l'innovation n'a pas beaucoup transformé le contenu des bibliothèques.

Une autre remarque porte sur le rôle de la bibliothèque de l'IAO par rapport à la constitution des collections. La bibliothèque de l'IAO est une bibliothèque de centre de recherche en sciences sociales sur les pays d'Extrême-Orient, en ce qui

⁷⁹ SCD Lyon 3. *Compte-rendu de la commission d'acquisitions langues est-asiatiques*. 15 juin 2010, p. 1.

concerne la recherche sur le Japon contemporain, il s'agit d'un établissement unique en dehors de Paris. En tant que bibliothèque de recherche, elle acquiert des documents qui permettent de comprendre la société japonaise d'aujourd'hui, même si cela n'est pas encore inscrit dans les projets de recherche. L'important, c'est d'être sensibilisé à ce qui se passe globalement au Japon aujourd'hui, car cela pourrait impacter tous les domaines des sciences sociales. Une fois qu'un sujet s'inscrit dans un projet, la bibliothèque commence à acquérir des ouvrages spécifiques sur ce thème.

Notre dernière réflexion porte sur le risque de perte de mémoire de l'établissement. Comme nous l'avons cité tout au début, la bibliothèque a une mission de préservation de la mémoire d'établissement et de diffusion de la production scientifique. Il est important de continuer à obtenir les thèses ainsi que les mémoires d'étudiants, or ceux-ci n'ont pas été déposés à la bibliothèque de l'IAO, ils n'ont pas non plus été signalés dans le catalogue de la bibliothèque⁸⁰ depuis 2011.

Pourquoi l'évolution des études n'a pas abouti dans ces deux bibliothèques ?

Au travers de l'étude de cas des BU Lyon 3 et de la bibliothèque de l'IAO, certains points de l'évolution des études japonaises ont été répercutés en bibliothèque, et d'autres moins. Nous nous sommes demandé pourquoi les bibliothécaires n'ont pas pu accompagner l'évolution des études japonaises jusqu'au bout. Si le développement des collections avec l'évolution des études dépend des disciplines, nous considérons qu'il dépend aussi des enseignants-chercheurs qui collaborent ou non avec les bibliothécaires. Est-ce tout simplement un manque de communication ? Les bibliothécaires savent-ils ce qui se passe dans l'enseignement et la recherche ? Ou bien est-ce un problème de financement ? En fait, les barrières sont multiples, ce n'est pas seulement à cause du financement, ni seulement à cause de la communication. Toutes ces problématiques sont liées et mélangées, nous allons essayer de démêler les nœuds.

Tout d'abord, il s'agit d'un problème de communication. Lors des entretiens avec les bibliothécaires, ils m'ont tous parlé de difficultés pour prendre contact avec les enseignants-chercheurs, en outre ces derniers suggèrent peu de documents⁸¹. Les bibliothécaires souffrent aussi d'un manque de temps pour aller chercher l'information, ils ont effectivement de nombreuses autres missions comme dispenser des formations, traiter des documents (dons, catalogue, etc.), accueillir les étudiants, etc. Une autre difficulté pour obtenir les informations tient au fait qu'il y a très peu de réponses aux messages électroniques lorsque les bibliothécaires demandent aux enseignants-chercheurs leurs besoins ou des informations sur l'enseignement et la recherche. Ainsi, les bibliothécaires interrogés ne sont pas toujours informés de l'évolution du contenu des enseignements, ni de l'évolution de l'organisation des formations, ni de l'évolution des travaux de recherche.

Le deuxième obstacle est lié aux demandes spécifiques des chercheurs pour ce qui concerne la documentation des sujets pointus en anglais et/ou en japonais.

⁸⁰ Certaines thèses se trouvent dans le catalogue de la bibliothèque Diderot de Lyon, où la bibliothèque de l'IAO est intégrée, mais aucun signalement n'a pas été fait ni sur le catalogue, ni sur le site de l'IAO.

⁸¹ Plusieurs entretiens sont réalisés avec des bibliothécaires de l'IAO et des BU Lyon 3 au cours de l'année 2016-2017.

Lorsque l'enseignant-chercheur a besoin de documentation pour ses recherches, il veut « *tout et tout de suite* »⁸², aussi bien des documents scientifiques tels que des monographies ou des périodiques. Cela pose des problèmes pour les bibliothèques, d'une part dans le cas où les ouvrages proviennent du Japon, le délai de livraison prend environ trois à six mois, ceci est difficilement acceptable à l'heure actuelle où nous sommes habitués à être livrés seulement quelques jours plus tard après une commande sur internet, et d'autre part les bibliothèques passent leurs commandes au Japon deux fois par an en raison d'une volonté de réduction des frais de port, et la dernière commande de l'année doit être passée au mois de juillet à cause d'un délai de traitement financier auprès des services centraux de l'établissement. Par conséquent, la commande d'ouvrages pour le nouveau programme ne peut être passée avant le mois de janvier suivant et les documents sont livrés encore plus tard⁸³. Les enseignants-chercheurs que nous avons interrogés ont été surpris par cette contrainte imposée aux bibliothèques, nous en déduisons que les enseignants-chercheurs ne sont pas informés de l'organisation des bibliothèques. Par ailleurs, le prix des ouvrages scientifiques notamment en anglais est très élevé⁸⁴. Roland Pintat confirme dans son article que « *les moyens budgétaires réduits dont les BU disposent rendent problématique la constitution de collections d'un haut niveau scientifique car les ouvrages de niveau recherche sont généralement coûteux, et les BU n'ont pas su accompagner le mouvement de spécialisation qui a affecté la recherche* »⁸⁵. Ainsi, nous en déduisons que ce deuxième frein à la transformation des collections est dû à la fois à un manque de communication et aussi pour des raisons financières.

La dernière problématique se situe au niveau de la politique documentaire des bibliothèques tournée vers le numérique. Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation insiste sur le développement des ressources numériques en bibliothèque⁸⁶. Selon Philippe Paret, auteur du mémoire d'étude consacré aux enseignants et la BU, les ressources numériques offrent une solution idéale à la demande des enseignants-chercheurs qui souhaitent consulter les documents à l'endroit et au moment qui les arrangent⁸⁷. L'offre numérique n'est pas un obstacle, au contraire, peut-être pourrait-elle être un moyen qui permettrait une meilleure transformation des collections dans les bibliothèques ? Cependant, une problématique pourrait apparaître par rapport au fait que les ressources numériques sont proposées par bouquets et ainsi, les prix des abonnements sont très élevés. Par ailleurs, nous avons remarqué que les ressources numériques en japonais ne bénéficiaient pas de visibilité dans l'ensemble des bases disponibles. Sur le site des BU Lyon 3, la page dédiée à la bibliothèque numérique expose les ressources

⁸² JOLLY, Claude. De la politique documentaire pour la recherche en sciences humaines. In BERTRAND, Anne-Marie ; DEMICHEL, Francine ; FRESSARD, Olivier ; et al. *Recherche et bibliothèque : pour Madeleine Jullien*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2005. p. 63

⁸³ Entretien avec Guillaume Krawiec, responsable des collections est-asiatique des BU Lyon 3

⁸⁴ Le prix moyen par ouvrage en langue étrangère acquis en 2015 pour la bibliothèque de la MILC atteint 96 euros. SCD Lyon 3. *Bilan monographies japonais*. 2015.

⁸⁵ PINTAT, Roland. Chercheurs et bibliothèques : état des lieux d'une désaffection. In BERTRAND, Anne-Marie ; DEMICHEL, Francine ; FRESSARD, Olivier ; et al. *Recherche et bibliothèque : pour Madeleine Jullien*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2005. p.18-19.

⁸⁶ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Bibliothèque universitaire [en ligne], [consulté le 23 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20545/les-bibliotheques-universitaires.html>>.

⁸⁷ PARET, Philippe. *Les enseignants et la BU*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2012. p. 28.

Quelles transformations se sont opérées dans les bibliothèques avec l'évolution des études japonaises ?

numériques abonnées mais aussi certaines ressources en libre accès⁸⁸. En effet, deux abonnements aux ressources numériques japonaises y figurent mais seulement une ressource japonaise en libre accès y est présentée. Quant à la bibliothèque de l'IAO, elle ne dispose d'aucune ressource numérique payante pour le Japon et elle présente quelques signets privilégiés à la recherche. Toutefois, il nous faut parcourir profondément le site de l'IAO pour les trouver. Nous en déduisons donc que le dernier problème survient par un manque de visibilité des ressources numériques pour les études japonaises.

Enfin, nous pouvons conclure que ces trois considérations peuvent se traduire par trois enjeux professionnels vis-à-vis des bibliothécaires concernant la communication, le financement et le tournant vers le numérique, ce que nous caractérisons comme des freins à la transformation des collections avec l'évolution de l'enseignement et la recherche. C'est ainsi que nous allons mener une réflexion sur une meilleure transformation des collections à partir de ces trois éléments.

⁸⁸ BU Lyon 3. Bibliothèque numérique : accès aux ressources [en ligne], [consulté le 23 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://bu.univ-lyon3.fr/bibliotheque-numerique-acces-aux-ressources-322745.kjsp?RH=SCD-ELECtest&RF=SCD-ELECtest>>.

TRANSFORMATION DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES PAR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE, AVEC QUELS MOYENS ?

L'essentiel de la politique d'acquisition en bibliothèque étudiée dans la partie précédente est bel et bien de suivre de plus près l'enseignement et la recherche. Toutefois, l'évolution de l'enseignement et la recherche n'est pas toujours répercutée dans la constitution des collections en raison de problématiques telles que la communication, le financement et le tournant vers le numérique avec un manque de visibilité. Dans cette dernière partie, nous présenterons des pistes de réflexion et des solutions qui ont été mises en place dans certaines bibliothèques, et qui pourraient ainsi répondre à ces problématiques.

A LA RECHERCHE D'INFORMATIONS SUR LES PROGRAMMES ET LES SUJETS DE RECHERCHE

Les bibliothécaires rencontrent des difficultés pour contacter les enseignants-chercheurs, et il serait tentant de les attendre dans la bibliothèque ou d'attendre des réponses aux courriels. Non, le mieux est « *d'aller les chercher et de les solliciter là où ils sont*⁸⁹ » et aussi d'envisager d'autres canaux pour obtenir les informations.

Sortir hors des murs de la bibliothèque

D'après notre étude sur la communication des bibliothécaires vers les enseignants-chercheurs, la messagerie électronique apparaît comme le moyen le plus utilisé, et la visite des enseignants dans les bureaux est peu fréquente, en particulier pour les BU. Lorsque les bibliothécaires ne reçoivent pas de réponse de la part des enseignants-chercheurs, on pourrait envisager de sortir de la bibliothèque afin d'aller chercher l'information. Mais alors, où est-ce que les bibliothécaires pourraient-ils se renseigner ?

Si les enseignants-chercheurs ne viennent pas dans la bibliothèque, c'est les bibliothécaires qui vont vers eux. On pourrait envisager non seulement la visite directement dans leurs bureaux mais également des rencontres lors de participation à des journées d'études ou à des colloques au sein de l'établissement. Les journées d'études sont d'ailleurs l'occasion de mieux connaître les travaux de recherche actuels et aussi de favoriser l'échange d'idées avec les enseignants-chercheurs. En effet, le développement des collections de recherche exige un contact direct avec des individus plus que pour des collections constituées d'ouvrages courants et destinées aux étudiants de premier cycle. Selon Jean-Marc Vidal, la communication directe permet la constitution d'un socle relationnel sur lequel peut se développer un travail commun⁹⁰. De plus, la documentaliste de l'IAO nous a confirmé que la communication orale avec les chercheurs est plus efficace qu'un échange de

⁸⁹ MONTALESCOT, Clémence. *La communication entre un SCD et les enseignants-chercheurs au sein de l'université : l'exemple du service commun de la documentation de l'Université Lyon 3-Jean Moulin*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2013. p. 72.

⁹⁰ VIDAL, Jean-Marc. Instaurer un dialogue entre l'élève et le bibliothécaire. In ACCART, Jean-Philippe (dir.). *Communiquer ! : les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010. p. 54.

messages électroniques⁹¹. La communication en « face-à-face » est ainsi plus avantageuse en termes de souplesse et de spontanéité.

Et si les enseignants-chercheurs ne sont toujours pas disponibles, on a tout de même la possibilité de recueillir des informations via des services administratifs de l'établissement, par exemple, via la direction des études et de la vie universitaire (DEVU) qui assure la gestion administrative et pédagogique des étudiants. La DEVU de l'Université Lyon 3 est composée de six pôles dédiés aux services à l'étudiant. Le Pôle Offre de Formation, dont une des missions est l'appui à la coordination de l'offre de formation, conserve les maquettes des enseignements. Par ailleurs, il est tout à fait envisageable de solliciter les gestionnaires des services de scolarité qui travaillent en étroite collaboration avec les enseignants. Citons l'exemple de l'IEP de Lyon : chaque année l'IEP de Lyon crée un syllabus qui présente les matières de façon détaillée avec des bibliographies. Ces syllabus sont consultables dans un bureau d'un service de scolarité⁹². Quant aux renseignements dans le centre de recherche, d'après un secrétaire de l'IETT (laboratoire de recherche de l'Université Lyon 3), il est tout à fait envisageable que le secrétaire transmette des sujets de thèse et centralise les besoins documentaires des doctorants inscrits dans ce laboratoire. Il nous a d'ailleurs confirmé qu'il transmettait régulièrement ce type d'informations à la bibliothèque⁹³. Il est ainsi indispensable de connaître l'environnement institutionnel, comme le dit Jean-Philippe Accart, il faut « *connaître la répartition des missions entre les responsables administratifs pour savoir qui contacter par priorité pour quel dossier*⁹⁴ ». Enfin, nous suggérons aussi une prise de contact au service des relations internationales afin d'obtenir des informations à propos des études à l'étranger et des étudiants étrangers. Aujourd'hui, beaucoup d'universités françaises développent des partenariats internationaux pour les échanges d'étudiants et d'enseignants. Par exemple, l'Université Lyon 3 travaille avec plus de 400 partenaires internationaux et 774 étudiants sont partis et 937 étudiants internationaux sont venus à Lyon⁹⁵. Quant aux échanges avec le Japon, l'Université Lyon 3 a établi 26 partenariats avec des universités japonaises⁹⁶. Le service des relations internationales pourrait renseigner les bibliothécaires par exemple, sur les conditions pédagogiques de départ, s'il faut passer un examen de langue ou bien s'il faut un niveau minimum pour intégrer une université étrangère, etc⁹⁷. Ces informations sont précieuses et permettraient d'enrichir les collections de langues, et aussi d'autres disciplines dans la bibliothèque. Par ailleurs, Jean-Jacques Wunenburger souligne « *qu'il est essentiel et cohérent de mettre à disposition un fonds documentaire du partenaire dans sa langue pour permettre à l'étudiant de se familiariser avec l'enseignement en langue étrangère et mieux préparer son année*

⁹¹ Entretien avec Miyuki Yamamoto, documentaliste chargée du fonds japonais de la bibliothèque de l'IAO

⁹² Entretien avec une responsable administrative du 1er cycle de l'IEP de Lyon

⁹³ Entretien avec un secrétaire de l'IETT (laboratoire de recherche de l'Université Lyon 3)

⁹⁴ ACCART, Jean-Philippe. Mémento. In ACCART, Jean-Philippe (dir.). *Communiquer ! : les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010. p. 164.

⁹⁵ L'Université Jean Moulin Lyon 3 en chiffres. [en ligne]. Chiffres de 2016-2017. [consulté le 26 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.univ-lyon3.fr/l-universite-jean-moulin-lyon-3-en-chiffres-397607.kjsp?RH=INS-PRESfonc-orga&RF=INS-PRESuniv-chif>>.

⁹⁶ Université Lyon 3. *Universités partenaires Japon 2016-2017* [en ligne], [consulté le 26 juillet 2017]. Disponible sur le web : <http://www.univ-lyon3.fr/medias/fichier/japonuniversitespartenaires2016-2017_1445593175290-pdf>.

⁹⁷ Entretien avec une adjointe à la direction du service général des relations Internationales de l'Université Lyon 3

*d'étude à l'étranger*⁹⁸ ». Il est également intéressant de connaître les besoins éventuels des étudiants étrangers et les informer sur l'existence de collections dans la bibliothèque. Par ailleurs, les collections de japonais ne sont pas réservées exclusivement aux étudiants faisant des études japonaises : d'une part, elles pourraient intéresser les étudiants provenant du Japon et d'autre part, les fonds BD et DVD pourraient tout à fait intéresser les étudiants étrangers comme outil d'ouverture culturelle et d'assimilation de la langue française.

Collaborer davantage avec les enseignants-chercheurs

Un travail étroit entre les bibliothécaires et les enseignants-chercheurs est essentiel pour faire évoluer les collections. Nous estimons que l'enseignant-chercheur est un acteur important dans la politique d'acquisition. Les études réalisées par Clémence Montalescot relèvent que l'enseignant-chercheur est non seulement un utilisateur mais aussi un partenaire essentiel de la bibliothèque⁹⁹. Nous allons nous demander comment il est possible de collaborer davantage avec les enseignants-chercheurs afin que les collections soient plus cohérentes avec les études, et ainsi proposer des pistes de travail envisageables.

La première forme de collaboration se situe au niveau de l'alimentation des collections avec les bibliographies ou les suggestions envoyées par les enseignants-chercheurs. Le problème de cette forme se traduit par la variabilité des bibliographies. Plusieurs enseignants interrogés ont expliqué que leurs bibliographies sont alimentées au fur et à mesure au cours de la formation, il leur est impossible de tout communiquer tout de suite après la demande des bibliothécaires. Concernant les suggestions d'acquisition, les enseignants interrogés se sont souvent demandés par quel moyen ils pouvaient les faire, via le site de la bibliothèque ? A qui adresser cette demande ? De plus, les enseignants souhaitent avoir un suivi de leurs suggestions, ont-elles été acceptées ? Ils souhaitent également être informés du moment où le document sera disponible en rayon.

Nous avons constaté lors de notre étude dans la partie précédente que des enseignants-chercheurs participaient activement à la décision des nouveaux abonnements (et désabonnements) de périodiques lors des commissions d'acquisition. Toutefois, la participation de la part des enseignants-chercheurs aux commissions d'acquisition reste relativement faible en raison du manque de temps et aussi parce qu'ils n'en ont pas systématiquement pris connaissance. Clémence Montalescot souligne dans son étude que malgré la faible participation aux commissions d'acquisition, les enseignants qui y ont assisté donnent des avis favorables à leurs commissions d'acquisition¹⁰⁰. Il est ainsi encouragé de continuer à informer les enseignants-chercheurs concernés de l'organisation des commissions d'acquisition. Une solution pour inciter les enseignants-chercheurs à participer à ces commissions se trouve encore une fois dans la mobilisation des bibliothécaires. La participation de la part des bibliothécaires à une des réunions d'enseignants-

⁹⁸ WUNENBURGER, Jean-Jacques. Les relations internationales dans les universités. In BATS, Raphaëlle (dir.). *Mener un projet international : bibliothèques françaises et coopération internationale*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2011. p. 127.

⁹⁹ MONTALESCOT, Clémence. *La communication entre un SCD et les enseignants-chercheurs au sein de l'Université : l'exemple du service commun de la documentation de l'Université Lyon 3 Jean Moulin*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2003. p. 47.

¹⁰⁰ *Ibid.* p. 48.

chercheurs ou du département est concevable. D'ailleurs, quelques commissions d'acquisition des BU Lyon 3 sont intégrées dans les réunions du département.

Un autre moyen possible pour une meilleure collaboration avec les enseignants porte sur la création d'un interlocuteur privilégié par chaque discipline. Cet interlocuteur, désigné par le département des études ou par la bibliothèque, diffuserait des informations aux enseignants-chercheurs et ferait remonter leurs demandes à la bibliothèque. L'inconvénient de cette méthode est qu'elle ne pourrait s'appliquer qu'aux départements des études composés d'un petit, voire moyen, nombre d'enseignants, si les enseignants sont nombreux, cela serait plus compliqué en termes de gestion pour l'interlocuteur privilégié¹⁰¹. Une enseignante du département des études japonaises de l'Université Lyon 3 nous a confirmé qu'elle avait eu ce rôle au début des années 2000¹⁰².

Pour que la collaboration avec les enseignants-chercheurs porte ses fruits, il est indispensable de continuer à informer de l'importance d'une telle collaboration documentaire et de nouer des relations durables. Jean-Marc Vidal rappelle dans son article que surtout, et avant tout « *certaines attitudes, professionnelles et humaines, sont porteuses de coopération et doivent donc être favorisées* »¹⁰³. Il parle ici d'un dialogue entre l'interlocuteur et le bibliothécaire et à mon sens, ce qu'il a souligné est tout à fait applicable pour maintenir une bonne relation avec les enseignants-chercheurs.

Participer aux formations et solliciter les collègues

Les bibliothécaires peuvent sortir de leurs bureaux pour communiquer et travailler ensemble avec les enseignants-chercheurs, mais on ne peut pas toujours se joindre aux enseignants-chercheurs, que peut-on faire alors ?

La constitution des collections dans la bibliothèque d'étude et de recherche exige une compétence intellectuelle pour exercer une sélection d'ouvrages. Pour acquérir et développer cette compétence, les bibliothécaires en charge de l'acquisition doivent maîtriser plusieurs outils : consultation de bibliographies courantes et de revues spécialisées dans les disciplines concernées, veille documentaire sur les maisons d'édition et sur les carnets de recherche tels que les blogs scientifiques sur la plateforme Hypothèses¹⁰⁴, etc. Valérie Travier rappelle dans son ouvrage sur une politique d'acquisition que « *le travail d'acquisition suppose des compétences variées et des approches multiples* »¹⁰⁵. Comme nous l'avons étudié précédemment, les travaux de recherche ainsi que certains enseignements se tournent de plus en plus vers l'interdisciplinarité. Or, l'acquisition des bibliothèques, en particulier dans les BU, s'organise par disciplines, en conséquence, la communication entre les collègues chargés des collections sur les documents interdisciplinaires permet de mieux organiser les acquisitions. C'est d'ailleurs ce que nous avons confirmé dans l'organisation des BU Lyon 3, les responsables des collections des langues, littératures et civilisation communiquent

¹⁰¹ MONTALESCOT, Clémence. *Op. cit.* p. 72.

¹⁰² Entretien avec Claire Dodane, professeur du département d'études japonaises à l'Université Lyon 3

¹⁰³ VIDAL, Jean-Marc. *Op. cit.* p. 54.

¹⁰⁴ Plateforme Hypothèses (blogs en sciences humaines et sociale). [en ligne], [consulté le 26 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://fr.hypotheses.org/>>.

¹⁰⁵ TRAVIER, Valérie. *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*. Villeurbanne : Enssib, 2001. p.98.

régulièrement avec d'autres responsables, en particulier en histoire, en gestion, en sciences politiques et en droit, afin d'éviter des problèmes de recouvrement¹⁰⁶.

Les responsables des collections peuvent également solliciter les collègues d'autres établissements qui disposent d'un fonds avec les mêmes disciplines. Il existe aujourd'hui de nombreuses associations, groupes d'études et réseaux, au niveau national et international, qui regroupent des bibliothèques ou des professionnels par type d'établissements, par type de supports ou par enjeux. Ces groupements professionnels constituent un lieu d'échanges pour une profession qui s'interroge sur les orientations du métier, les services, et les collections dans un contexte en pleine évolution¹⁰⁷. Ils proposent à leurs adhérents des moyens pour le partage d'expériences et de pratiques. Par ces biais-là, les bibliothécaires pourraient améliorer leurs compétences, voire leur compréhension du métier et des services de bibliothèque. Des associations telles que l'association des bibliothécaires de France (ABF)¹⁰⁸, ainsi que l'association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)¹⁰⁹ proposent des journées d'études et organisent aussi des formations sur la gestion d'un fonds documentaire ou sur la politique d'acquisition.

Il existe des groupes constitués autour d'enjeux liés aux collections spécialisées. « *Comment travailler aujourd'hui en documentation ou en bibliothéconomie sans une ouverture sur les autres, [...] ?* ¹¹⁰ ». A partir de ces questions, un réseau constitué de documentalistes et de bibliothécaires travaillant sur l'Asie a été créé en 2007. Il s'agit du réseau national DocAsie, réseau thématique pluridisciplinaire, qui permet de créer des liens entre les centres de documentation et les bibliothèques qui possèdent un fonds spécialisé sur l'Asie. Plusieurs structures (laboratoires du CNRS et de l'unité mixte de recherche, BU, BnF, bibliothèques municipales, archives) y participent avec une cohérence basée sur l'aire géographique, afin de mettre en commun leurs connaissances et leurs problématiques. Le réseau DocAsie organise une réunion annuelle, des journées d'études et dispose d'une liste de diffusion pour le partage d'informations professionnelles. Au niveau européen, l'association européenne des spécialistes des ressources japonaises (EAJRS)¹¹¹ a été créée en 1990 dans le but de promouvoir et favoriser le développement et la diffusion d'informations et de ressources sur le Japon en Europe, elle tient également une conférence annuelle.

Par le biais de participation aux formations, aux journées d'études, aux conférences ou par l'échange de messages via la liste de diffusion professionnelle, nous pouvons ainsi discuter avec les collègues qui pourraient rencontrer les mêmes problématiques et par conséquent, partager nos expériences hors du réseau interne de l'établissement.

¹⁰⁶ La filière LEA au sein de la faculté des langues prend une place importante et cela demande aux bibliothécaires d'acquérir des ouvrages sur la gestion, l'économie, le droit sur les pays où on étudie les langues.

¹⁰⁷ Médiadix. *Fiche 4-1 les associations professionnelles* [en ligne]. 2016-2017 [consulté le 31 juillet 2017]. Disponible sur le web : <http://mediadix.parisnanterre.fr/cours/admin/adminpdf/TCAdminF4-1Les_associations_professionnelles.pdf>.

¹⁰⁸ ABF [en ligne], [consulté le 1^{er} aout 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.abf.asso.fr/>>.

¹⁰⁹ ADBS [en ligne], [consulté le 1^{er} aout 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.adbs.fr/>>.

¹¹⁰ Réseau National DocAsie [en ligne], [consulté le 1^{er} aout 2017]. Disponible sur le web : <<http://docasie.cnrs.fr/>>.

¹¹¹ EAJRS [en ligne], [consulté le 1^{er} aout 2017]. Disponible sur le web : <<https://www.eajrs.net/>>.

PAS DE BUDGET, MAIS DES IDEES

Il est évident que sans moyen financier, la bibliothèque aura des difficultés pour accompagner l'évolution des études. Yannick Machon rappelle dans son mémoire d'étude la nécessité de la coopération entre bibliothèques face aux contraintes économiques¹¹². Par ailleurs, face aux moyens financiers limités d'aujourd'hui, les bibliothécaires doivent développer des idées : enrichir les collections sans dépenser d'argent d'une part, et chercher un financement à l'extérieur de l'établissement d'autre part, comme le dit le slogan de Nathalie Watrin, conservateur des bibliothèques, « *quand on n'a plus de budget, on a des idées* »¹¹³.

Coopération entre les différents acteurs de la documentation au sein de l'établissement

Il est essentiel pour la BU de favoriser la coopération ainsi que la coordination entre les différents acteurs de la documentation à l'intérieur de l'université. Une coopération peut se produire au sein d'un même établissement. C'est le cas entre la BU et les bibliothèques de composantes qui recouvrent l'ensemble des bibliothèques gérées et financées par des composantes : laboratoires, centres de recherche, ou unités de formation et de recherche (UFR), départements, etc¹¹⁴. Le rôle des BU dans cette coopération est de coordonner le signalement des documents dont disposent les bibliothèques de composantes. Leurs collections sont soit signalées dans les catalogues du SCD, soit intégrées aux BU afin d'être visibles et accessibles par un plus large public. Pour cela, la BU se charge de la formation au catalogage des personnels qui exercent dans les bibliothèques de composantes. Cette forme de coopération apporte une documentation plus solide et complète aux usagers, car les bibliothèques de composantes possèdent des fonds spécialisés dans des domaines de recherche et entre autres des thèses, des actes de congrès, des rapports de recherche, des rapports d'administration, etc.

Favoriser les partenariats en réseau de bibliothèques

Trouver un partenariat en réseau de bibliothèques n'est pas une idée neuve. La bibliothèque est généralement favorable au développement des réseaux de coopération et d'échanges au niveau national, voire international, pour offrir des collections les plus larges possible aux usagers.

Lorsque la bibliothèque ne peut pas répondre aux besoins d'usagers avec ses propres collections, on peut localiser la ressource recherchée dans une des autres bibliothèques par le biais des catalogues collectifs tels que WorldCat, Sudoc, et CCFr (catalogue collectif de France), et ainsi la bibliothèque peut proposer à ses usagers un service de PEB (Prêt Entre Bibliothèques) pour les documents non disponibles dans leurs bibliothèques et leurs environs. Par ailleurs, notons la

¹¹² MACHON, Yannick. *Les bibliothèques universitaires et la coopération régionale*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2011. p. 35.

¹¹³ WATRIN, Nathalie. BU cherche généreux mécène.... *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2016, n° 8 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-08-0044-005>>.

¹¹⁴ RENOULT, Daniel ; LEMELLE Françoise. *Dispersion de la documentation universitaire ? : Un bilan du décret de 1985*. [en ligne]. Inspecteur général des bibliothèques, juin 2007 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/35/4/20354.pdf>>.

présence de Cadist (centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) qui établissent un réseau de bibliothèques spécialisées de référence. Les Cadist ont pour objectif d'acquérir et de conserver la documentation qui couvre une discipline le plus complètement possible, entre autres la documentation étrangère et la documentation de grande valeur scientifique¹¹⁵. Ainsi, il est essentiel de connaître en tant que responsable d'un fonds documentaire quel Cadist correspond à son domaine. Aujourd'hui, il n'existe pas de Cadist pour les études asiatiques, mais la médiathèque du Musée du quai Branly à Paris est le Cadist pour l'ethnologie où se trouvent de nombreuses documentations sur la civilisation japonaise¹¹⁶.

Une autre forme de coopération existe au niveau des collections électroniques. Il s'agit des consortiums tels que Couperin¹¹⁷ dont un des objectifs est la négociation ainsi que l'organisation de l'achat des ressources numériques. Nous signalons aussi un consortium pour des ressources particulières. C'est le cas du Consortium européen de développement durable des ressources électroniques japonaises (CEDDREJ)¹¹⁸ lancé en 2008 dont les membres fondateurs sont l'Université Lyon 3 et l'IAO. Ce consortium a pour objectif de permettre une négociation groupée des coûts d'abonnement aux ressources numériques relatives au Japon¹¹⁹. Actuellement, 24 membres y participent et deux ressources numériques japonaises ont été négociées et acquises.

Nous notons un autre modèle de coopération entre bibliothèques qui tient compte des collections spécifiques. En effet, des bibliothèques de composantes collaborent parfois avec des BU d'autres établissements. C'est en particulier le cas de la bibliothèque de l'UFR Langues et Civilisations de l'Asie orientale (LCAO)¹²⁰ qui est associée à la bibliothèque centrale interdisciplinaire de Paris Diderot (bibliothèque des Grands Moulins) au sein de l'Université Paris Diderot-Paris 7. Les collections de la bibliothèque LCAO sont constituées d'ouvrages en langue asiatique dont une partie est déposée dans la BULAC (bibliothèque universitaire des langues et des civilisations). Le catalogue de la BULAC donne accès à ces collections¹²¹ et la bibliothèque LCAO a mis à disposition de ses usagers un accès aux ressources électroniques de la BULAC¹²². Dans un autre domaine, le réseau national des

¹¹⁵ CAVALIER, Françoise. Des Cadist pour quoi faire ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2013, n° 1 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0078-017>>.

¹¹⁶ GRANDET, Odile. Bibliothèque de musée, bibliothèque dans un musée ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2007, n° 4 [consulté le 27 juillet 2017] Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0005-001>>.

¹¹⁷ Couperin. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.couperin.org/>>.

¹¹⁸ Consortium CEDDREF. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.bulac.fr/le-coin-des-pros/consortium-ceddref/>>.

¹¹⁹ BULAC. *Rapport d'activité 2008*. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.bulac.fr/la-bulac/le-gip-bulac/programmes-et-rapports-dactivites/rapport-dactivite-2008/>>.

¹²⁰ Bibliothèque de LCAO. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <http://w3.univ-paris-diderot.fr/ufr_lcao/pg.php?np=BIBLIO>.

¹²¹ La bibliothèque LCAO ne participe pas au catalogue commun des BU de Paris 7, elle possède un catalogue local et participe au catalogue de la BULAC pour les collections déposées à la BULAC.

¹²² Entretien avec Rieko Kasai-Degoulet, gestionnaire du fonds japonais de la bibliothèque de LCAO

bibliothèques de mathématiques offre un bon exemple de cette logique de coopération disciplinaire¹²³.

Pour finir, un partenariat avec une bibliothèque étrangère est tout à fait possible afin d'enrichir les collections. En effet, beaucoup de bibliothèques, entre autres les bibliothèques de recherche, maîtrisent déjà cette démarche notamment pour l'échange de périodiques. Prenons comme exemple les BU de Lyon 3 qui ont développé en 2014 un partenariat avec la bibliothèque nationale centrale de Taïwan dans le but de créer un centre de ressources taïwanaises au sein de la bibliothèque de la MILC¹²⁴. La bibliothèque nationale taïwanaise a ainsi proposé un don annuel pour enrichir les collections.

Convaincre des partenaires financiers et trouver de nouveaux modes de financement

Les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche peuvent bénéficier de ressources financières tant publiques que privées. Les ressources publiques sont les plus nombreuses et les plus courantes. Par exemple, certaines subventions telles que celles pour des projets numériques et des manifestations littéraires proposées par le Centre national du livre (CNL) sont ouvertes aux bibliothèques d'étude et de recherche¹²⁵. Quant aux financements privés, ils sont moins intégrés dans le budget des bibliothèques d'étude et de recherche. L'appel à un soutien financier auprès du secteur privé ou bien à du mécénat pour les acquisitions d'ouvrages n'est pas un moyen courant dans le monde des bibliothèques. Peut-être que les bibliothécaires ne sont pas habitués aux financements complémentaires par les secteurs privés. Alors comment et où peuvent-ils trouver de nouveaux partenaires pour enrichir et valoriser leurs collections ? Les bibliothécaires doivent-ils mettre en œuvre de nouvelles démarches ?

Le mécénat prend souvent la forme d'un soutien financier versé par des entreprises, des associations, des fondations ou des personnes fortunées, mais il peut aussi s'appuyer sur la mise à disposition des biens ou sur l'apport de compétences particulières¹²⁶. Cette approche est bel et bien envisageable par les bibliothèques. Le premier mécénat en faveur des BU a vu le jour en 1994 dans le cadre du soutien et de la promotion des lieux de savoir par la fondation nommée « Banques CIC pour le livre »¹²⁷. Une dizaine d'universités développant des formations dans les domaines

¹²³ SUREAU, Geneviève ; TEISSIER, Bernard. Le réseau national des bibliothèques de mathématiques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2003, n° 2 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0056-013>>.

¹²⁴ BU Lyon 3. Don Taïwan. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://bu.univ-lyon3.fr/collections-remarquables-don-taiwan-et-don-sumitani-173792.kjsp?RH=SCD-INFOcoll>>.

¹²⁵ CNL. Aide aux projets numériques. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/numerique/presentation/>>. Aide à la réalisation de manifestations littéraires. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/organisateur_de_manifestations/subventions_a_la_realisation_de_manifestations_litteraires/>.

¹²⁶ Dictionnaire de l'Enssib. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/mecenat>>. Portail du Mécénat. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://admical.org/differentes-formes-mecenat>>.

¹²⁷ LE SAUX, Annie. Du mécénat en faveur des bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1994, n° 3 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-03-0079-006>>.

de la banque, de la finance et de l'entreprise ont bénéficié de ce mécénat pour leurs bibliothèques. Ces BU ont ainsi reçu des crédits pour le développement et la diffusion des fonds documentaires, et à cette occasion, l'achat d'ouvrages ainsi qu'un investissement dans de nouvelles technologies ont pu être faits. Par ailleurs, Marie-Noëlle Laroux, dans son article consacré aux partenariats financiers met en évidence des pistes de coopération avec des partenariats privés¹²⁸. Certaines bibliothèques universitaires par exemple bénéficient de soutiens financiers pour la restauration d'ouvrages et pour la numérisation du fonds patrimonial¹²⁹. C'est également le cas du SCD Lyon 2 qui a lancé un projet en 2007 pour acquérir des livres numériques d'économie-gestion avec l'appui de financeurs extérieurs¹³⁰. En ce qui concerne l'appel au mécénat, Nathalie Watrin, directrice du SCD¹³¹ de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) a fait un retour d'expérience sur sa recherche de financement extérieur et sur la mise en œuvre d'une opération de mécénat en 2014-2015¹³². Selon elle, la crise budgétaire l'a poussée à chercher d'autres moyens pour maintenir le fonctionnement de la bibliothèque et pour financer l'acquisition d'ouvrages. Cette université s'est alors tournée vers la Fondation UVSQ¹³³ afin de réaliser une opération de mécénat. Faire appel au mécénat est inhabituel pour les BU, mais après de nombreuses réunions avec différents acteurs du milieu, une campagne, ciblant les familles des étudiants, les partenaires de l'UVSQ ainsi que des entreprises potentiellement donatrices, a pu démarrer.

Une autre forme de soutien du développement des collections peut se trouver au niveau de la recherche. Concernant les études japonaises, il existe des fondations qui apportent un soutien pour renforcer et promouvoir la recherche sur le Japon. La fondation du Japon, par exemple, soutient particulièrement les chercheurs effectuant leurs recherches en dehors du Japon en finançant leurs formations ainsi que leurs publications. Elle apporte également une aide financière pour le développement des collections aux bibliothèques d'établissements qui proposent de l'enseignement ou de la recherche relative au Japon¹³⁴. Trouver ce type de soutien lié à la recherche réclame une grande vigilance et une veille élargie de la part des responsables de collections.

Certains points associés à la collecte de financements privés restent cependant à discuter. Une contrainte majeure consiste dans le fait qu'une bibliothèque d'étude et de recherche fait partie intégrante d'un organisme au service du public et de l'enseignement supérieur, et la bibliothèque en elle-même se doit de maintenir une « image » institutionnelle. Aussi, il est strictement nécessaire qu'une stratégie pour l'obtention d'un soutien soit cohérente avec la politique générale de l'établissement.

¹²⁸ LAROUX, Marie-Noëlle. Convaincre de nouveaux partenaires financiers : une expérience à Lyon 2. In ACCART, Jean-Philippe (dir.). *Communiquer ! Les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010. p. 72-79.

¹²⁹ *Ibid.* p. 75.

¹³⁰ *Ibid.* p. 76.

¹³¹ Dénommé la direction des bibliothèques et de l'information scientifique et technique (DBIST).

¹³² WATRIN, Nathalie. BU cherche généreux mécène.... *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2016, n° 8 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-08-0044-005>>.

¹³³ La fondation UVSQ a été créée en 2011 pour accompagner les actions scientifiques, médicales, éducatives, culturelles et philanthropiques portées par les enseignants-chercheurs et les étudiants de l'UVSQ. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.fondation.uvsq.fr/la-fondation/>>.

¹³⁴ Japan foundation. Japanese Studies. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.jpf.go.jp/e/project/intel/study/index.html>>.

Nathalie Watrin précise dans son article consacré au mécénat en bibliothèque que certains personnels ont craint l'intervention des financeurs sur l'organisation des collections, voire sur l'ensemble du fonctionnement de la bibliothèque¹³⁵. Une autre crainte du financement privé porte sur la durée du soutien. En effet, l'aide financière est versée pour un projet, donc de façon ponctuelle. Enfin, les démarches administratives au sein de l'université pour l'obtention et le versement de ce type de financement sont très complexes, comme le confirme Nathalie Watrin¹³⁶.

Il existe un modèle émergent en bibliothèque du type « participatif ». L'ouvrage consacré aux pratiques participatives dans les bibliothèques témoigne que la bibliothèque qui porte un projet participatif augmente progressivement et aussi que plusieurs pratiques participatives en bibliothèque sont en cours de réalisation¹³⁷. Ce modèle participatif permet la collecte de fonds, il s'agit du financement participatif ou crowdfunding qui est une nouvelle approche pour recueillir des fonds provenant d'individus financeurs via des plateformes numériques dédiées. Des contreparties sous forme de cadeaux ou de bons d'achat sont généralement proposées par le porteur de projet¹³⁸.

Pour la première fois en 2012, la Bibliothèque nationale de France (BnF) a mis en place un projet de financement participatif pour l'acquisition d'un précieux manuscrit royal, classé Trésor national¹³⁹. Plus de 1 600 donateurs ont participé à cet appel et la BnF a ainsi pu réunir les 250 000 euros nécessaires. Au niveau universitaire, la première plateforme de financement participatif académique « FundByU » a été lancée en avril 2016 par l'Université de Lyon en collaboration avec la Fondation pour l'Université de Lyon¹⁴⁰. Cette plateforme, dédiée aux chercheurs, enseignants, personnels administratifs et associations étudiantes des établissements de l'Université de Lyon, permet de collecter les fonds nécessaires pour mener à bien des projets de recherche scientifique ou des projets d'enseignement, ou encore des actions associatives étudiantes. Néanmoins, aucun projet par les BU lyonnaises n'a été mené dans cette plateforme jusqu'à aujourd'hui. Etant donné qu'une des missions de la BU est la diffusion des savoirs, il est tout à fait envisageable qu'elle s'engage dans un projet de financement participatif dans l'avenir.

L'obtention de financement par une approche participative s'est également vu croître à l'étranger. Nous citons à titre indicatif, une bibliothèque universitaire japonaise qui a tout récemment mené une opération de financement participatif pour continuer à développer ses collections. Ainsi, face à une diminution des budgets alloués, la bibliothèque de l'Université de Tsukuba a lancé un projet de financement participatif en janvier 2017 afin de poursuivre ses abonnements aux journaux et aux revues scientifiques et afin de développer ses collections monographiques à

¹³⁵ WATRIN, Nathalie. *Op. cit.*

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ BATS, Raphaëlle. Mode d'emploi. In BATS, Raphaëlle (dir.). *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, p. 2.

¹³⁸ BATS, Raphaëlle. Glossaire. In BATS, Raphaëlle (dir.). *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, p.152.

¹³⁹ BnF, Succès de l'appel à participation pour l'acquisition du Livre d'heures de Jeanne de France. *Communiqué de presse du 29 novembre 2012* [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <http://www.bnf.fr/documents/cp_succes_jeanne_france.pdf>.

¹⁴⁰ Université de Lyon. Lancement de FundByU. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.universite-lyon.fr/entrepreneuriat-et-innovation/lancement-de-fundbyu-341057.kjsp>>. FundByU. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<https://www.fundbyu.org/>>.

destination des étudiants en premier cycle¹⁴¹. Plus de 300 personnes ont participé à ce projet et la BU de Tsukuba a récolté en trois mois plus de cinq millions de yens (environ 39 000 euros). Quant aux contreparties, la BU de Tsukuba a proposé en fonction de la somme donnée, la publication du nom du donateur sur leur site web, ou une visite de la BU, ou encore une invitation à une exposition d'ouvrages précieux, et une carte d'accès et d'emprunt de documents.

LE NUMERIQUE PEUT-IL FAVORISER LA TRANSFORMATION DES ETUDES DANS LA BIBLIOTHEQUE ?

Rappelons qu'un des enjeux de la transformation des collections est étroitement lié aux politiques documentaires tournées vers le numérique. Ces dernières années, l'offre numérique dans la bibliothèque d'étude et de recherche prend une place de plus en plus importante, elle s'étend sur l'ensemble des disciplines et sur différents types de ressources, tels que les revues numériques, les dictionnaires en ligne, les e-book et touche aussi différents modèles économiques¹⁴². Par ailleurs, la pratique documentaire académique évolue : les étudiants veulent accéder rapidement aux ressources¹⁴³ et la documentation numérique chez les enseignants-chercheurs est devenue incontournable¹⁴⁴. L'arrivée des ressources numériques semble ainsi favorable aux différents acteurs. Face à ce constat, nous pouvons nous interroger pour savoir s'il serait possible grâce à l'outil numérique, de mieux accompagner la transformation des collections avec l'évolution des études.

Acquérir autrement : glissement vers les archives ouvertes ?

En nous recentrant sur le sujet des études japonaises, nous avons noté que dans les bibliothèques lyonnaises, voire même françaises, très peu de ressources japonaises étaient signalées, qu'elles soient payantes ou en libre accès. La documentation numérique pour les études japonaises est effectivement peu développée¹⁴⁵. Par ailleurs, aux BU Lyon 3, les demandes récentes des enseignants-chercheurs concernant des nouveaux abonnements à des revues électroniques sur les études japonaises ont été rejetées à cause du prix très élevé¹⁴⁶.

Face à ce problème, nous pouvons nous demander si l'exploitation de la documentation en libre accès ne pourrait-elle pas apporter une solution. En effet, la bibliothèque d'étude et de recherche complète d'ores et déjà sa liste de ressources

¹⁴¹ University of Tsukuba Library. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.tulips.tsukuba.ac.jp/lib/ja/about/cf2017>>. Ready for crowdfunding. [en ligne], [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<https://readyfor.jp/projects/tsukubauniv-lib>>.

¹⁴² GHISLAINE, Chartron ; EPRON, Benoît ; MAHE, Annaïg (dir). *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012. p.9.

¹⁴³ MIRLAND, Cécile. Usages et pratiques documentaires des jeunes à l'ère du numérique. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2012, n° 4 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0078-010>>.

¹⁴⁴ Réseau des Urfist. Enquête sur les pratiques informationnelles des chercheurs : quelques résultats. [en ligne], 2011 [consulté le 2 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://urfistinfo.hypotheses.org/1901>>.

¹⁴⁵ Par exemple, aucune plateforme de livres numériques japonais n'a pas été négociée par le Consortium CEDDREJ.

¹⁴⁶ SCD Lyon 3. *Compte-rendu de la commission d'acquisition Est-Asiatique*. 2015 et 2016.

numériques avec des ressources acquises par le biais, soit de licences nationales¹⁴⁷, soit d'archives ouvertes¹⁴⁸, ou encore de revues en libre accès¹⁴⁹. Et ainsi, la bibliothèque enrichit l'ensemble de ses ressources disponibles, elle s'efforce de mettre en avant les ressources en libre accès qui peuvent être encore méconnues d'une partie du public¹⁵⁰. Aussi, comme il est précisé dans l'article consacré au mouvement du libre accès¹⁵¹ en BU « *les ressources en Open Access sont aussi une alternative aux hausses tarifaires des éditeurs ainsi qu'à la baisse conjoncturelle des budgets des bibliothèques universitaires qui ne permettent pas d'acquérir toutes les souscriptions aux différentes plateformes de revues et/ou livres numériques*¹⁵² ». Les ressources en libre accès nouvellement ajoutées en bibliothèque sont des ressources générales et transversales ou bien des moteurs de recherche académiques tels que HAL¹⁵³, Persée, Revues.org, Isidore, Google Scholar etc. Nous pourrions ainsi envisager de mettre en avant des archives ouvertes disciplinaires ou des plateformes en libre accès composées de documentation sur les sujets pointus, et aussi des archives ouvertes en dehors de France.

La procédure pour l'identification de nouvelles ressources en libre accès est similaire au travail réalisé pour la sélection de documents imprimés : cela nécessite de réaliser une veille sur les productions en libre accès et aussi un échange constant avec les collègues, les enseignants-chercheurs, etc. Cependant, l'évaluation des ressources en libre accès peut être complexe en raison des difficultés à définir un périmètre des ressources. Comme le souligne Wallon Amandine dans son mémoire d'étude, beaucoup de bibliothèques se demandent comment limiter leurs ressources en libre accès et les réponses sont très variées en fonction des établissements¹⁵⁴. Il existe d'autres questions toujours en suspens comme : comment réaliser un archivage pérenne¹⁵⁵ ? Ou bien comment gérer les nouveaux modèles économiques

¹⁴⁷ Les licences nationales consacrent un droit d'accès à des ressources électroniques étendu à une vaste communauté selon des modalités strictement identiques. Licences nationales.fr. [en ligne], [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://www.licencesnationales.fr/>>.

¹⁴⁸ Les archives ouvertes appelées Open archive en anglais désignent des réservoirs où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès est ouvert sans barrière. Elles sont en général soit disciplinaires, soit institutionnelles, et parfois centralisées, comme HAL en France. Dictionnaire de l'Enssib. [en ligne], [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/archives-ouvertes>>. Inist. Glossaire. [en ligne], [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://openaccess.inist.fr/?+-Archive-ouverte-+>>>.

¹⁴⁹ Le libre accès à l'Information scientifique et technique ou Open Access repose sur la mise à disposition gratuite sur l'Internet de toute production issue d'un travail de recherche. Dictionnaire de l'Enssib. [en ligne], [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le web : <<http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/open-access>>.

¹⁵⁰ WALLON, Amandine. *Signalement et valorisation des ressources libres en LSH par les bibliothèques universitaires et de recherche : une mission, un défi ?* Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2013. p.59.

¹⁵¹ Le mouvement du libre accès désigne l'ensemble des initiatives prises pour une mise à disposition des résultats de la recherche au plus grand nombre, sans restriction d'accès. >. Inist. Glossaire. [en ligne], [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://openaccess.inist.fr/?+-Mouvement-du-Libre-Acces-+>>>.

¹⁵² BARTHELEMY, Antoine ; BAUDRY Julien ; BRAUD Aurélie ; et al. Open access en bibliothèque universitaire : de nouveaux enjeux de médiations. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne], 2016, n° 8 [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le web : <<https://rfsic.revues.org/1854>>.

¹⁵³ L'archive ouverte pluridisciplinaire destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche. HAL. [en ligne], [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le Web : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/>>.

¹⁵⁴ WALLON, Amandine. *Ibid.* p.53

¹⁵⁵ « *L'archivage pérenne des documents électroniques consiste à conserver le document et l'information qu'il contient dans son aspect physique comme dans son aspect intellectuel, de manière à pouvoir le rendre accessible à long terme et demander une remontée d'archive.* » ABES. Archivage pérenne : les formats conformes, version : 24-02-2015. [en ligne], [consulté le 8 août 2017]. Disponible sur le Web : <http://documentation.abes.fr/aidestar/pdf/archivage_perenne_principe.pdf>.

tels que « Freemium¹⁵⁶ » qui se situent entre l'accès payant et gratuit ? Il n'en reste pas moins qu'il est important de continuer à développer l'accès libre aux informations scientifiques, comme insiste Grégory Colcanap, coordonnateur du consortium Couperin « *au-delà des problématiques liées aux acquisitions, il convient de promouvoir le mouvement Open Access et la constitution d'archives ouvertes [...]*¹⁵⁷ ».

En octobre 2016, la nouvelle loi pour une République numérique a été adoptée¹⁵⁸. La mesure de l'article 30 portant sur les écrits scientifiques permet de faciliter le dépôt en archives ouvertes des publications scientifiques. Lorsqu'un article issu d'une recherche financée au moins pour moitié par les fonds publics est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, l'auteur pourra déposer son article en archives ouvertes au plus tard six mois après la publication de l'article en sciences, techniques et médecine et douze mois en sciences humaines et sociales.

La bibliothèque fait partie des acteurs actifs du mouvement du libre accès, elle a ainsi une mission de promotion du dépôt de documents issus de la recherche scientifique et de l'enseignement dans les archives institutionnelles. Le développement des archives institutionnelles permettrait d'enrichir les ressources numériques au sein de la bibliothèque. De plus, d'après l'étude réalisée par le laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC), plusieurs enseignants de différentes universités présentent un grand intérêt à publier leurs recherches dans les archives ouvertes¹⁵⁹.

Nous verrons donc les actions à mener par la bibliothèque afin de sensibiliser les usagers aux archives ouvertes et au libre accès, ainsi que pour promouvoir ce nouvel outil de diffusion scientifique. Plusieurs bibliothèques organisent des manifestations dans le cadre de Open Acces Week¹⁶⁰, événement annuel et international sur le thème du libre accès. La manifestation peut prendre des formes variées telles que des conférences, des tables rondes, ou des ateliers en petit groupe. Il s'agit d'une occasion pour évoquer la question du libre accès, pour mener une réflexion sur la nouvelle loi pour une république numérique, et aussi pour échanger des idées avec des bibliothécaires et des participants et enfin pour présenter des services proposés par la bibliothèque concernant le dépôt de documents.

¹⁵⁶ Par exemple, pour le programme OpenEdition Freemium, les textes sont en libre accès au format HTML pour tous et ils sont téléchargeables aux formats PDF et ePub uniquement pour les utilisateurs des institutions partenaires. OpenEdition. Le programme OpenEdition Freemium [en ligne], [consulté le 8 août 2017]. Disponible sur le Web : <<https://www.openedition.org/14043>>.

¹⁵⁷ COLCANAP, Grégory. Acquérir la documentation électronique pour l'enseignement supérieur et la recherche. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2009, n° 6 [consulté le 8 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0018-003>>.

¹⁵⁸ Entrée en vigueur le 9 octobre 2016. Loi pour une République numérique. [en ligne], [consulté le 8 août 2017]. Disponible sur le Web : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=064F115434647C1F1F4A7CD21C4F58DD.tpdila23v_1?cidTexte=JORFTEXT000033202746&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000033202743>.

¹⁵⁹ LISEC. *Articulation et collaboration entre les équipes pédagogiques et les services de documentation au cœur de la transformation pédagogique de l'enseignement supérieur* [en ligne]. juin 2016 [consulté le 24 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement_superieur/32/6/Rapport-SCD-pedago-LISEC_683326.pdf>.

¹⁶⁰ En France, l'Open Access Week est coordonné par le consortium Couperin, en partenariat avec les URFIST. L'Open Access Week France ? [en ligne], [consulté le 9 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://www.oaweekfrance.org/>>.

Un autre plan d'action mené par la bibliothèque se consacre aux services pour le dépôt de travaux de recherche dans les archives ouvertes institutionnelles. La bibliothèque organise une formation sur le dépôt autonome pour les enseignants-chercheurs. Elle propose également un service de dépôt de publications à la place des enseignants-chercheurs mais sous certaines conditions. Pour les étudiants, la bibliothèque soutient habituellement le dépôt de thèses, et elle soutient aussi le dépôt de mémoires des étudiants en master avec l'accord de leur directeur. Ce dépôt de mémoires se fait sous le portail d'archives ouvertes DUMAS¹⁶¹ créées en 2008 et s'inscrit dans l'objectif d'augmenter la visibilité et l'accessibilité des travaux des étudiants¹⁶².

Enfin, les archives ouvertes permettent de diffuser les travaux scientifiques et de les rendre visibles pour les enseignants-chercheurs, d'une part, et d'enrichir les ressources numériques pour les utilisateurs, d'autre part. Toutefois, le mouvement de libre accès soulève plusieurs questions, comme nous l'avons précédemment indiqué, les questions du périmètre du libre accès, mais aussi la politique d'évaluation vis-à-vis de l'auto-archivage par les enseignants-chercheurs ou par une tierce personne.

Rendre visibles et lisibles les ressources numériques : la médiation documentaire numérique

La médiation documentaire numérique consiste à la mise en relation des usagers et des collections numériques, via des contenus recherchés pertinents et également via des contenus inattendus¹⁶³. Comme Philippe Paret le signale dans son mémoire d'étude, « *les bibliothécaires sont vus comme des techniciens de l'information dont le travail est de mettre en forme et d'organiser l'information pour la rendre facile d'accès* ¹⁶⁴», les usagers attendent des bibliothécaires que l'information leur soit livrée, structurée et organisée pour faire face à la surabondance d'informations en ligne. Il est ainsi primordial pour les bibliothécaires de mettre en ordre la documentation numérique pour la rendre lisible et visible.

Plusieurs bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont mis en œuvre des outils de découverte permettant l'accès à certaines ressources auxquelles les bibliothèques sont abonnées, ainsi qu'à certaines sources locales (catalogues de bibliothèques, dépôts institutionnels, collections numérisées, etc.). Ces moteurs de recherche ont eu beaucoup d'impact sur la visibilité des ressources numériques. Toutefois, un tel outil de découverte interroge une base de données constituée par un éditeur qui n'inclut pas toutes les ressources numériques possédées par la bibliothèque. Il est nécessaire que les bibliothécaires mettent en avant les ressources numériques afin d'augmenter leur visibilité auprès du public. Par ailleurs, une grande majorité de bibliothèques a mis en place un signalement de

¹⁶¹ DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) est un portail d'archives ouvertes de travaux d'étudiants de niveaux bac+4 et bac+5, validés par un jury, dans toutes les disciplines. [en ligne], [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le Web : <<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>>.

¹⁶² CHAUVIN, Sophie ; GALLEZOT, Gabriel ; SCHOPFEL, Joachim. Les mémoires de Master dans les archives ouvertes. [en ligne]. 2010, p. 24 Disponible sur le Web : <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00497390/document>.

¹⁶³ GALAUP, Xavier. Mode d'emploi. In GALAUP, Xavier (dir.). *Développer la médiation documentaire numérique*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012. p.12-13.

¹⁶⁴ PARET, Philippe. *Les enseignants et la BU*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2012. p. 35.

ses ressources numériques par une liste alphabétique et par un accès thématique¹⁶⁵. Nous pouvons citer à titre d'exemple le site des BU Lyon 3, celles-ci ont amélioré l'onglet des collections par disciplines en ajoutant des informations détaillées¹⁶⁶. Les responsables des collections sont également responsables du contenu publié sur la page des collections, ils sont chargés d'actualiser les ressources numériques et les informations utiles de leur discipline. Nous notons un travail important de la bibliothèque pour valoriser et rendre plus visibles les ressources numériques dans certaines situations, notamment, quand l'offre documentaire évolue du support imprimé vers le numérique. Comme l'illustre Frédéric Souchon dans son mémoire d'étude, lorsque des titres de périodiques ou des ouvrages deviennent disponibles en version numérique, on les retire des rayons¹⁶⁷ et bien souvent la bibliothèque cesse l'acquisition de la version imprimée.

La médiation documentaire numérique se fait également par le biais de formations proposées par la bibliothèque, ces formations permettent aux étudiants de s'approprier les ressources numériques et de gagner en efficacité pour ce qui concerne les recherches documentaires en ligne. Les formations documentaires proposées par la bibliothèque, en particulier en BU, se font généralement sous quatre formes : ce sont soit des formations à la demande, soit des ateliers thématiques, soit des formations en ligne, ou encore des formations pleinement intégrées à un cursus universitaire¹⁶⁸. En termes de niveaux visés, les formations pour les étudiants en premier cycle se limitent à une présentation globale des collections et des services de la bibliothèque. Puis, en deuxième cycle, les formations se spécialisent par ressources disciplinaires et présentent les outils pratiques pour la rédaction du mémoire. Enfin pour les doctorants, les formations sont orientées vers des questions pratiques liées à la préparation de la thèse¹⁶⁹.

Nous nous interrogeons ainsi sur des formes de formations permettant à un public ciblé de mieux apprivoiser les ressources numériques de sa discipline. Intéressons-nous aux publics d'étudiants en master et aux doctorants car ce sont des populations qui ont des besoins spécifiques en ressources numériques disciplinaires afin d'approfondir leurs recherches. Notre réflexion sur trois formes de formations suivantes est appuyée par le positionnement de bibliothécaires.

Premièrement, les bibliothécaires prennent le rôle de formateur et abordent plusieurs thèmes de la documentation numérique tels que la lecture de livres numériques, la presse ou les journaux en ligne, ou encore les fonctions d'un outil documentaire spécifique. Cette forme de formation permet de sensibiliser les étudiants participant à la documentation numérique, voire la documentation

¹⁶⁵ COLCANAP, Grégory. Acquérir la documentation électronique pour l'enseignement supérieur et la recherche. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2009, n° 6 [consulté le 8 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0018-003>>.

¹⁶⁶ Collections de Lyon 3. [en ligne], [consulté le 3 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bu.univ-lyon3.fr/collections-de-lyon-3-459809.kjsp?RH=SCD-INFOcoll&RF=SCD-INFOcoll>>.

¹⁶⁷ SOUCHON, Frédéric. *Faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèque physique : Le cas des bibliothèques universitaires*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2013. p.26.

¹⁶⁸ PERON, Caroline. *Mise en place de formations à destination des enseignants-chercheurs et des étudiants en master et doctorat du pôle Sciences de l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille*. Projet professionnel personnel de bibliothécaire. Villeurbanne : Enssib, 2011. p.31.

¹⁶⁹ CLAUD, Joëlle ; MICOL, Charles. *Documentation et formation* [en ligne]. Inspection générale des bibliothèques, décembre 2014, p.19 [consulté le 18 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2015/64/1/Rapport_F_et_D_19_dec_revu_15_janv._CM_JC_recto-verso_391641.pdf>.

spécifique disciplinaire. Ensuite, évoquons un concept relativement récent, le « bibliothécaire intégré » dont l'idée est que « [...] les bibliothécaires intégrés font totalement partie de l'équipe qui mène un projet dans l'organisation. [...] Ils proposent un service adapté en tant que bibliothécaires, ce qui permet de valoriser les compétences informationnelles [...] »¹⁷⁰. En nous inspirant de ce concept, nous pouvons envisager une séance intégrée à un cours en étroite collaboration avec l'enseignant. Ce dernier confierait, par exemple, des projets de recherche à ses étudiants, et le bibliothécaire assurerait, en tant que collaborateur, le suivi et l'encadrement de ces projets¹⁷¹. Il ne s'agit donc pas d'une formation ponctuelle mais d'une participation active tout au long d'un cours. Ce type de cours accompagné par un bibliothécaire permet aux étudiants à la fois d'apprendre mais aussi de pratiquer des outils de documentation numérique. Ce type de formation exige toutefois des connaissances approfondies des disciplines enseignées et une grande disponibilité des bibliothécaires. Enfin, le dernier type de formation que nous proposons s'organise en coopération avec les éditeurs de ressources numériques. L'objectif de ce type de formation par les éditeurs est de former les bibliothécaires ainsi que les doctorants et éventuellement des enseignants-chercheurs pour une meilleure maîtrise des outils intégrés dans les ressources numériques. Des formations pourraient être planifiées dans la bibliothèque, dans le bureau de l'enseignant mais aussi à distance sur une plateforme pédagogique par exemple. Le rôle du bibliothécaire consisterait à coordonner la formation et à transmettre au préalable à l'éditeur ses besoins spécifiques et faire des retours, notamment, sur les difficultés d'utilisation rencontrées.

Transformer autrement les collections en bibliothèque

Notre dernière réflexion autour de la transformation des collections avec l'outil numérique s'oriente vers la diffusion d'informations par la bibliothèque. Penchons-nous sur cette diffusion de l'information liée aux collections et intéressons-nous au potentiel de la diffusion scientifique via un média numérique tel qu'un blog institutionnel. Nous pouvons ainsi nous demander si la transformation des collections en bibliothèque pourrait être valorisée par cette nouvelle voie.

Perrine Helly souligne dans son article dédié au lancement d'un projet de blog de bibliothèque qu'« un blog est un bon outil de médiation pour une bibliothèque, il permet de publier du contenu en lien avec l'actualité, et de regrouper ses publications par thème [...] »¹⁷². Plusieurs BU tiennent des blogs institutionnels alimentés souvent collectivement au sein du SCD¹⁷³. Les billets du blog sont généralement consacrés au fonctionnement de la BU, aux services et aux formations proposées, aux nouvelles acquisitions, aux événements, à la documentation numérique, etc. Mais les BU proposant des blogs thématiques sont encore minoritaires. Quant au blog au sein des bibliothèques de centre de recherche ou de

¹⁷⁰ BATS, Raphaëlle. Bibliothécaire intégrée ? *Crieurs Publics* [en ligne], 12 octobre 2014 [consulté le 5 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://crieurspublics.blogspot.fr/2014/10/bibliothecaire-integree.html>>.

¹⁷¹ Idée inspirée par le cours de Bibliothèque & International assuré par Raphaëlle Bats à l'Enssib pour l'année 2014-2015.

¹⁷² HELLY, Perrine. Comment lancer et faire fonctionner un blog de bibliothèque ? In GALAUP, Xavier (dir.). *Développer la médiation documentaire numérique*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012. p.135.

¹⁷³ En 2012, 18 bibliothèques universitaires tiennent un ou plusieurs blogs. BOYER, Karine. Blogs en BU. *Livre-arbitre* [en ligne], 4 juin 2012 [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le Web : <<https://livrearbitre.wordpress.com/2012/06/04/blogs-en-bu-donnees-chiffrees-pour-se-situer-ou-se-lancer/>>.

laboratoire, il est souvent tourné vers de la veille sur les nouvelles publications, les appels à candidature, les bourses, et les événements tels que journées d'études, colloques, soutenances.

Un blog de bibliothèque d'étude et de recherche sert ainsi à communiquer sur l'actualité de la bibliothèque et à valoriser les services. Un blog est également un outil précieux pour mettre en valeur la documentation en bibliothèque. Le point que nous souhaitons souligner concernant les blogs est qu'ils ont le potentiel pour devenir des hauts lieux du savoir construit par les bibliothécaires avec des informations liées à l'enseignement et la recherche, privilégiant la transmission aux usagers de renseignements précis sur les collections.

Les billets de blog participant à l'évolution des études et au développement conjoint des collections, qu'elles soient imprimées ou numériques, peuvent porter par exemple sur :

- La veille documentaire (nouvelles acquisitions, nouvelles ressources numériques)
- Des focus sur des ouvrages ou des articles en lien avec l'enseignement ou la recherche, par exemple, un livre, quel que soit le support, utilisé dans l'enseignement ou un article rédigé par un enseignant-chercheur de l'établissement
- Des modes d'emploi pour accéder à des ressources numériques avec des tutoriels
- Des retours d'expérience sur l'utilisation d'une ressource numérique de la part de bibliothécaires, d'enseignants-chercheurs ou d'étudiants.

Par ailleurs, certaines bibliothèques de recherche gèrent leur blog sur Hypothèses.org¹⁷⁴ qui est la plateforme de carnets de recherche en sciences humaines et sociales fondée en 2009. Certaines bibliothèques obtiennent l'attribution ISSN¹⁷⁵ pour leurs carnets de recherche. En 2011, Frédérique Muscinesi, community manager pour Hypothèses, a souligné que l'attribution de l'ISSN pour une plateforme de carnets de recherche « *constitue avant tout la reconnaissance des carnets de recherche comme de véritables publications scientifiques. L'apparition des ISSN dans Hypotheses.org contribue à la fois à développer sa spécificité scientifique et à offrir une meilleure valorisation des carnets auprès des acteurs et des utilisateurs des publications électroniques*¹⁷⁶ ». La documentaliste du Centre de recherches sur le Japon au sein de l'EHESS nous a présenté son projet de développement d'un blog en collaboration avec des doctorants et des chercheurs du centre. Le projet porte sur les billets de blog scientifiques, par exemple l'annonce de nouvelles publications/articles avec un compte rendu critique¹⁷⁷. Cette réalisation permettrait à la fois de développer la production scientifique diffusée par la bibliothèque et aussi de développer et valoriser les collections existantes en bibliothèque.

¹⁷⁴ Hypothèses.org. [en ligne], [consulté le 5 août 2017]. Disponible sur le Web : <<https://fr.hypotheses.org/>>.

¹⁷⁵ BnF. Obtenir un ISSN. [en ligne], [consulté le 5 août 2017]. Disponible sur le Web : <http://www.bnf.fr/fr/professionnels/s_informer_obtenir_issn.html>.

¹⁷⁶ MUSCINESI, Frédérique. Des ISSN pour les carnets d'Hypothèses.org. *Hypothèses* [en ligne], 22 juin 2011 [consulté le 5 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://hypotheses.org/15782>>.

¹⁷⁷ Entretien avec Yasuko D'Hulst, documentaliste du Centre de recherches sur le Japon au sein de l'EHESS

Cependant, si un blog a pour objectif de s'adresser à un public large, il serait problématique de diffuser des billets traitant de la documentation spécifique dans un domaine d'études précis car, d'une part, des informations trop spécifiques ne seraient utiles qu'à une petite part du public, et d'autre part, le public risque d'être confronté à une masse d'informations qui ne lui seraient pas forcément utiles. Perrine Helly précise que « *Un billet faisant le point sur une publication précise va tenter de mettre en évidence les points suivants : le contenu de la ressource, qu'il faut rendre attractif, mais également le public auquel elle s'adresse*¹⁷⁸ ». Il serait, de ce fait, idéal qu'un blog de bibliothèque soit organisé par thèmes ou par disciplines. Le SCD de l'Université de Lorraine dispose de blogs thématiques qui se subdivisent en huit domaines d'études¹⁷⁹. Chaque blog disciplinaire a pour but de signaler des ressources disponibles en ligne ou acquises par la bibliothèque et ainsi, d'aider à la veille et à la recherche documentaire. Par ailleurs, le SCD de l'Université de Poitiers tient un blog organisé en trois catégories : « patrimoine », « en rayon » et « en ligne »¹⁸⁰. La catégorie « en rayon » comprend la documentation imprimée et possède des sous-rubriques réparties en quatre disciplines : droit, lettres et langues, sciences économiques et sciences humaines. Néanmoins, nous remarquons l'absence de sous-rubrique dans « en ligne » portant sur les ressources numériques.

¹⁷⁸ HELLY, Perrine. *Op. cit.* p.140.

¹⁷⁹ Bibliothèques de l'Université de Lorraine. Blogs thématiques. [en ligne], [consulté le 5 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bu.univ-lorraine.fr/ressources/blogs-thematiques>>.

¹⁸⁰ SCD de l'Université de Poitiers. BiblioDEL. [en ligne], [consulté le 5 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://blogs.univ-poitiers.fr/budl/>>.

CONCLUSION

Notre réflexion sur le développement des collections est passée par l'étude de l'évolution des enseignements et la recherche, en prenant le cas des collections de japonais dans deux grandes bibliothèques lyonnaises.

Aussi bien les enseignements que la recherche relatifs au Japon au sein de l'Université Lyon 3 et de l'Institut d'Asie Orientale n'ont eu de cesse de s'élargir au niveau structurel et surtout au niveau des contenus. Les études représentatives telles que la langue, la religion, et la littérature ont été complétées par des études dans les domaines de l'histoire culturelle et intellectuelle et par des études tournées vers le monde professionnel dans un contexte très international. L'ensemble des domaines des sciences sociales de l'époque contemporaine sont considérés comme les domaines émergents.

C'est cette évolution dynamique des études japonaises qui oriente les actions dans les bibliothèques, en particulier autour du développement des collections. La croissance progressive des effectifs de japonais a eu un impact sur le nombre de documents acquis en bibliothèque. Toutefois, la transformation des études en matière de contenu ne s'est réalisée conjointement qu'à certaines disciplines ainsi qu'à certains sujets de recherche. La tendance du tournant vers le numérique dans l'enseignement et la recherche s'est opérée également dans la politique documentaire des bibliothèques. Une partie de la documentation en bibliothèque, entre autres les périodiques, a été partiellement remplacée par des ressources numériques et ces dernières prennent une place de plus en plus importante.

Enfin, les trois considérations formulées au terme de l'étude du fonds japonais qui sont : la communication, le financement et le tournant vers le numérique, représentent des freins à la transformation des collections des bibliothèques avec l'évolution des études. La réflexion a été construite à partir de ces trois éléments car un meilleur développement des collections avec l'évolution des études est possible, celui-ci se fera par une amélioration des coopérations entre les différents acteurs internes et externes de l'établissement. La réflexion autour de l'outil numérique permet de dire qu'il pourra faire évoluer positivement des collections.

La réflexion autour de l'évolution parallèle des études et du développement des collections devrait, à mon sens, être poursuivie. Elle serait alors complétée par les points de vue des étudiants, leurs motivations, leurs intérêts et leurs objectifs pour assimiler le japonais par exemple. Ces considérations seraient alors des éléments favorisant le développement des collections, en particulier dans le sens de l'ouverture culturelle et de la curiosité intellectuelle auxquelles contribuent déjà les collections en bibliothèque d'étude et de recherche.

Au-delà, nous pouvons nous interroger sur la véritable valorisation des collections dans la bibliothèque d'étude et de recherche. En quoi les collections pourraient-elles mieux servir les étudiants et les enseignants-chercheurs ? Le développement des collections ne se limite pas aux acquisitions de documents, mais pourrait susciter une nouvelle réflexion autour la médiation documentaire. Les collections existantes, constituées en adéquation avec les enseignements et la recherche, doivent maintenant trouver leurs usagers et être utilisées.

SOURCES

ENTRETIENS

Entretiens avec les bibliothécaires

Entretien avec Guillaume Krawiec, responsable des collections est-asiatique, BU Lyon 3, 20 octobre 2015.

Entretien avec Laurence Bourget-Messin, responsable du département des collections, BU Lyon 3, entretiens informels au cours de l'année 2016.

Entretien avec Nathalie Caritoux, responsable du service du traitement documentaire, anciennement responsable de la BLL, BU Lyon 3, entretiens informels au cours de l'année 2016.

Entretien avec Christine Darlin, responsable de la documentation électronique, BU Lyon 3, entretiens informels au cours de l'année 2016.

Entretien avec Miyuki Yamamoto, documentaliste chargée du fonds japonais, bibliothèque de l'IAO, 5 mars 2017.

Entretien avec Kaoru Baba, documentaliste, bibliothèque de l'Institut des Hautes Études Japonaises / Collège de France, 22 février 2017.

Entretien avec Yasuko D'Hulst, responsable de la bibliothèque, centre de recherches sur le Japon / EHESS, 23 février 2017.

Entretien avec Pascal Hurth, anciennement chargé des collections pour le domaine japonais, BULAC, 20 avril 2015.

Entretien avec Rieko Kasai-Degoulet, gestionnaire du fonds japonais, bibliothèque des langues et civilisations de l'Asie orientale, Université Paris Diderot, 20 avril 2015.

Entretiens avec les enseignants-chercheurs

Entretien avec Jean-Pierre Giraud, professeur du département des études japonaises, Université Lyon 3, 9 mars 2016.

Entretien avec Claire Dodane, professeur du département des études japonaises, Université Lyon 3, 15 décembre 2015.

Entretien avec Julien Bouvard, maître de conférences du département des études japonaises, Université Lyon 3, 3 décembre 2017.

Entretien avec Reiko Shimamori, maître de conférences du département des études japonaises, Université Lyon 3, 2 décembre 2015.

Entretien avec Koïchi Yamaguchi, ancien enseignant du département des études japonaises, Université Lyon 3, 14 mars 2017.

Entretien avec Yveline Lecler, chercheur de l'IAO, professeur de l'IEP de Lyon, 2 mars 2017.

Entretiens avec les personnels administratifs

Entretien avec un secrétaire de l'IETT, Université Lyon 3, 15 avril 2016.

Entretien avec une responsable administrative du 1er cycle, IEP de Lyon, 16 février 2017.

Entretien avec une adjointe à la direction du service général des relations Internationales, Université Lyon 3, 23 novembre 2016.

Entretiens avec deux gestionnaires des services de scolarité de la Faculté des langues, Université Lyon 3, 15 mars 2017.

Entretiens avec les étudiants

Entretiens avec une doctorante et une étudiante en master recherche en japonais, Université Lyon 3, 21 juillet 2015.

Entretien avec une étudiante en master recherche en japonais, Université Lyon 3, 23 janvier 2017.

Entretiens avec trois étudiantes japonaises, Université Lyon 3, IEP de Lyon, INSA de Lyon venues dans le cadre d'échange universitaire, 3 décembre 2015.

DOCUMENTS D'ARCHIVES

Archives de l'Université Lyon 3

Dossiers relatifs aux habilitations de l'Université Lyon 3 pour la délivrance de diplômes nationaux.

Dossiers relatifs à la fondation du Japon 1991-1997.

Contrat quadriennal 1999-2002. novembre 1998.

Bilan du contrat quadriennal 1999- 2000. février 2002.

Contrat quadriennal 2003-2006. mai 2003.

Contrat quadriennal 2007-2010. janvier 2007.

Conseil de la documentation. de 1987 à 2008.

Archives du SCD Lyon 3

La documentation à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Rapports annuels. de 2002 à 2016.

Comptes-rendus de la commission d'acquisition Est-Asiatique. 2003 et de 2009 à 2016.

Archives de l'ENS de Lyon

Institut d'Asie Orientale. Rapport à quatre ans, 1994-1998 : dossier scientifique. 173 p.

Institut d'Asie Orientale. Rapport à quatre ans, 2007-2010 : dossiers scientifique. 122 p.

Institut d'Asie Orientale. Contrat Quadriennal 2011-2014. vol. 1 : bilan scientifique, 58 p. vol. 2 projet scientifique, 16 p.

Documents fournis par Yveline Lecler, professeur de l'IEP de Lyon, chercheur de l'IAO

Institut d'Asie Orientale. Rapport à quatre ans, 1999-2002 : dossier scientifique. 106 p.

Evaluation AERES. Master ASIOC 2014-2016.

Plaquettes et présentations des séminaires pour Master ASIOC. 2004 et de 2010 à 2015.

MAQUETTES

Département des études japonaises à l'Université Lyon 3

Année	1981-2002	1982-2002	1983-2002	2003-	2003-	2007-	1992-2002	1994-2002	1995-2002	2003-	2003-
Mention Spécialité	LCE DEUG japonais	LCE Licence japonais	LCE Maitrise japonais	LLCER Licence japonais	LCE Master recherche études japonaises	LCE Master langue culture entreprise japonais	LEA DEUG anglais-japonais	LEA Licence anglais-japonais	LEA Maitrise anglais-japonais	LEA Licence anglais-japonais	LEA Master anglais-japonais
1982		X									
1983			X								
1984											
1985											
1986	X										
1987											
1988											
1989											
1990											
1991											
1992											
1993											
1994											
1995		X	X						X		
1996											
1997	X	X	X				X	X	X		
1998											
1999											
2000											
2001											
2002	X	X	X								
2003				X	X						X
2004					X						X
2005				X	X						X
2006				X	X					X	X
2007				X	X	X				X	X
2008				X	X	X				X	X
2009				X	X	X				X	X
2010				X	X	X				X	X
2011				X	X	X				X	X
2012				X	X	X				X	X
2013				X	X	X				X	X
2014					X	X				X	X
2015				X	X	X				X	X
2016				X	X	X				X	X

X = maquettes étudiés

STATISTIQUES

Historique des effectifs des formations en japonais à l'Université Lyon 3. de 1985 à 2016.

Historique des effectifs de la formation de Master ASIOC (Asie orientale contemporaine) de 2008 à 2015.

INVENTAIRES

Inventaire des collections de japonais de la bibliothèque de l'IAO datée du mois de décembre 2015.

Inventaire des collections de japonais des BU Lyon 3 daté du mois de juillet 2016.

Inventaire du fonds DVD et du fonds BD daté du mois de décembre 2016.

BIBLIOGRAPHIE

ETUDES JAPONAISES EN FRANCE

BUTEL, Jean-Michel. Les fissures de la japonologie : enseignement, thématiques et méthodes de recherche des études japonaises en France aujourd'hui. *Bulletin de la société franco-japonaise des bibliothécaires et des documentalistes*. 2015, n° 40, p. 3-25.

États généraux pour l'enseignement du japonais en France. *Le japonais au XXIe siècle : bilan et perspectives : actes des États généraux pour l'enseignement du japonais en France, École normale supérieure, Paris, le 15 novembre 2008*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, 2009. 162 p.

FRANK, Bernard. Cinquante ans d'orientalisme en France (1922-1972) : les études japonaises. *Journal Asiatique*. 1973, p. 255-95.

JALUZOT, Béatrice. Le rôle des juristes japonais dans la fondation de la Maison franco-japonaise. *Ebisu*. 2014, n° 51, p. 9-33.

Maison franco-japonaise (éd). *Les études japonaises en France : compte rendu du colloque tenu à Paris, 8-13 octobre 1979*. Paris : Maison franco-japonaise, 1979. 276 p.

ORIGAS, Jean-Jacques. Les études japonaises en France. In Fondation du Japon. *Japanese Studies in Europe*. Tōkyō : Japan Foundation, 1985, p. 79-102.

YAMAMOTO, Takeshi (éd). *Furansu ni okeru nihongku no genzai*. Tōkyō : Bensei Shuppan, 2007. 220 p.

BIBLIOTHEQUES D'ETUDE ET DE RECHERCHE

BERTRAND, Anne-Marie ; DEMICHEL, Francine ; FRESSARD, Olivier ; et al. *Recherche et bibliothèque : pour Madeleine Jullien*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2005. 122 p.

CAVALIER, François. « La longue marche des universités » et de leurs services documentaires. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2009, n° 6 [consulté le 28 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0054-011>>.

CAVALIER, François ; POULAIN, Martine (dir.). *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*. Paris : Cercle de la librairie, 2015. 311 p.

CHOUGNET, Pauline. *Histoire des collections, mémoire des institutions : un état des lieux dans les bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2012. 91 p.

DAUMAS, Alban. Les bibliothèques d'étude et de recherche. In POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises, tome 4. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*. Paris : Cercle de la librairie, p. 146-171.

FRAISSE, Emmanuel ; RENOULT Daniel. Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1994, n° 4 [consulté le 28 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-04-0018-002>>.

GARDEN, Maurice. Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1996, n° 2 [consulté le 28 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-02-0020-004>>.

MUET, Florence. Mutations de l'enseignement supérieur et perspectives stratégiques pour les bibliothèques universitaires. *Documentaliste-Sciences de l'Information*. 2009, vol. 46, n° 4, p. 4-12.

PALLIER, Denis. Bibliothèques universitaires : l'expansion ? In POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises, tome 4. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*. Paris : Cercle de la librairie, p. 522-556.

RENOULT, Daniel (dir.). *Les bibliothèques dans l'Université*. Paris : Cercle de la librairie, 1994. 358 p.

BIBLIOTHEQUES LYONNAISES

DENECKER, Claire. *L'Université Jean Moulin Lyon 3 : organisation et politique documentaire*. Rapport de stage. Villeurbanne : Enssib, 2000. 36 p.

FERET, Romain. *Les bibliothèques face à l'autonomie des universités : histoire de deux bibliothèques universitaires lyonnaises (1973-2007)*. Villeurbanne : Enssib, 2016. 144 p.

LERESCHE, Françoise ; MOLLINE, Frédérique. Politique documentaire. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1999, n° 2 [consulté le 28 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-02-0020-004>>.

THIRION, Gaid. *Réinformatisation du SCD de l'Université Lyon 3 : proposition de solutions en vue du changement de SIGB*. Mémoire de stage. Villeurbanne : Enssib, 2005. 166 p.

YAMAMOTO Miyuki. Bibliothèque de l'IAO. *Bulletin de la société franco-japonaise des bibliothécaires et des documentalistes*. 1999, n° 25, p. 30-36.

YAMAMOTO Miyuki. *Lettre d'information de la société franco-japonaise des bibliothécaires et des documentalistes* [en ligne]. 2007 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le web : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00362730/document>>.

COLLECTIONS

Gestion des collections

CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'internet*. Paris : Cercle de la librairie, 2008. 270 p.

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Cercle de la librairie, 1999. 260 p.

PERRIN, Georges (dir.). *Développer et exploiter un fonds spécialisé*. Villeurbanne : Enssib, 1999. 160 p.

TRAVIER, Valérie. *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*. Villeurbanne : Enssib, 2001. 185 p.

Evaluation des collections

ANUTEI, Marie ; DOUBLET, Elsa ; LUNDY Isabelle ; et al. *Évaluation des collections en italien à la bibliothèque des l'ENS LSH et à la BIU-Lsh, site Denis Diderot*. Gestion de projet. Villeurbanne : Enssib, 2011. 78 p.

CHARRA, Gaëlle. *Bilan, analyse des besoins et politique d'acquisition pour le fonds d'espagnol : stage à la Bibliothèque Interuniversitaire de Lettres et Sciences Humaines de Lyon*. Rapport de stage. Villeurbanne : Enssib, 2005. 34 p.

COSTE, Hélène ; FEURTE, Jean-Marie ; GAILLARD, Romain ; et al. *Le fonds de géographie du pôle lettres et sciences humaine de la Manufacture, SCD Lyon 3 : évaluation et perspectives*. Dossier collections DCB. Villeurbanne : Enssib, 2006. 122 p.

DEMORTIERE, Yannick ; FAIVRE Héloïse ; FAU Guillaume ; et al. *Évaluation d'un segment documentaire : les collections de monographies du domaine asiatique à la Manufacture des Tabacs, Lyon 3*. Dossier collections DCB. Villeurbanne : Enssib, 2003. 51 p.

OULC'HAN, Enora. *Évaluer les collections d'une bibliothèque de recherche le cas de la bibliothèque du monde anglophone du SCD Paris 3 Sorbonne Nouvelle*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2010. 112 p.

Ressources numériques

BARTHELEMY, Antoine ; BAUDRY Julien ; BRAUD Aurélia ; et al. *Open access en bibliothèque universitaire : de nouveaux enjeux de médiations*. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne], 2016, n° 8 [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le web : <<https://rfsic.revues.org/1854>>.

CARBONE, Pierre ; CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris : Cercle de la librairie, 2009. 311 p.

COLCANAP, Grégory. *Acquérir la documentation électronique pour l'enseignement supérieur et la recherche*. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2009, n° 6 [consulté le 8 août 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0018-003>>.

DELEMONTEZ, Renaud. *Open Access Week 2013*. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2013, n° 6 [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le web : <http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/open-access-week-2013_64019>.

GALAUP, Xavier (dir.). *Développer la médiation documentaire numérique*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012. 228 p.

GHISLAINE, Chartron ; EPRON, Benoît ; MAHE, Annaïg (dir.). *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012. 226 p.

HAMEAU, Thérèse. *Aller vers le libre accès : le rôle des bibliothèques universitaires*. *Libre accès à l'information scientifique et technique* [en ligne], 2012 [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le web : <<http://openaccess.inist.fr/?Aller-vers-le-libre-acces-le-role>>.

LETROUIT, Carole. *Les enjeux du numérique concernant les ressources documentaires en SHS* [en ligne]. Inspection générale des bibliothèques, mars 2017

[consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le web : <https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/46/6/RAPPORT_enjeux_du_numerique_SHS_final_ct_743466.pdf>.

LE MEST, Julie. Médiation et valorisation des contenus en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2013, n° 3 [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0044-007>>.

MAHE, Annaïg. Bibliothèques et archives ouvertes. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2011, n° 1 [consulté le 4 août 2017]. Disponible sur le web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0014-003>>.

SOUCHON, Frédéric. *Faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèque physique : Le cas des bibliothèques universitaires*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2013. 94 p.

WALLON, Amandine. *Signalement et valorisation des ressources libres en LSH par les bibliothèques universitaires et de recherche : une mission, un défi ?* Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2013. 141 p.

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET BIBLIOTHEQUES

CHARRA, Gaëlle. *Pratiques de recherche documentaire et attentes des publics de chercheurs en lettres et sciences humaines : étude à partir du cas de la bibliothèque Denis Diderot*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2005. 84 p.

Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'éducation et de la communication. *Articulation et collaboration entre les équipes pédagogiques et les services de documentation au cœur de la transformation pédagogique de l'enseignement supérieur* [en ligne]. Juin 2016 [consulté le 24 juillet 2017]. Disponible sur le web : <https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement_superieur/32/6/Rapport-SCD-pedago-LISEC_683326.pdf>.

MONTALESCOT, Clémence. *La communication entre un SCD et les enseignants-chercheurs au sein de l'Université : l'exemple du service commun de la documentation de l'Université Lyon 3 Jean Moulin*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2003. 81 p.

PARET, Philippe. *Les enseignants et la BU*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2012. 103 p.

COOPERATION DES BIBLIOTHEQUES

ACCART, Jean-Philippe (dir.). *Communiquer ! : les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010. 176 p.

AROT, Dominique. La coopération des bibliothèques en France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2003, n° 2 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0005-001>>.

BATS, Raphaëlle (dir.). *Mener un projet international : bibliothèques françaises et coopération internationale*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2011. 185 p.

CAVALIER, Françoise. Des Cadist pour quoi faire ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2013, n° 1 [consulté le 27 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0078-017>>.

KOREN, Marian. Associations professionnelles et coopération européenne. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2008, n° 1 [consulté le 18 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0025-005>>.

MACHON, Yannick. *Les bibliothèques universitaires et la coopération régionale*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2011. 109 p.

POULAIN, Martine. Bibliothèques et réseaux. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1995, n° 5 [consulté le 18 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-05-0075-009>>.

SANZ, Pascal (dir). *Guide de la coopération entre bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, 2008. 315 p.

FINANCEMENT DES BIBLIOTHEQUES

CARBONNE, Pierre. *Les dépenses documentaires des universités* [en ligne]. Inspection générale des bibliothèques, juin 2016 [consulté le 16 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/94/8/Rapport_Les_depenses_documentaires_des_universites_20160819_629948.pdf>.

Enssib. A la recherche d'informations sur les différentes sources de financement, subventions. *Questions ? Réponses !* [en ligne], 3 octobre 2013 [consulté le 16 juillet]. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/content/bonjour-je-suis-la-recherche-dinformations-sur-les-differentes-sources-de-financement>>.

LAROUX, Marie-Noëlle. Convaincre de nouveaux partenaires financiers : une expérience à Lyon 2. In ACCART, Jean-Philippe (dir.). *Communiquer ! Les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010. p. 72-79.

LE SAUX, Annie. Du mécénat en faveur des bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1994, n° 3 [consulté le 18 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-03-0079-006>>.

SCD de Lille 2. Le financement participatif et les bibliothèques. *C'est pas demain la veille* [en ligne], 7 mars 2017 [consulté en ligne le 30 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<https://cestpasdemainlaveille.com/2017/03/07/le-financement-participatif-et-les-bibliotheques/>>.

WATRIN, Nathalie. BU cherche généreux mécène.... *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2016, n° 8 [consulté le 18 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-08-0044-005>>.

FORMATIONS DES BIBLIOTHEQUES

BATS, Raphaëlle. Bibliothécaire intégrée ? *Crieurs Publics* [en ligne], 12 octobre 2014 [consulté le 18 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <<http://crieurspublics.blogspot.fr/2014/10/bibliothecaire-integree.html>>.

CLAUD, Joëlle ; MICOL, Charles. *Documentation et formation* [en ligne]. Inspection générale des bibliothèques, décembre 2014 [consulté le 18 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2015/64/1/Rapport_F_et_D_19_dec_revu_15_janv._CM_JC_recto-verso_391641.pdf>.

LABELLE, Patrick ; SAVARD, Dany. *Bibliothécaires intégrés en milieu postsecondaire : succès et défis* [en ligne], 2014 [consulté le 18 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <https://www.accessola.org/web/Documents/OLA/Divisions/ABO-FRANCO/congres/congres_2014_labelle-savard_425.pdf>.

PERON, Caroline. *Mise en place de formations à destination des enseignants-chercheurs et des étudiants en master et doctorat du pôle Sciences de l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille*. Projet professionnel personnel de bibliothécaire. Villeurbanne : Enssib, 2011. 77 p.

PUYBONNIEUX, Aurélie. *Se former à l'ère du numérique : Nouveaux enjeux et nouveaux acteurs de la formation à l'information dans les bibliothèques universitaires. Le cas de l'Université Paris 8* [en ligne]. [S.l.] : Conservatoire national des arts et métiers institut national des techniques de la documentation, 2011 [consulté le 18 juillet 2017]. Disponible sur le Web : <http://urfist.enc.sorbonne.fr/sites/default/files/file/docsab/Memoire_A_Puybonnieux_2010.pdf>.

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES ETABLISSEMENTS MEMBRES DU RESEAU SUDOC DONT LES BIBLIOTHEQUES DETIENNENT PLUS DE 100 DOCUMENTS EN JAPONAIS	82
ANNEXE 2 : EFFECTIFS DES FORMATIONS EN JAPONAIS A L'UNIVERSITE LYON 3. DE 1985 A 2016	83
ANNEXE 3 : PROJETS DE RECHERCHE DE L'IAO	84
ANNEXE 4 : RESULTATS DE L'EVALUATION AUX BU LYON 3.....	86
ANNEXE 5 : CLASSEMENT DE L'IAO	94
ANNEXE 6 : RESULTATS DE L'EVALUATION A LA BIBLIOTHEQUE DE L'IAO	95
ANNEXE 7 : SUJETS DE RECHERCHE ET MOTS-CLES UTILISES POUR L'EVALUATION A L'IAO	106

**ANNEXE 1 : LISTE DES ETABLISSEMENTS MEMBRES
DU RESEAU SUDOC DONT LES BIBLIOTHEQUES
DETIENNENT PLUS DE 100 DOCUMENTS EN JAPONAIS**

Etablissements	Nb d'ouvrages en jap ¹⁸¹
PARIS - BULAC	27589
PARIS-COLLEGE DE FRANCE	2960
LYON 3-UNIV.	2704
BORDEAUX - PRES	2504
Lyon ENS-BIU LSH (IAO)	1450
TOULOUSE-SICD	648
PARIS-INHA	609
AIX-MARSEILLE	545
PARIS-MUSEUM (MNHN)	490
PARIS-JUSSIEU-BUPMC	405
PARIS - Musée Quai Branly	367
RENNES 2-UNIV.	360
PARIS-Cité Architecture patrimoine	337
PARIS-Bibliothèque Kandinsky	298
PARIS8-UNIV.	231
STRASBOURG-BIB. UNIVERSITAIRES	226
NANCY-INIST	190
CR32-ILE-DE-FRANCE-ART ARCHEOL.	179
PARIS OUEST-UNIV.	178
LILLE 3-UNIV.	154
REIMS-UNIV.	130
PARIS3-UNIV.	127
MONTPELLIER-BIU	127
PARIS-Sorbonne -Géographie	127
BESANCON-UNIV.	125
LYON1-UNIV.	120
PARIS4-UNIV.	119
PARIS-ENS Ulm	113
PARIS7-SCD	109

¹⁸¹ Les chiffres datant du 8 septembre 2015.

ANNEXE 2 : EFFECTIFS DES FORMATIONS EN JAPONAIS A L'UNIVERSITE LYON 3. DE 1985 A 2016

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
L1 (ancien 1e année DEUG LVE)	20	15	12	13	15	18	20	20	44	46	37	36	27	27	35	50	55	45	54	59	80	97	82	105	111	119	143	145	134	97	100	114
L2 (ancien 2e année DEUG LVE)	10	16	13	12	11	5	9	8	10	17	22	15	13	17	22	25	13	23	30	38	50	56	58	59	66	68	73	82	83	69	51	58
L3 (ancien Licence LVE)	11	9	13	14	14	15	10	6	6	8	11	17	13	12	15	17	18	13	23	31	33	42	46	39	36	53	52	63	57	50	48	41
C Licence total	41	40	38	39	40	38	39	34	60	71	70	68	53	56	72	92	86	81	107	128	163	195	186	203	213	240	268	290	274	216	199	213
E M1 (ancien Maitrise LVE)	10	13	10	15	9	10	7	7	5	13	15	17	19	17	18	17	26	22	15	16	21	23	29	21	25	23	31	38	23	42	30	31
R M2																Données non disponibles				12	11	20	16	23	22	20	17	24	30	19	32	32
Master total	10	13	10	15	9	10	7	7	5	13	15	17	19	17	18	17	26	22	15	28	32	43	45	44	47	43	48	62	53	61	62	63
L1								9	5	6	16	16	21	33	26	41	41	44	52	48	67	71	73	71	112	120	127	115	133	118	138	138
L2									5	2	5	10	13	13	22	16	18	24	24	34	40	48	35	28	26	46	43	71	54	55	55	72
L3										5	2	4	9	11	12	17	18	16	24	21	23	31	30	18	17	14	41	36	56	48	48	53
E Licence total								9	10	13	23	30	43	57	60	74	77	84	100	103	130	150	138	117	155	180	211	222	243	221	241	263
A M1 (ancienne Maitrise LEA)											5	3	2	7	10	7	14	12	7	15	15	17	15	18	9	10	6	13	25	24	16	31
M2																Données non disponibles				8	12	10	12	13	17	7	14	6	6	18	18	16
Master total											5	3	2	7	10	7	14	12	7	23	27	27	27	31	26	17	20	19	31	42	34	47
Doctorat (études de l'Asie et ses diasporas)																	3	6	20	28	32	33	37	33	35	30	28	28	26	30	25	16
Filière LLCER total	51	53	48	54	49	48	46	41	65	84	85	85	72	73	90	109	112	103	122	156	195	238	231	247	260	283	316	352	327	277	261	276
Filière LEA total								9	10	13	28	33	45	64	70	81	91	96	107	126	157	177	165	148	181	197	231	241	274	263	275	310
TOTAL	51	53	48	54	49	48	46	50	75	97	113	118	117	137	160	190	203	199	229	282	352	415	396	395	441	480	547	593	601	540	536	586

ANNEXE 3 : PROJETS DE RECHERCHE DE L'IAO

1994-1998	1999-2002	2008-2010	2012-2016
Géographie culturelle et historique de Tokyo	Recherches sur le fonctionnement des réseaux relationnels et leur évolution actuelle au Japon	Les clusters industriels en Asie : formes anciennes, formes nouvelles	Les aidants informels : la vie professionnelle et le réseau du care. Comparaison France / Japon
Le temple bouddhiste comme organisation et les réseaux de relations urbains au Japon	Le transfert d'activités des firmes japonaises en Asie et les changements structurels au Japon	La réforme de la propriété intellectuelle : les récents développements du droit des brevets au Japon	Croissance verte au Japon : politiques publiques et expérimentations : 2012-2013
Intelligence économique et développement au Japon et en Asie de l'Est : aborder un nouveau domaine du management	La division asiatique du travail des firmes japonaises et son impact sur les réseaux d'approvisionnement au Japon	Institutionnalisation de la « société de connaissance » : le cas du Japon	Les déplacés de l'accident nucléaire de Fukushima. Les conséquences sociales et sanitaires, et les initiatives citoyennes. : 2012
Délocalisation des firmes japonaises et changements structurels des systèmes industriels en Asie	Chômage : approche institutionnelle et biographique. Une comparaison Brésil, France, Japon	L'insécurité du parcours professionnel et la réforme de l'Etat-providence : transformation des formes d'emploi et la réforme du welfare	Penser après Fukushima : l'impact sur les sciences humaines et sociales :2012-2013
Les stratégies de maintien du leadership mondial de la sidérurgie japonaise	Les firmes asiatiques, partenaires ou concurrentes	Revitalisation des territoires, PME et emploi. Vers un système régional d'innovation ? : 2005-2012	Histoire de l'archéologie, de l'anthropologie et des études historiques au Japon, 19e - 21e siècles : ?
L'insularité japonaise	L'Extrême-Océan - Les enjeux territoriaux dans les mers entourant le Japon	Price and income history in Japan (1200-1950) and Vietnam (1880-1950) : 2009-2012	Colonisation et savoirs coloniaux japonais en Corée : ?
La surinsularité japonaise : histoire, culture et géopolitique	Internationalisation des firmes automobiles japonaises et dynamiques régionales en Asie du Sud-Est	Politiques d'innovation et PME : les dynamiques de l'action régionale en Europe et au Japon	Déplacés et Indécis Laissés à Eux-Mêmes : parcours de vie et trajectoires géographiques des sinistrés depuis l'accident de Fukushima hors des zones d'évacuation officielle : 13/14

Dynamiques urbaines au Japon	La sidérurgie en Asie orientale : vers une intégration régionale	Revitalisation des territoires, PME et emploi. Vers un système régional d'innovation ? : 2008-2012	Des éco-quartiers aux smart cities : quel rôle pour l'électromobilité ? Une comparaison France-Japon
Paysage, cours d'eau et contexte social dans les villes japonaises	La surinsularité japonaise/La dénomination de la mer du Japon	Nouvelles formes du travail et du chômage : Brésil, Japon et France avec une perspective comparative	Déplacés et Indécis Laissés à Eux-Mêmes depuis l'accident de Fukushima : 2013
Culture politique, valeurs et représentations du droit dans la société japonaise	Dynamiques urbaines au Japon - (La question foncière au Japon, La question de l'inner city japonaise depuis le milieu des années 1980, Les espaces gagnés sur la mer au Japon, Essor et crise des villes nouvelles au Japon)	Clusters industriels en Asie : formes anciennes, formes nouvelles	Evolution de longue période du capital naturel au Japon : 2013-2016
Réforme politique et réforme administrative : modernisation et gouvernance en AO	Paysage, cours d'eau et contexte social dans les villes japonaises	L'expansion de l'industrie funéraire en Asie du nord-est, enjeux économiques, spatiaux et religieux	Capital naturel, stock total d'actifs, migrations intérieures et bien-être soutenable ; dynamique de long terme au Japon (700-2010)
L'internationalisation de la société japonaise et son impact sur le droit	La réforme des institutions judiciaires au Japon		
Le processus de formation d'un « modèle » de régulation sociale de l'économie à la japonaise	Réception des techniques et statut de la connaissance au Japon		
Rôle et statut de la connaissance dans les sociétés industrielles avancées : le cas du Japon	La réforme administrative et la restructuration des ministères au Japon : le cas de la réorganisation du METI.		
Bioéthique et droit au Japon	La Diète japonaise : recherches sur l'institution parlementaire en droit constitutionnel japonais		
	Recrutement et diversification des professions judiciaires au Japon		

ANNEXE 4 : RESULTATS DE L'EVALUATION AUX BU LYON 3

Monographie

	Généralités	Philosophie	Religion	Sciences sociales	Langues	Sciences de la nature	Technologie	Arts	Littérature	Histoire/géographie	Total
-1995	19	4	2	12	10				10	6	63
1996				14	9		1		3	3	30
1997			1	16	9				6	9	41
1998			1	26	4		1	2	33	18	85
1999			5	11	6		2	3	14	11	52
2000	2		4	10	10		2	2	44	21	95
2001	4	4	8	22	5		2	3	83	16	147
2002	8	28	14	138	79	1	3	11	107	89	478
2003		2	16	60	34		2	10	79	32	235
2004		9	9	57	51		2	61	138	78	405
2005		7	14	59	24			31	180	55	370
2006	1	3	41	77	75	2	4	82	391	163	839
2007	3	5	20	81	60	1	6	100	360	112	748
2008	5		14	93	57		4	72	203	51	499
2009		5	12	102	69		3	58	250	59	558
2010		14	9	88	47	1	4	73	57	47	340
2011	1	2	19	44	32	1	2	97	90	39	327
2012	1		11	60	14		2	48	88	33	257
2013		1	11	36	43		3	39	46	26	205
2014		1	9	47	50		2	49	105	28	291
2015	1	3	13	42	48		2	63	54	55	281
2016		6	2	57	37		13	29	63	18	225
Total	45	94	235	1152	773	6	60	833	2404	969	6571

Langues écrites

	Japonais	Français	Anglais	Autre	Total
-1995	6	19	38		63
1996	1	11	18		30
1997	4	19	18		41
1998	3	41	41		85
1999	6	16	30		52
2000	5	81	9		95
2001	8	114	25		147
2002	331	84	60	3	478
2003	51	128	56		235
2004	113	131	155	6	405
2005	209	106	55		370
2006	648	132	59		839
2007	496	150	101	1	748
2008	275	121	103		499
2009	310	158	89	1	558
2010	67	104	167	2	340
2011	74	132	121		327
2012	65	82	110		257
2013	65	95	45		205
2014	146	93	52		291
2015	146	104	31		281
2016	142	66	17		225
Total	3171	1987	1400	13	6571

Dons

	Autres dons	Japan Foundation	Don ISELER	Fonds Hervouet	Fonds Sibley	Total
-1995	2					2
1996	1	5		1	1	8
1997	3	1			1	5
1998	3	33				36
1999	4	19				23
2000	4	2		1		7
2001	7	12		4	1	24
2002	28	26	82	118	35	289
2003	6	12		25	70	113
2004	25	3	1	55	103	187
2005	145	44	2		58	249
2006	42	16		2	264	324
2007	102	82		1		185
2008	66	12				78
2009	68	4		2		74
2010	37	4	12			53
2011	8	1				9
2012	9	2	1	2		14
2013	1					1
2014	16	2		2	2	22
2015	49	2		1		52
2016	5	1				6
Total	631	283	98	214	535	1761

300 : Sciences sociales

	Sociologie	Sciences politiques	Economie	Droit	Total
-1995	6	4	1	1	12
1996	2	9	3		14
1997	6	1	8	1	16
1998	19		5	2	26
1999	6	3	2		11
2000	5		4	1	10
2001	17	2	3		22
2002	73	17	44	4	138
2003	39	7	12	2	60
2004	26	4	6	21	57
2005	44	6	4	5	59
2006	38	23	9	7	77
2007	57	14	7	3	81
2008	63	13	14	3	93
2009	61	9	26	6	102
2010	69	9	7	3	88
2011	24	14	2	4	44
2012	46	9	5		60
2013	32	2	1	1	36
2014	36	8	3		47
2015	28	4	4	6	42
2016	33	6	18		57
Total	730	164	188	70	1152

600 : Technologie

	Autres	Gestion	Total
-1995			0
1996		1	1
1997			0
1998		1	1
1999		2	2
2000		2	2
2001		2	2
2002		3	3
2003	2		2
2004	1	1	2
2005			0
2006	3	1	4
2007	4	2	6
2008		4	4
2009	2	1	3
2010	2	2	4
2011	1	1	2
2012	2		2
2013	1	2	3
2014	1	1	2
2015	2		2
2016		13	13
Total	21	39	60

400 : Langues

	Général	Grammaire	Apprentissage	Dictionnaires	Ecriture	Vocabulaire	Linguistique	Autres	Total
-1995	1		4	3	2				10
1996		1	3	3	2				9
1997	1		4	1	1	1	1		9
1998	1		2	1					4
1999			2	2	2				6
2000		2	6		2				10
2001	1		3	1					5
2002	27	10	2	13	10	7	2	8	79
2003	2	27	1	2				2	34
2004	9	7	6	21	4	2		2	51
2005	4	7	5	4	3			1	24
2006	8	10	38	10	4	4		1	75
2007	4	1	29	6	17			3	60
2008	10	2	26	6	11	1		1	57
2009	17	5	24	10	12	1		0	69
2010	4	4	19	7	7	1	2	3	47
2011	2	1	23	3	3				32
2012		1	2	7	2	1		1	14
2013	6		23	3	6	3		2	43
2014		1	30	9	4	3		3	50
2015	4	3	26	8	4			3	48
2016	6		19	1	11				37
Total	107	82	297	121	107	24	5	30	773

700 : Arts

	Arts Japon	Arts de l'Asie	Peinture jap	Estampes	Photographie	Dessin	Etudes BD	Cinéma japonais	Cinéma Asie	Théâtre jap	Urbanisme	Art du paysage	Architecture jap	Sculpture	Céramique	Calligraphie	Textiles	Sport/arts martiaux	Loisirs	Musique	Autres	Total
1998	1										1											2
1999	1												2									3
2000			1								1											2
2001	1							1		1												3
2002			4			1		1		1	1		1					1		1		11
2003	2					1		2	1			2	1								1	10
2004	14		9	4	1	2		3	1	4			3	3	1	4		1	2	6	3	61
2005	5		3	1	1		2	3		1	1	1	2	2	2			5			2	31
2006	4		2	2	3		37	17		4	1	3	2	1	1			2		1	2	82
2007	10		18	3	2	2	4	10		3	1	5	6	2	20	9	1	2		2		100
2008	13		10	5	6		4	13		3			3			3	1	4		4	3	72
2009	4		5	5	7	1	5	9	2	4		4	2		2		1	5			2	58
2010	6		8	2	6	1		15	1	8		2	4	1	2				8	7	2	73
2011	9	7	10	6	7	2	8	13	3	8			5	1	3	2	2	3	5	1	2	97
2012	6	1	4	1	1		4	16			1	1	2		3	2		2	1	2	1	48
2013	4		1	2	4		11	5	2	1		1		1		3		1	2		1	39
2014	11		1	3	4	1	2	10		3	1	2	4	1	2	1		1			2	49
2015	8		6	5	7	1	3	11	2	4	1	2	4	1	3	2	1				2	63
2016	7		4				7	7		1				0	1		1				1	29
Total	106	8	86	39	49	12	87	136	12	46	9	23	41	13	40	26	7	27	18	24	24	833

800 : Littérature

	Dico littérature	Histoire et critique	Littérature jap	Œuvres complets	Poésie	Prose	Théâtre	Autres	Total
-1995		1	5		3	1			10
1996				1	2				3
1997			5		1				6
1998		5	20		5	1	2		33
1999		4	6		2	2			14
2000		1	40		1	1		1	44
2001			73		3	3	2	2	83
2002	2	11	30	3	8	1		52	107
2003		12	45		5	1	2	14	79
2004	8	12	49	2	6	57	1	3	138
2005	1	30	126	3	12	4	3	1	180
2006		16	182		15	175		3	391
2007	1	18	219	60	42	8		12	360
2008		8	181		4	3	1	6	203
2009		8	170	37	13	1		21	250
2010		7	39		2	3		6	57
2011		3	75		6	1	2	3	90
2012		7	69		3	4	1	4	88
2013		4	36	1	1	1		3	46
2014		4	92		2	5		2	105
2015		7	36		3	2		6	54
2016		10	45	1	7				63
Total	12	168	1543	108	146	274	14	139	2404

900 : Histoire/géographie

	Histoire Asie	Histoire Japon	Histoire Chine	Géo Asie	Géo Japon	Dico biographiques	Autres	Total
-1995		5			1			6
1996		3						3
1997		4			5			9
1998	1	14			2		1	18
1999	1	8			2			11
2000		13		2	6			21
2001		10			6			16
2002	4	44	18	3	12	2	6	89
2003	1	20			6	4	1	32
2004	6	62	2	2	6			78
2005		44	1		6		4	55
2006	1	152			10			163
2007	2	95		2	12	1		112
2008	2	41		1	4	1	2	51
2009	3	36	3		15		2	59
2010		32	2	2	10	1		47
2011		35	1		1	2		39
2012	2	24	1		6			33
2013		18		3	5			26
2014	1	20	2		4		1	28
2015	1	40	1		13			55
2016	1	10			7			18
Total	26	730	31	15	139	11	17	969

BD/manga japonais

	Total
2002	1
2003	0
2004	0
2005	3
2006	90
2007	7
2008	0
2009	1
2010	17
2011	55
2012	6
2013	1
2014	5
2015	5
2016	9
Total	200

DVD japonais

	Total
2002	0
2003	9
2004	8
2005	3
2006	1
2007	25
2008	1
2009	6
2010	29
2011	50
2012	7
2013	1
2014	65
2015	3
2016	0
Total	208

ANNEXE 5 : CLASSEMENT DE L'IAO

000 : Généralités	000	généralités	300 : Droit	300	généralités	500 : Espace et milieux	500	espace
	010	bibliographies		301	internationales		501	architecture
	020	dictionnaires		302	constitution		502	édifices
	030	encyclopédie		303	sociologie du droit		503	ville
	040	statistiques		304	droit social		504	aménagement
	050	rapports annuels		305	droit pénal		505	transports
	060	cartes		306	droit privé		506	géographie
100: Société	100	généralités	400 : Economie	307	administratif	600 : Histoire	600	généralités
	101	démographie		308	droit spécial		601	sources
	102	structure		400	généralités		602	histoire de l'Asie
	103	ethnies		401	industries		603	biographie
	104	famille		402	entreprises		604	société
	105	contrôle		403	sous-traitance		605	politique
	106	mode de vie		404	management		606	économie
	107	santé		405	marketing		607	ville
	108	éducation		406	travail	608	droit	
	109	sécurité publique		407	syndicats	700 : Littérature	700, 750	littérature
	110	média, arts		408	patronat	Mémoire IAO	thèse, mémoire, mélanges	
200 : Sciences politiques	111	religion	409	finance				
	200	généralités	410	technologie				
	201	défense, armée	411	environnement				
	202	état, citoyens	412	commerce				
	203	vie politique	413	internationales				
	204	internationales	414	planification				
	205	écrits politiques	415	agriculture				
		416	région					

ANNEXE 6 : RESULTATS DE L'EVALUATION A LA BIBLIOTHEQUE DE L'IAO

EVALUATION PAR DOMAINES DE RECHERCHES

Monographie

	Généralités	Société	Politique	Droit	Economie	Espace et milieux	Histoire	Littérature	Mémoire IAO	Total
2006	3	39	14	17	33	4	35		3	148
2007	29	93	80	44	83	2	101	2	40	474
2008	158	98	51	97	102	6	84	1	14	611
2009	59	89	64	18	29	6	182	26	3	476
2010	1187	1529	1022	1264	1522	392	3411	666	329	11322
2011	71	81	8	4	30		36			230
2012	46	35	19	1	25	6	98			230
2013	29	96	35	7	21	1	69			258
2014	11	109	25	22	18	4	93	4	1	287
2015	37	75	26	8	12	2	135			295
Total	1630	2244	1344	1482	1875	423	4244	699	390	14331

Langues écrites

	Ang/fr	Jap	Total
2006	82	66	148
2007	216	258	474
2008	112	499	611
2009	208	268	476
2010	2201	9121	11322
2011	45	185	230
2012	43	187	230
2013	39	219	258
2014	70	217	287
2015	35	260	295
Total	3051	11280	14331

000 : Généralités

	Bibliographies	Cartes	Dictionnaires	Encyclopédie	Généralités	Rapports annuels	Statistiques	Total
2006					1	2		3
2007					3	9	17	29
2008			1	1	11	59	86	158
2009					3	25	31	59
2010	47	15	227	41	34	420	403	1187
2011			6		3	27	35	71
2012					3	21	22	46
2013					6	9	14	29
2014					1	5	5	11
2015				4	4	12	17	37
Total	47	15	234	46	69	589	630	1630

100 : Société

	Contrôle	Démographie	Education	Ehnies	Famille	Généralités	Média, arts	Mode de vie	Réligion	Santé	Securité publique	Structure	Total
2006		1	2	1	9	14	1		4	3	1	3	39
2007	3	1	12	6	21	25	3	2	1	5	1	13	93
2008		1	5	1	17	47	2	1	1	19		4	98
2009			3		5	43	9	3	8	14		4	89
2010	15	7	255	37	95	421	156	52	90	198	29	175	1530
2011	34	1	2		14	16	2		1	11			81
2012	14					10	4		1	4	1	1	35
2013	73		3		1	9	2		1	5		2	96
2014	74	1	7	1	1	18	1			5		1	109
2015	41					16	4			14			75
Total	254	12	289	46	163	619	184	58	107	278	32	203	2245

200 : Politique

	Poéfense, armée	L'état et les citoyens	Généralités	Relations internationales	Vie politique	Total
2006	4	1	3	6		14
2007	12	10	24	26	8	80
2008	8	11	20	9	3	51
2009	2	1	31	10	20	64
2010	86	126	457	180	173	1022
2011	2		4	1	1	8
2012	2	1	10	2	4	19
2013	3	1	18	9	4	35
2014	10	1	5	9		25
2015	12		10	4		26
Total	141	152	582	256	213	1344

300 : Droit

	Droit administratif	Droit constitutionnel	Droit pénal	Droit privé	Droit social	Droit spécial	Généralités	Droit internationales	Sociologie du droit	Total
2006	1	10	3				3			17
2007	3	16	7	1	1	8	7	1		44
2008	1	28	13	12	13	8	17	2	3	97
2009		8	1		3	1	4		1	18
2010	71	357	181	156	27	179	214	19	59	1263
2011						2	2			4
2012						1				1
2013		2				3	2			7
2014		3				2	17			22
2015				3		2	3			8
Total	76	424	205	172	44	206	269	22	63	1481

400 : Economie

	Eco agriculture	Eco commerce	Eco entreprises	Eco environnement	Eco finance	Eco généralités	Eco industries	Eco internationales
2006			9	2	1	6	1	3
2007			6		1	22	3	10
2008			7			11	3	14
2009			2	1		9	3	3
2010	46	19	175	13	98	305	87	267
2011	1		3	1	1	9		8
2012	1			1		12		8
2013				9		6		4
2014			4	1		3		3
2015				3		6		2
Total	48	19	206	31	101	389	97	322

	Eco management	Eco marketing	Eco planification	Eco sous-traitance	Eco syndicats	Eco technologie	Eco travail	Eco région	Total
2006						2	7	2	33
2007	4		2	1		6	25	3	83
2008	1	1			1	8	36	20	102
2009	1					2	6	2	29
2010	107	9	34	17	15	71	216	43	1522
2011	2			1				4	30
2012						1	1	1	25
2013						1		1	21
2014	1		1	1		2	2		18
2015							1		12
Total	116	10	37	20	16	93	294	76	1875

500 Espace et milieux

	Esp aménagement	Esp architecture	Esp édifices	Esp Espace	Esp géographie	Esp transports	Esp ville	Total
2006							4	4
2007		1					1	2
2008				2			4	6
2009				4	2			6
2010	11	42	4	89	120	9	117	392
2012				4			2	6
2013							1	1
2014				1	3			4
2015				2				2
Total	11	43	4	102	125	9	129	423

600 : Histoire

	His biographie	His droit	His économie	His généralités	Histoire de l'Asie	His politique	His société	His sources	His ville	Total
2006		1		5	16	8	3	1	1	35
2007	8	7	4	20	20	23	17	2		101
2008	8	7	7	23	10	17	11		1	84
2009	10	2	7	102	15	24	18	1	3	182
2010	118	179	266	723	405	457	419	734	110	3411
2011				2	22	1	9	2		36
2012	3		4	50	29	5	2	5		98
2013	4		14	16	16	10	3	6		69
2014	1	2	11	16	21	17	12	11	2	93
2015	5		18	20	20	14	18	38	2	135
Total	157	198	331	977	574	576	512	800	119	4244

Mémoire IAO

	Mélanges IAO	Mémoire	These	Total
2006	1		2	3
2007	1	33	6	40
2008	3	11		14
2009	1	2		3
2010	254	53	22	329
2014	1			1
Total	261	99	30	390

Dépôt des documents dans les archives HAL IAO¹⁸²

2004	1
2005	120
2006	9
2007	35
2008	44
2009	146
2010	27
2011	29
2012	60
2013	44
2014	124
2015	25
Total	664

¹⁸² HAL IAO [en ligne], [consulté le 4 juillet 2017]. Disponible sur le web : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/IAO_UMR5062/>.

EVALUATION PAR SUJETS DE RECHERCHE

Crise économique

	Chomage	Emploi	Travail à temps partiel	Crises économiques	Conditions économiques
2006	1	5	1	0	5
2007	5	5	1	2	12
2008	12	35	10	0	3
2009	2	3	0	0	3
2010	68	48	1	31	158
2011	0	4	1	0	6
2012	0	3	0	0	12
2013	0	2	0	0	11
2014	0	1	1	0	17
2015	0	2	0	1	17
Total	88	108	15	34	244

Internationalisation de l'économie

	Relations internationales	Relation asiatique	Investissements étrangers	Globalisation
2006		1	1	
2007	1	1	7	3
2008	2		15	
2009	1		2	
2010	34	2	196	32
2011	0	4	1	4
2012	1	4	2	
2013		1		
2014	1			
2015			1	
Total	39	13	225	39

Urbanisme

	Urbanisme	Aménagement du territoire
2006	4	
2007	1	
2008	4	
2009	0	1
2010	119	1
2011	2	1
2012	2	2
2013	1	
2014	1	
2015	1	4
Total	135	9

Réforme politique

	Droit constitutionnel	Sécurité nationale	Politique militaire	Droit de légitime défense collective	Article 9 de la Constitution
2006	10	1			
2007	16	5	1		1
2008	28	4	1		1
2009	8		1		0
2010	357	2	18		3
2011		2	0		
2012		1	1		
2013	2	1			
2014	3		6		5
2015		6	6		1
Total	424	22	34	6	5

Répartition de titres sur innovations par domaines (classement IAO)

	000 :Généralités	400 : Economie	600 : Histoire	Mémoire IAO	Total
2006		1			1
2007	1	6	1		8
2008	3	7	0	1	11
2009	2	1	0		3
2010	30	67	10	5	115
2011	2				2
2012	1	3			4
2014		5	1		6
2015			1		1
Total	39	90	13	6	151

Vieillessement

	Vieillessement	Services sociaux
2006	2	4
2007	6	11
2008	10	17
2009	10	7
2010	95	71
2011	5	8
2012	3	2
2013	4	3
2014	3	5
2015	15	
Total	153	126

Développement durable

	Développement durable	Environnement	Écologie
2006	2	4	3
2007	1	2	1
2008	1	4	2
2009	2	6	1
2010	1	146	45
2011	3	3	
2012	1	3	2
2013	6	6	
2014	1	1	
2015	6	8	6
Total	24	183	60

Séisme de 2011 et centrale nucléaire de Fukushima

	Séisme, Tsunami de 2011	Accidents nucléaires de Fukushima	Énergie nucléaire à part Fukushima
2009			
2010			
2011	1	16	17
2012	1	9	5
2013	2	60	12
2014	2	54	12
2015	3	32	5
Total	9	171	51

Répartition de titres contenant le mot « femmes » par domaines (classement IAO)

	100 : Société	200 : Politique	300 : Droit	400 : Economie	600 : Histoire
2006	6			1	2
2007	19	2		5	5
2008	10	1	1	5	7
2009	3	1	1	2	9
2010	5	5	22	27	59
2011	13				
2012				1	1
2013					2
2014	2		4	1	2
2015	2	1			6
Total	122	10	28	42	93

ANNEXE 7 : SUJETS DE RECHERCHE ET MOTS-CLES UTILISES POUR L'EVALUATION A L'IAO

Sujets de recherches	Mots-clés ¹⁸³
Crise économique	Crise économique, Conditions économiques, Crises financières, Politique de l'emploi, Chômage, Travail à temps partiel
Internationalisation de l'économie	Coopération internationale, Coopération asiatique, Partenariat, Investissement, Globalisation, Économies externes
Urbanisme	Aménagement du territoire, Design urbain, Urbanisme, Politique urbaine, Villes, Rénovation, Développement durable, Écologie urbaine
Réforme politique	Réforme politique, Réforme institutionnelle, Politique et gouvernement, Élections, Partis politiques, Politique militaire, Droit de légitime défense collective, Sécurité nationale, Défense
Innovation	Innovation (économie), Innovations techniques, Politique scientifique, Politique technologique, Industries électroniques, Société de demain
Vieillesse	Personnes âgées, Soins à domicile, Vieillesse, Aide sociale, Service social, Sécurité sociale, Protection sociale, Aides-soignants, Maisons de retraite, Services de santé, Économie du bien-être, Pensions de vieillesse et retraite
Développement durable	Développement durable, Gestion de l'environnement, Environnement, Protection, Politique de l'environnement, Économie de l'environnement, Écologie, Développement économique, Aspect environnemental
Séisme de 2011 et centrale nucléaire de Fukushima	Séismes, Tsunamis, Centrales nucléaires, Énergie nucléaire, Accidents nucléaires, Politique nucléaire, Pollution radioactive, Reconstruction

¹⁸³ Nous notons les mots clés en français, mais nous avons effectué une recherche de chacun de ces mot clés traduits en anglais et en japonais.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Répartition des titres par disciplines à la manufacture et à la MILC	30
Figure 2 : Evolution du nombre de titres par sites avec des événements marquants.....	31
Figure 3 : Evolution du nombre de titres catalogués par langues	32
Figure 4 : Evolution du nombre de titres catalogués par disciplines	32
Figure 5 : Evolution des monographies, BD et DVD par effectifs d'étudiants en japonais	33
Figure 6 : Evolution des ouvrages servant à la filière LEA par effectifs étudiants LEA	34
Figure 7 : Evolution des titres sur l'apprentissage de la langue.....	35
Figure 8 : Evolution des titres sur l'histoire du Japon par époques	35
Figure 9 : Evolution des titres portant sur le cinéma japonais	36
Figure 10 : Evolution des titres acquis sur des sujets de recherche	37
Figure 11 : Répartition des titres par domaines (cote IAO).....	40
Figure 12 : Evolution de l'acquisition sur la crise économique	42
Figure 13 : Evolution de l'acquisition sur le thème de l'innovation	43
Figure 14 : Evolution de l'acquisition sur le thème du vieillissement	43
Figure 15 : Evolution de l'acquisition sur le thème de la catastrophe de 2011	44
Figure 16 : Evolution de l'acquisition des documents portant sur le thème des femmes par disciplines	45
Tableau 1 : Evolution des axes thématiques de la recherche de l'IAO.....	22
Tableau 2 : Evolution 2005-2010 du nombre de titres en japonais signalés dans le Sudoc	29

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
LES ETUDES JAPONAISES DANS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE : COMMENT LES ETUDES JAPONAISES ONT-ELLES EVOLUE ?.....	15
Les études et l'enseignement du japonais en France.....	15
<i>De l'origine aux années 1960.....</i>	<i>15</i>
<i>Modernisation vers la situation contemporaine : nouvelles tendances, nouveaux besoins</i>	<i>16</i>
<i>Les études et l'enseignement du japonais à Lyon</i>	<i>17</i>
Les enseignements et la recherche au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3	17
<i>Les évolutions structurelles des études japonaises universitaires</i>	<i>18</i>
L'évolution de l'offre de formation.....	18
L'évolution structurelle de la recherche.....	19
<i>La modernisation des enseignements universitaires</i>	<i>19</i>
<i>L'évolution des effectifs</i>	<i>21</i>
La recherche sur le Japon contemporain : l'Institut d'Asie Orientale	22
<i>L'arrivée du centre de recherche à Lyon</i>	<i>22</i>
<i>La mutation de la recherche sur le Japon</i>	<i>22</i>
<i>Les enseignements en sciences sociales sur le Japon</i>	<i>23</i>
Le développement des formations en sciences sociales sur le Japon contemporain.....	24
La formation à la recherche traitant d'enjeux actuels.....	24
QUETTES TRANSFORMATIONS SE SONT OPERES DANS LES BIBLIOTHEQUES AVEC L'EVOLUTION DES ETUDES JAPONAISES ?	27
Les bibliothèques universitaires Jean Moulin Lyon 3.....	27
<i>Les collections de japonais : un peu d'histoire</i>	<i>28</i>
Dons et fonds spécifiques	29
<i>L'évaluation des collections de japonais des BU Lyon 3</i>	<i>30</i>
Le panorama des collections de japonais.....	30
L'évaluation des collections par l'évolution des études japonaises ..	34
La filière LEA	34
L'apprentissage de la langue	34
L'histoire.....	35
La littérature.....	35

Les nouveaux domaines des études : cinéma et manga.....	36
Les travaux de recherche.....	36
La bibliothèque de l'Institut d'Asie Orientale	37
<i>Le fonds japonais au sein du centre de recherche</i>	38
Dons et legs	38
<i>L'évaluation des collections de japonais de l'IAO</i>	39
L'évaluation par domaines de recherche	40
L'histoire.....	40
La société.....	40
L'économie	41
Le droit	41
La mémoire IAO.....	41
Les périodiques	42
L'analyse par sujets de recherche.....	42
Les crises économiques.....	42
L'innovation.....	43
Le vieillissement	43
Le séisme de 2011 et la centrale nucléaire de Fukushima.....	43
La réforme politique	44
Les femmes	44
L'acquisition des collections de japonais suit-elle l'évolution des enseignements et de la recherche ?	45
<i>Bilan de l'évaluation des collections de japonais.....</i>	45
Les bibliothèques universitaires Lyon 3	45
La bibliothèque de l'IAO.....	46
<i>Pourquoi l'évolution des études n'a pas abouti dans ces deux bibliothèques ?.....</i>	47
TRANSFORMATION DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES PAR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE, AVEC QUELS MOYENS ?	51
A la recherche d'informations sur les programmes et les sujets de recherche.....	51
<i>Sortir hors des murs de la bibliothèque</i>	51
<i>Collaborer davantage avec les enseignants-chercheurs</i>	53
<i>Participer aux formations et solliciter les collègues.....</i>	54
Pas de budget, mais des idées	56
<i>Coopération entre les différents acteurs de la documentation au sein de l'établissement</i>	56
<i>Favoriser les partenariats en réseau de bibliothèques</i>	56

<i>Convaincre des partenaires financiers et trouver de nouveaux modes de financement</i>	58
Le numérique peut-il favoriser la transformation des études dans la bibliothèque ?	61
<i>Acquérir autrement : glissement vers les archives ouvertes ?</i>	61
<i>Rendre visibles et lisibles les ressources numériques : la médiation documentaire numérique</i>	64
<i>Transformer autrement les collections en bibliothèque</i>	66
CONCLUSION	69
SOURCES	71
Entretiens	71
<i>Entretiens avec les bibliothécaires</i>	71
<i>Entretiens avec les enseignants-chercheurs</i>	71
<i>Entretiens avec les personnels administratifs</i>	71
<i>Entretiens avec les étudiants</i>	72
Documents d’archives	72
<i>Archives de l’Université Lyon 3</i>	72
<i>Archives du SCD Lyon 3</i>	72
<i>Archives de l’ENS de Lyon</i>	72
<i>Documents fournis par Yveline Lecler, professeur de l’IEP de Lyon, chercheur de l’IAO</i>	73
Maquettes	73
<i>Département des études japonaises à l’Université Lyon 3</i>	73
Statistiques	73
Inventaires	73
BIBLIOGRAPHIE	75
Etudes japonaises en France	75
Bibliothèques d’étude et de recherche	75
Bibliothèques lyonnaises	76
Collections	76
<i>Gestion des collections</i>	76
<i>Evaluation des collections</i>	77
<i>Ressources numériques</i>	77
Enseignants-chercheurs et bibliothèques	78
Coopération des bibliothèques	78
Financement des bibliothèques	79
Formations des bibliothèques	80
ANNEXES	81

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	107
TABLE DES MATIERES.....	109